

libertés

ou totalement restreintes que partout, dans la dictature autoritaire... C'est également le...

DOUCE EN MENTE

Le sentiment qui domine aujourd'hui en Egypte est un peu celui d'un amoureux éconduit. Les Israéliens, qui sont venus...

urelles

En définitive, c'est l'humour qui cette fois encore, sauve les Egyptiens. Une caricature d'Al Akram montre M. Begin confiant à M. Carter: « Lorsque j'étais en Egypte, j'ai demandé à survoler les Pyramides pour repérer l'endroit où installer une nouvelle colonie israélienne. »

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION MILITAIRE DU CAIRE

La première réunion a confirmé l'ampleur des désaccords entre l'Égypte et Israël

La première réunion de la commission militaire égypto-israélienne, qui s'est tenue au Caire le mercredi 11 janvier, a été marquée par un désaccord total sur la question des colonies israéliennes dans le Sinaï. Le porte-parole égyptien a déclaré qu'aucun progrès n'avait été réalisé et que le problème serait à nouveau abordé ce jeudi. Les travaux de la commission seront suspendus les trois derniers jours de la semaine pour reprendre lundi. Cette suspension devrait permettre à la délégation israélienne de rentrer à Jérusalem pour faire un premier compte rendu à son gouvernement.

Une impression de gâchis...

De notre correspondant Le Caire. — Les militaires égyptiens et israéliens en civil, réunis dans un palais Belle Époque de la banlieue du Caire, ne suscitent que l'intérêt des spécialistes. Quelle commission militaire? Encore des discussions avec des israéliens à qui nous avons offert le pain sans arrière-pensée et qui persistent à coloniser notre Sinaï? L'homme de la rue ne prête guère attention aux entretiens du palais de Tahra, et il n'a plus beaucoup d'illusions sur les chances d'aboutir bientôt à un accord. Levant les yeux vers les banderoles et les guirlandes aujourd'hui dénichées dont le ville fut enlucée le mois dernier, pour célébrer le paix qu'il croyait alors à portée de main, un Caireote affirme: « Nous n'avons rien à regretter. Nous sommes sincères. En échange des territoires occupés, nous offrons aux Israéliens l'entrée par la grande porte dans la communauté proche-orientale. Ils nous ont ramené à des discussions de marchands de tapis. C'est eux qui regretteront un jour de ne pas avoir accepté l'offre de Sedate. »

Dans son allocution inaugurale à la commission militaire, tout le texte a été distribué à la presse. M. Weizman est revenu sur le thème de la nécessité d'assurer la « sécurité d'Israël ». « Nous allons, à-t-il dit, examiner les arrangements pour le maintien des implantations israéliennes dans les régions frontalières ainsi que les moyens d'assurer leur sécurité. »

La nécessité d'assurer la « sécurité d'Israël »

Avant tout, nous devons garantir des frontières ouvertes, afin qu'une coopération harmonieuse puisse se développer entre nos deux peuples. Il a pour suivi: « La paix et la sécurité ont toujours été les premiers objectifs du peuple d'Israël. Toutefois, notre désir sincère de paix ne doit pas se réaliser aux dépens de la sécurité. »

« La Palestine est la terre de nos ancêtres » « Notre présence dans le Sinaï est parfaitement légitime » déclare M. Begin à France-Inter

M. Menahem Begin, premier ministre israélien, était interrogé au cours de sa conférence de presse par les auditeurs de France-Inter au cours de l'émission: « Le téléphone sonne. M. Begin a affirmé d'un côté de lui que Jérusalem était un symbole de paix, mais que la ville resterait ce qu'elle avait toujours été depuis l'époque de David, il y a trois mille ans, à savoir la capitale indélébile d'Israël. »

A TRAVERS LE MONDE

- Gambie LE COMITE INTER-ETAT SENEGALE-GAMBIENNE a décidé de construire le plus rapidement possible un pont-barrage sur la rivière Gambie... Suisse LES TROIS AVOCATS de Gabriel Kroccher, Friedrichmann et Christian Moellner extrémistes ouest-allemands arrêtés le 30 décembre dernier... Nicaragua DE VIOLENTS INCIDENTS ONT EU LIEU A MANAGUA le mercredi 11 janvier, après l'assassinat, la veille, de M. Chamorro... République Sud-Africaine TROIS MOUVEMENTS AFRICAINS INDIEEN ET MERTES ANTI-APARTHEID ont formé mercredi 11 janvier à Umtali, capitale du Bantoustan de Kwazoulou... Liechtenstein LA SOCIETE I.C.W. TRUST, installée à Vaduz, et accusée par plusieurs journaux suisses d'avoir servi d'intermédiaire dans la vente de trente-deux mille fusils militaires soviétiques Kalashnikov à la Somalie... Namibie LE SYSTEME D'EDUCATION ABOLI pour les Noirs de Namibie a été officiellement aboli à compter de mercredi 11 janvier.

Jean-François Kahn. Complot contre la démocratie.

Liberté, travail, famille patrie. Ceux qui se réclament de ces valeurs sont ceux qui les assomèrent. Logique libérale et logique totalitaire comptent toutes les deux contre la démocratie. Jean-François Kahn. Complot contre la démocratie 236 pages, 32F. FLAMMARION



Émile, N.E.

صحة الإنسان

AMÉRIQUES

Le Brésil en démocratie relative

III. - Les deux miracles économiques

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Les militaires brésiliens, qui contrôlent étroitement le pouvoir depuis 1964, retrouvent leurs divergences traditionnelles à l'approche de la succession présidentielle.

Sao-Paulo. — « Vous allez voir, on va bien découvrir le pétrole, de l'or, de l'uranium, que sais-je ? De toute façon, on trouvera un truc ».

Il en a tout de même pris un coup. A São Paulo, les militaires ont été surpris par le développement du produit national brut supérieur à 10 % en 1977.

de Brésiliens pauvres — qui avaient entendu dire que l'accroissement du « gâteau » national augmenterait « nécessairement » la part de chacun — se retrouvent, plus nombreux que jamais, à Osasco, dans la Baixada Fluminense à Angra-Paraná, ces tristesses banlieues de São-Paulo, de Rio-de-Janeiro ou de Recife.

La machine avait commencé à grincer en 1974, comme partout. Mais, avec cette conviction bien ancrée que Dieu est un de leurs compatriotes, les Brésiliens ont d'abord cru que leur pays serait épargné par la crise.

Le « miracle » imposé par les militaires après 1964 était, pour l'essentiel, fondé sur le développement du secteur des biens de consommation, dont l'automobile et l'électro-ménager étaient les symboles.

duction d'acier, l'amélioration du réseau de chemins de fer très insuffisants, la création d'un troisième « pôle » pétro-chimique, un gros effort de prospection et d'exploitation du minerai de fer et des non-ferreux, la mise en valeur de nouvelles terres dans le centre-ouest et aux marges de l'Amazonie ; tels étaient les principaux impératifs.

Leur réalisation devait permettre, à long terme, d'asseoir l'économie sur des bases plus fermes, et de rendre le pays plus indépendant. Ce programme ambitieux cependant ne pouvait être mis en œuvre d'un coup.

Des mesures graduelles mais très sévères de restriction de crédit prises ces deux dernières années ont eu pour effet de ralentir la demande et l'activité économique ; les secteurs les plus touchés sont l'automobile, l'électronique, le plastique.

qui suscitait des inquiétudes politiques.

Autre frein : la mise en œuvre d'une partie du plan de développement supposait des importations massives. Or le déficit de la balance commerciale était déjà un gros souci du gouvernement.

Qui tient qui ? Les mesures graduelles mais très sévères de restriction de crédit prises ces deux dernières années ont eu pour effet de ralentir la demande et l'activité économique ; les secteurs les plus touchés sont l'automobile, l'électronique, le plastique.

Un survol macro-économique donne l'image d'un pays déjà nettement sorti du sous-développement. Si l'on cherche le Brésil quotidien, l'impression est d'ailleurs celle d'un certain niveau de développement, de la « surchauffe » et de la « récession ».

Réduire la dépendance Les militaires déclarent alors de mettre l'accent sur l'industrie lourde, les biens d'équipement, les infrastructures. Il s'agit de passer un braquet supérieur pour la mise en valeur des ressources naturelles, agricoles et minières.

Le développement de la production des énormes ressources hydro-électriques du pays et d'un contrat de coopération nucléaire avait été signé (en juin 1976) avec l'Allemagne de l'Ouest ; que le monopole de la prospection pétrolière soit confié à une société publique brésilienne, ce qui a été fait, comment s'agit-il à la société publique Petrobras ?

La dette extérieure a dépassé, à la fin de 1977, 30 milliards de dollars. Rapporté comme il est habituel, à la valeur des exportations (12 milliards), ce chiffre est énorme. Mais il comprend la dette privée — 12 milliards de dollars — qui sont les prêts à long terme de sociétés étrangères à leurs filiales brésiliennes.

LE MARCHÉ BRÉSILIEN MISSIONS ÉCONOMIQUES E.S.C.P. - 343 pages - 255 F franco

TWA. Le seul 747 quotidien pour Los Angeles. Départ: 11 h 40 Seule TWA offre autant de vols quotidiens vers les USA.

N°1 sur l'Atlantique TWA. TWA: la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.

Cheez Duriez Calculatrices électroniques programmables à 5 000 pas : 847 F

« Le difficile à expliquer, dit un ingénieur de chez Duriez, c'est qu'elles font tout ! » Taille du module : 1 morceau de sucre

MAX PAGÉS Le travail amoureux 45 F

PAN AM NEW YORK Chaque samedi, du 21 janvier au 25 mars. 1 semaine avec hôtel 1999 F.

Ce mois-ci dans 30 JOURS D'EUROPE le Magazine de 260 millions d'Européens L'EUROPE ET VOUS

demande au Cambodge de respecter « les normes internationales »

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

D'une région à l'autre

V. — PAYS DE LA LOIRE : les bastions campagnards peuvent

par THIERRY PFISTER

Les dernières élections municipales de mars 1977 ont permis à la gauche de faire apparaître sa force. Les maires des préfectorats de quatre des cinq départements qui composent la région Pays de la Loire sont désormais gérés par des conseils d'union de la gauche. L'exception est celle de Laval, où les socialistes avaient constitué une liste homogène sans faire alliance avec le P.C.F. Auparavant, seule la ville de Laval possédait un maire socialiste et encore était-ce grâce à une alliance centriste et au poids personnel de Robert Buron, ancien ministre.

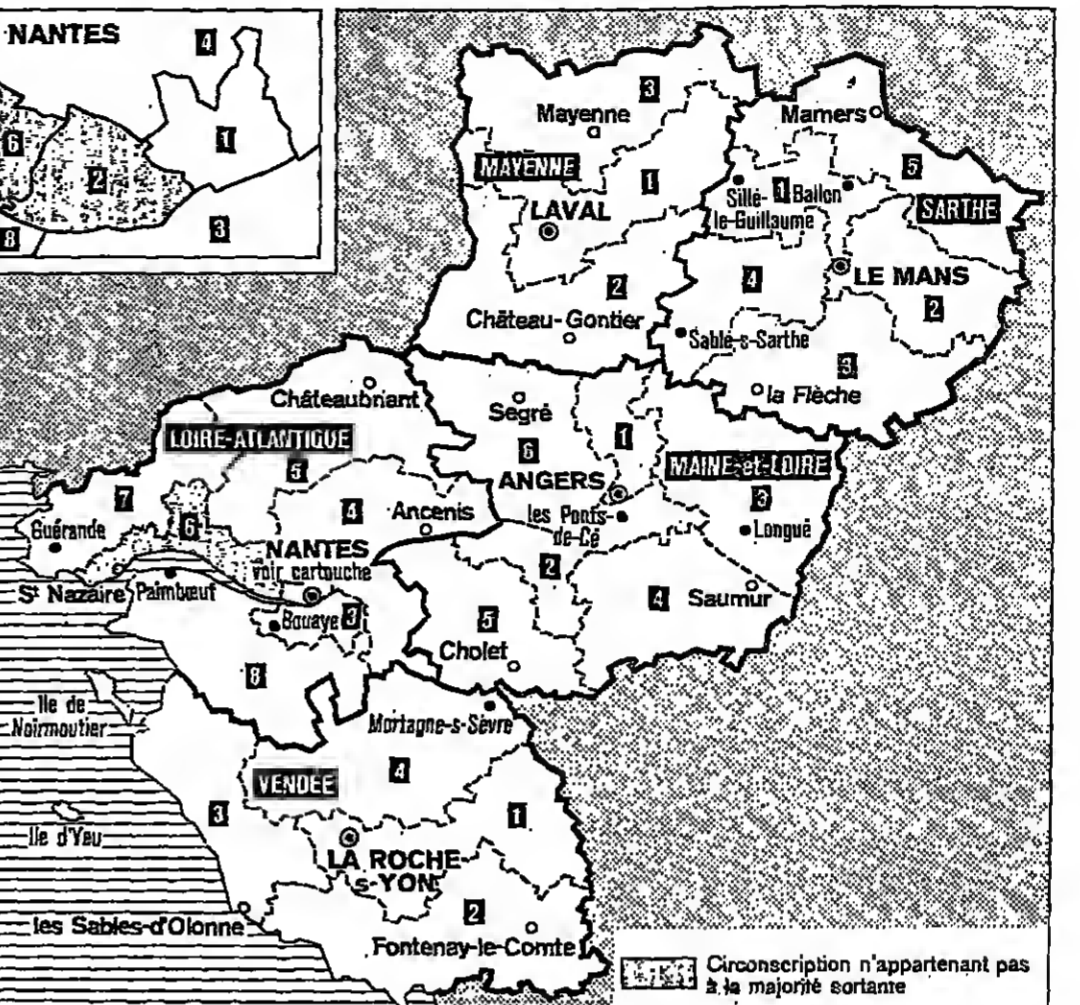
LOIRE-ATLANTIQUE : rééquilibrer la gauche

Le parti socialiste possédait, à l'issue du scrutin de 1973, deux sièges dans ce département : les deuxième et sixième circonscriptions (Nantes V, VI, VII - Saint-Herblain, d'une part, Saint-Nazaire, d'autre part). Il devrait les conserver, mais avec de nouveaux titulaires. A Saint-Nazaire, M. Georges Carpentier, député sortant, n'a pas été réélu par les sections socialistes, qui lui ont préféré M. Claude Evin, adjoint au maire. En dépit de la présence d'un R.P.R., M. Etienne Garnier, d'un communiste, M. Maurice Rocher, secrétaire fédéral, d'un radical de gauche, M. Gérard Tardy, peu de surprises sont à attendre. Dans la seconde circonscription, le député sortant, M. Christian Chauvel, élu en 1973 au titre du P.S., a depuis quitté cette formation. En 1976, il avait refusé de se présenter au conseil municipal et de constituer, au sein du conseil municipal de Nantes, alors dirigé par M. André Morice, sénateur, un groupe d'opposition. Seul de tous les élus locaux socialistes, son suppléant, M. Alain Chénard, était resté fidèle à son parti. Lors des élections cantonales, la même année, tous les socialistes dissidents furent battus. M. Chénard, réélu sans problème, a ensuite enlevé — de justesse — la mairie de Nantes. Sa candidature aux élections législatives de 1978, donc sous les meilleurs auspices, bien qu'il ait eu beaucoup de mal à décrocher l'investiture de son parti, il a en effet été imposé par la direction nationale du P.S. contre la volonté des sections locales, qui lui avaient préféré M. Jean-Marc Ayraud, nouveau maire de Saint-Herblain. Les députés, si elles ont laissé des traces au sein du P.S., ne paraissent pas avoir troublé l'électorat. M. Chénard va devoir affronter de nombreux rivaux. Il est de tradition que cette circonscription voie les candidatures se multiplier. Se sont déjà annoncés MM. Bertrand Renouvin, ancien candidat à la présidence de la République et chef de file de la Nouvelle Action française, J.-F. Tableau - Martiny (Front national), Michel Dugas (Démocratie chrétienne), Jean-Pierre Carrou (C.N.I.P.), Bernard Le Blavec (Union démocratique bretonne), Pierre Koblick (radical). L'extrême gauche devrait être également représentée. La majorité a hésité à présenter des candidats et s'est demandée s'il ne valait pas mieux laisser le terrain libre à M. Chauvel, qui porte à présent les couleurs du parti socialiste démocrate, dont le secrétaire général est M. Eric Hintermann. Le R.P.R., à pour sa part, décidé d'être présent et a investi M. Ferré. Le C.D.S. aimerait lui aussi être représenté. Le B.C.F. choisit M. Claude Poperen, membre du bureau politique chargé de superviser la région des Pays de la Loire. Les communistes ne se privent pas de déclarer que l'exemple donné par la circonscription justifie les craintes que l'on est en droit de nourrir vis-à-vis du P.S. et prouve que le projet de cette formation ne sont jamais exempts d'évolution inattendue après leur élection. Il s'agit moins pour les communistes de rivaliser avec le P.S. au niveau des élections législatives que de prendre date pour les futures élections municipales. Déjà ? Oui, car la gauche socia-

lions législatives la gauche sera majoritaire en sièges dans les Pays de la Loire. Il faut en effet compter, ici comme ailleurs, avec le découpage des circonscriptions. Des centres comme Nantes, Angers, Laval, Le Mans et La Roche-sur-Yon se trouvent associés à d'importants espaces ruraux, et le vote conservateur des campagnes devrait permettre de continuer à limiter la portée du glissement à gauche des milieux urbains. Seule la Sarthe échappe à ce phénomène, sans doute parce qu'elle est plutôt tournée vers l'Ile-de-France et rattachée à une autre tradition. Il en va de même, mais dans un bien moindre mesure, du sud-est de la Vendée — le Vendée républicaine — tournée vers les Charentes.

VENDEE : rivalités dans la majorité

En Vendée comme en Loire-Atlantique, les chances de la gauche paraissent faibles. D'autant plus que le nouveau maire socialiste de La Roche-sur-Yon, M. Jacques Audebert, a renoncé à se présenter dans la première circonscription afin de se consacrer entièrement à sa ville. Il a cédé la place à M. Daniel Astier. Le P.C.F., quant à lui, a de nouveau investi M. Maurice Bouché, secrétaire fédéral. M. Paul Callaud, député républicain sortant, n'en est pas moins affaibli par son échec municipal à La Roche-sur-Yon. Il était, en outre, menacé d'une « primaire », le P.R.P. ayant décidé de présenter contre lui M. Alain Chenot, trente-sept ans, fils du vice-président du Conseil d'Etat. Face à un député fatigué, M. Chenot pourrait espérer bénéficier de son ancienne appartenance au cabinet de M. Vincent Auriol, élu de la quatrième circonscription, lorsque ce dernier était ministre de la Qualité de la vie. Les espoirs gaullistes se fondent, en outre, sur le fait que les giscardiens sont apparus lors des élections sénatoriales du 25 septembre, en perte de vitesse, comme en a témoigné le récent échec de M. Hubert Durand, sénateur sortant. Les centristes du C.D.S., qui ne sont pas en mesure de faire une analyse sereine, ont aussi à présenter un candidat. M. Callaud a résolu, au moins au niveau local, la difficulté en offrant à M. Chenot de devenir son suppléant. Celui-ci a accepté. L'accord intervenu entre les deux hommes doit encore être ratifié par les instances nationales de leurs formations. Mais il a, d'ores et déjà, provoqué au sein de la fédération départementale de



partout une valeur symbolique. Il en va pratiquement de même dans la septième circonscription (Gérande) et dans la huitième (Falmoulet), où se représentent respectivement M. Olivier Guichard (R.P.R.), ancien ministre d'Etat, maître de La Baule, et Lucien Richard (R.P.R.). Le maire de La Baule devra notamment se défendre devant le conflit du mouvement des démocrates. M. Yves Mardeux, et le seul élu d'opposition au sein de son conseil

municipal, M. André Thiérier (P.S.). Il faudra tenir compte dans ces deux circonscriptions, mais surtout dans la huitième, de l'intervention des écologistes, qui s'opposent à la construction d'une centrale nucléaire sur le site du Pellerin. Lors des élections municipales, c'est sur le problème de ce site que s'était polarisé le débat, et la campagne menée par les mouvements antinucléaires avait été particulièrement vive.

a besoin d'un chef et n'a que fait d'un nouveau.

Dans la quatrième circonscription (Les Herbiers-Montalieu), le R.P.R. doit également prendre garde au siège de M. Anzquer. Elu depuis 1958 et dès le premier tour depuis 1967 (en 1973 avec 15,5% des voix), l'ancien ministre n'est pas sérieusement menacé, mais la présence d'un radical valoisien, M. Jean Bonnet, peut attirer une partie de l'électorat de la majorité, et le C.D.S. pourrait lui aussi venir concurrencer le sortant. La Nouvelle Action française doit également investir un candidat, M. François-Julien Guerry.

Dans la deuxième circonscription (Fontenay-le-Comte), enlevée en 1973 par M. André Porens, qui se présentait comme « pompidouiste » face au député de l'époque, M. Bousseau, le député sortant n'est plus en situation de franc-tireur, puisqu'il bénéficie de l'investiture du C.D.S. et du soutien du P.R. et du R.P.R. Il ne trouve face à lui que les deux candidats de la gauche, une socialiste, Mme Claudine Garrique, et un communiste, M. Gérard Gréaud, et une femme, Mme Lévy, sans étiquette mais favorable à la majorité. Le P.S.U. envisage d'être, lui aussi, présent dans les quatre circonscriptions du département.

MAINE-ET-LOIRE : une lente évolution

Comme en Vendée, la principale « locomotive » du parti socialiste, M. Jean Monnier, nouveau maire d'Angers et ancien responsable départemental de la C.F.D.T., a décidé de ne pas briguer un mandat législatif. Ce qui précède-il ne l'empêchera pas d'intervenir activement dans la campagne. Face à M. Jean Narquin, député R.P.R. sortant de la première circonscription (Angers Nord), particulièrement actif et fort bien implanté depuis 1968, le P.S. est représenté par M. Jean Rousseau, premier adjoint, qui mène pour l'instant sa campagne dans le style notable, avec une certaine discrétion. Le P.C.F. présente M. Michel Bouet, cette circonscription est la moins défavorable à la gauche. L'électorat urbain et rural s'équilibrent approximativement. M. Narquin devra, en outre, tenir compte de la candidature de

Challans, qui, après avoir manqué de peu le siège en 1967, avait en 1973 obtenu, lors du second tour, 31,8% contre 42,6% à M. Mauger et 26,6% au représentant du P.S. Depuis est notamment intervenu le conflit relatif aux tarifs du péage du pont qui dessert l'île de Noirmoutier. M. Levillé a contribué à dénouer la crise en obtenant du conseil municipal une suspension des augmentations. A cette occasion, comme lors de la vente, en novembre dernier, de M. Jacques Chirac, le député R.P.R. de la circonscription a tenu des propos fort sévères pour l'utile et le chef de l'Etat, affirmant par exemple : « La France

M. Maurice Bouché-Thomas (radical) et de celle, si elle se trouve confirmée, de M. Prosper David (C.N.I.P.), maire de Briollay, qui bénéficie d'un électoral personnel. En 1973, au premier tour, il avait rasé 20,8% des voix. Le parti républicain, en pleine réorganisation dans le département, relance son action à partir d'un noyau d'anciens militants de G.S.L. (Génération sociale et libérale), en rupture avec les hobeaux. Il n'a procédé qu'à une investiture, M. Daniel Rouille, dans la première circonscription justement, mais songe aussi à des « primaires », notamment dans les deuxième et troisième circonscriptions. Cette réorganisation du P.R. traduit, à sa manière, la lente évolution de ce département. M. Jean Foyer, député R.P.R. de la seconde circonscription (An-

LES ÉLUS DE LA RÉGION, DE 1958 A 1977

Table with 7 columns: LOIRE-ATLANTIQUE, MAINE-ET-LOIRE, MAYENNE, SARTHE, VENDEE, PAYS DE LA LOIRE TOTAL. Rows list political groups: Gaullistes, Modérés, Centristes, Radicaux, Socialistes, Communistes, Non-inscrits.

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958, U.D. S. en 1967, U.D.R. en 1968 et en 1973. Les élus modérés étaient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962. Les centristes étaient ceux du M.R.F. en 1958, du Centre démocratique en 1962 et du P.D.M. depuis 1967.

(a) M. Dronze, P.D.M., qui avait été élu en 1958 comme U.N.R. (b) M. Christian Chauvel, élu en 1973 au titre du parti socialiste, en a été exclu en 1976. Il appartient aujourd'hui au parti socialiste démocrate (P.S.D.) de M. Hintermann. (c) M. Huzault, député 1962. (d) M. Buzault et M. Desaut. (e) M. Paul Boudon, élu de 1958 à 1968 comme suppléant de M. Rivain (U.D.R.), qu'il avait remplacé à l'Assemblée nationale, après son décès, le 21 avril 1971. (f) M. Chaplain, précédemment U.N.R., puis U.D.R.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

contrarier la poussée de l'opposition

qu'un score médiocre, et M. Jacques Asséray, candidat socialiste, membre du C.E.R.E.S., et fils de l'ancien député M.E.P.

suivi son échec lors des élections municipales à Bauge, ce qui, localement, a eu le plus mauvais effet. Les « giscardiens » pourraient se retrouver derrière M. Alphonché (soutenu par le C.D.S.), gendre de M. Philippe Rivain, et qui a pris sa succession à la mairie de Longué. Mais le P.R. aimerait se battre dans cette circonscription sous ses propres couleurs.

ne retrouvera pas, mais le P.R. et le P.L. ne le concurrencent ni l'un ni l'autre. Certes, M. Ligot doit tenir compte de la crise qui sévit dans l'industrie de la chaussure, et a enregistré une nette baisse de ses suffrages lors des élections municipales, mais sa marge reste confortable : il avait été élu en 1973 avec 47 % des voix contre M. Le Bastit de La Morinière, député U.D.R. sortant, qui en avait obtenu 38,5 %.

MAYENNE : les retombées des élections municipales

Difficultés également à Laval, dans la première circonscription de la Mayenne, pour désigner les candidats. Le P.S. a préféré M. André Pinçon, maire de la ville, à l'ancien suppléant de Robert Buron, M. Roger Burard.

Si, dans la seconde circonscription (Château-Gontier-Craon), M. de Gastines, député sortant, maire de Craon, ne craint pratiquement rien dans la troisième

circonscription (Ernée, Mayenne-Ouest), le maire socialiste de Mayenne, M. Claude Leblanc, peut tenter de profiter des mutations qui s'effectuent du côté de la majorité. M. Bertrand Denis, député P.R. sortant, élu en 1968 et constamment réélu depuis, s'efface, en effet, devant M. Boulanger de Branches, conseiller général P.R. de Chailland. Si le candidat du P.S. peut espérer réaliser un bon score en milieu urbain, la campagne peut, là encore, sauver la majorité.

SARTHE : des successions difficiles

La P.C.F. qui n'a, dans cette région, aucun député et ne peut guère espérer en obtenir dans les quatre autres départements, fait porter tous ses espoirs sur la description d'un député de la Sarthe (Le Mans - III, Saint-Calais), où il présente M. Daniel Boulay, adjoint au nouveau maire communiste du Mans, M. Jean-Claude Boulay, qui a été élu député en 1973.

l'arrêt de l'augmentation du trafic des poids lourds ; l'indemnisation totale des victimes de l'automobile (accidentés, victimes du bruit, etc.) ; la réduction effective des limites de vitesse et l'élimination de l'automobile au volant pour réduire l'émission de pollution.

LES PROPOSITIONS D'ACTION ECOLOGIQUE DU C.D.S. M. Philippe Saint-Marc, conseiller national de la qualité de la vie au Centre des démocrates sociaux, a présenté, mercredi 11 janvier, une série de propositions d'action écologiques.

La tension entre communistes et socialistes, jointe au fait que l'ancien sénateur M. Fernand Polignault, qui était administrativement rattaché au groupe socialiste, et dont l'influence est réelle dans le secteur rural, a mal ressenti son échec lors des élections sénatoriales, et ne favorisera pas les reports en faveur du P.C. peut permettre à la majorité de conserver un espoir. Le P.R. présente un médecin de trente-deux ans, M. Jean-Pierre Parisot, et le C.D.S. un jeune assistant de la faculté de droit, M. Bertrand Lohry. Le C.N.L.P. est également présent avec M. Gérard Hamelin et les gaullistes d'opposition avec M. Paul Guillemin.

Une moitié d'entre eux se présenteront dans la région parisienne, l'autre moitié se répartissant entre une douzaine de régions. « Nous ne participons pas seulement à la compétition électorale pour faire connaître les propositions des écologistes », a précisé M. Delarue, mais pour appuyer des élus au Parlement. Compte tenu des sondages, cette hypothèse est désormais plausible.

Le C.D.S. a déposé une autre proposition de loi créant un conservatoire des espèces animales et végétales menacées de disparition. Enfin, il met à son programme un remaniement de la réglementation sur le ramassage des déchets qui lui-ci tiennent compte davantage des nécessités écologiques (en particulier la protection contre l'érosion) et fait davantage sentir son contrôle de l'opinion publique.

Entre circonscription sans majorité nette, la troisième (La Flèche), où M. Raymond Dronne (C.D.S.) avait été élu en 1973 avec une avance de 18 voix seulement, sur 44 062 suffrages exprimés, sur M. Albert Pons, député socialiste de la circonscription de 1969 à 1968 et à nouveau candidat. Depuis, M. Dronne a perdu son siège au conseil général. On comprend que la majorité et les forces d'opposition ont obtenu le député sortant, dont le siège paraît perdu, pour tenter de le sauver grâce à un homme neuf, qui se situe dans la mouvance radicale, est entré en lice et on parle de la candidature de M. Bertrand de Malgret, ancien président des républicains indépendants au conseil de Paris et suppléant de Mme Nicole de Hautecloque, député R.P.R. de Paris.

« Si le voiture peut être un instrument de liberté, elle est devenue aujourd'hui un danger », a-t-il dit. Danger parce qu'elle gaspille l'énergie, qu'elle ampute le temps de vivre, qu'elle tue trois mille Français par an, qu'elle détruit les villes et les sites, qu'elle provoque des nuisances, qu'elle aggrave les inégalités sociales, qu'elle est devenue un lobby qui « asservit tous les partis politiques ».

« Si le voiture peut être un instrument de liberté, elle est devenue aujourd'hui un danger », a-t-il dit. Danger parce qu'elle gaspille l'énergie, qu'elle ampute le temps de vivre, qu'elle tue trois mille Français par an, qu'elle détruit les villes et les sites, qu'elle provoque des nuisances, qu'elle aggrave les inégalités sociales, qu'elle est devenue un lobby qui « asservit tous les partis politiques ».

La majorité doit également assurer une relève dans la cinquième circonscription (Mamers, La Ferté-Bernard), dont le député sortant, M. Michel d'Allières (P.R.), a été élu député. En décembre 1977, le député avait prévu de céder son siège à M. Pierre-Etienne Gauthier, conseiller général R.P.R. maire de Marolles. Les luttes d'influences nationales ont amené le P.R. à vouloir conserver ce siège. Il présente donc M. Pierre Lardéret, conseiller général. Une femme — la seule candidate du département — Mme Jocelyne Denny, tirée et un peu étonnée, mais semble-t-il plutôt favorable à la majorité, et un candidat du Mouvement des démocrates, M. Yves Populaire, viennent compliquer un peu plus le jeu, sans que les représentants de la gauche, Mme André Chopart (P.S.) et Roger Massé (P.C.F.), puissent, pour autant, nourrir de réels espoirs.

« Si le voiture peut être un instrument de liberté, elle est devenue aujourd'hui un danger », a-t-il dit. Danger parce qu'elle gaspille l'énergie, qu'elle ampute le temps de vivre, qu'elle tue trois mille Français par an, qu'elle détruit les villes et les sites, qu'elle provoque des nuisances, qu'elle aggrave les inégalités sociales, qu'elle est devenue un lobby qui « asservit tous les partis politiques ».

« Si le voiture peut être un instrument de liberté, elle est devenue aujourd'hui un danger », a-t-il dit. Danger parce qu'elle gaspille l'énergie, qu'elle ampute le temps de vivre, qu'elle tue trois mille Français par an, qu'elle détruit les villes et les sites, qu'elle provoque des nuisances, qu'elle aggrave les inégalités sociales, qu'elle est devenue un lobby qui « asservit tous les partis politiques ».

Après les élections, que deviendra l'économie française ? 4 scénarios chiffrés



Pour recevoir ce numéro spécial de L'EXPANSION et pour économiser 52 F abonnez-vous à L'EXPANSION avant la fin de la semaine.

Est-il vraiment impossible de savoir où en seront la production, la consommation, l'inflation et le chômage, dans six mois ? Tout dépend du résultat des élections. Il est donc nécessaire de disposer de pronostics précis, correspondant à chacune des hypothèses envisageables.

- Scénario "BARRE" : la stabilité maintenue (nette victoire de la majorité).
Scénario "CHABAN" : une relance modérée (la majorité passe de justesse).
Scénario "MITTERRAND" : une relance massive (victoire de la gauche désunie).
Scénario "MARCHAIS" : une relance massive et dirigée (réconciliation à gauche).

Ce dossier "hors commerce" LE GRAND TOURNANT DE L'ECONOMIE est offert en cadeau aux premiers lecteurs qui nous répondront.

Ce dossier de 90 pages est le résultat de plusieurs mois de travail des spécialistes de L'EXPANSION, sous la direction de Jean Boissonnat, avec la participation des plus grands économistes et sociologues mondiaux. Le Président de la République a pris la plume pour y exposer en personne sa vision des dix années à venir.

Form for L'EXPANSION Bulletin d'abonnement à prix réduit, including fields for name, address, and postal code.

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Dans la nouvelle préface de « Démocratie française »

Le P.S. cherche à concilier rigueur économique et SMIC à 2 400 F

M. Giscard d'Estaing analyse la rupture de l'union de la gauche

Pour la rédaction en format de poche de Démocratie française, M. Giscard d'Estaing a rédigé une nouvelle préface qui s'ajoute à celle de la première édition. Il constate le succès de son ouvrage et celui d'une formule, le pluralisme, et note que « le dossier des crises est resté remarquablement plat ».

Le choix, par la direction du parti socialiste, du SMIC à 2 400 francs par mois en mars 1978, annoncé par M. Mitterrand le 4 janvier, lors de la présentation de la version socialiste du programme commun actualisé, a été une histoire.

quantitatives et le compenser par des réformes structurelles barbares. M. Mitterrand a longtemps balancé avant de se ranger à l'avis du premier groupe de ses amis, majoritaire au bureau exécutif.

Les arguments des économistes

Face à cette offensive politique, les économistes du P.S. n'ont pas fléchi. Groupés autour de la commission économique qu'animent MM. Rocard, Bouloche et Aillaud, ils ont multiplié les études et les chiffres pour convaincre M. Mitterrand de ne pas trop charger la barque.

Les conséquences

40 % des salariés ont actuellement, dans l'industrie et le commerce, un salaire net inférieur à 2 400 F par mois ; 87 % se trouvent en dessous de 4 800 F (double du SMIC proposé pour mars). Même si on limite à ces salariés l'effet d'une hausse dégressive proposée, on peut s'attendre que cela représente, pour les bénéficiaires, une majoration moyenne de l'ordre de 13 à 15 % selon le type de modulation adopté.

Le vote des Français de l'étranger

Bellegoët, adjoint au maire, a accepté ces inscriptions par deux voix contre une, celle de M. Bellegoët. M. Delmas a affirmé, d'autre part, que trois mille électeurs de la deuxième circonscription de Montpellier, beaucoup plus sûre pour le candidat socialiste, ont été inscrits.

Le Front national rend publique une première liste de 104 candidats

Le Front national a rendu public, mercredi 11 janvier, au cours d'une conférence de presse, une première liste de candidats aux élections législatives. Une deuxième liste sera publiée le 21 janvier.

- ALLEYER : Mme Brigitte André (33)
ALFES - DE HAUTE-PROVENCE : Mme Jacqueline Chevalle (10)
ALFES-MARITIMES : MM. Daniel Malgouyres (32); Jean-Paul Ripoll (8); Robert Jobin (5)
AVEYRON : M. Jean-Marc Martinuzzi (9)
BOUCHES-DU-RONE : MM. Daniel Bessonnet (3); Gérard Barrelier (7); Guy Pantalès (8); Paul Caïre (10); Yves Jacquinet (11)
CALVADOS : M. Denis Lellève (9)
CEARENTE - MARITIME : M. Palmier (4)
COTES-DU-NORD : MM. Maurice Mallange (12); Jean Babuel (6)
DORDOGNE : M. Jacques Ricard (17)
DROME : Mmes Germaine Burgaz (16); Antoinette Carpenne (3)
EURE : M. Christian Le Rick (13)
EGRE-ET-LOIR : MM. Dominique Foucault (14); Jean-Pierre Siboulet (2); Serge Palmier (3)
FINISTERE : M. Jules Laurent (4)
GARD : MM. Hervé Rabi (2); Serge Martinez (3)
HAUTE-GARONNE : M. Gilbert Siney (2)
GIRONDE : MM. Robert Blancan (12); Olin Rossignol (2); Gérard Sirgues (10)
HERAULT : M. Alain Jamet (12)
LOIRE : M. Georges Rouchouze (2)
HAUTE-LOIRE : M. Jacques Bost-Gilès (11)
LOT-ET-GARONNE : M. Roger Chauzy (3)
HAUTE-MARNE : M. Jacques Bourgeois (17)
NORD : MM. Michel Nys (8); Yves Lablouis (11)
OISE : M. Michel Chardenal (4)
ORNE : M. Jean Lamoy (3)
PAS-DE-CALAIS : MM. Lucien Lemaire (4); Rémy Delrue (7)
PUY-DE-DOME : M. Jean-Claude Valadier (17)
RHONE : MM. Michel Le Levier (12); Philippe de Salluy-Canéan (2); Charles Berthemy (3)
SARTHE : M. François Bernada (3)
SAVOIE : M. Gilles Billard (3)

M. Christian Bonnet : quel tintamarre !

M. Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, s'est étonné mercredi 11 janvier, au micro de Radio-France internationale, du « tintamarre fait par l'opposition autour de l'inscription sur les listes électorales des Français de l'étranger ».

Le mouvement occitan V.V.A.P. enregistre « avec satisfaction » plusieurs points d'accord avec le P.S.

M. Louis Le Pensec, délégué du parti socialiste, chargé des questions régionales, a été reçu au Finistère, à la réunion de la délégation nationale de l'association du mouvement socialiste occitan Volez vivre au pays (V.V.A.P.) composée de MM. Eric Save, Pierre Desrozier et Claude Pasqual.

Mme Scrivener ne se présentera pas

Mont-de-Marsan. — Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, a indiqué qu'elle ne sera pas candidate aux élections législatives. Interrogée, mercredi 11 janvier, à Mont-de-Marsan, où elle présidait une réunion de travail à laquelle participaient des représentants de l'administration, des consommateurs et des commerçants, elle a précisé que sa candidature avait été envisagée à Versailles (5e circonscription de Versailles), dont le député sortant est M. Bernard Destremau (P.R.).

M. Jean-Claude Servan-Schreiber, président du Rassemblement des Français à l'étranger, a déclaré, mercredi 11 janvier, à Nimex, qu'il est candidat aux élections législatives.

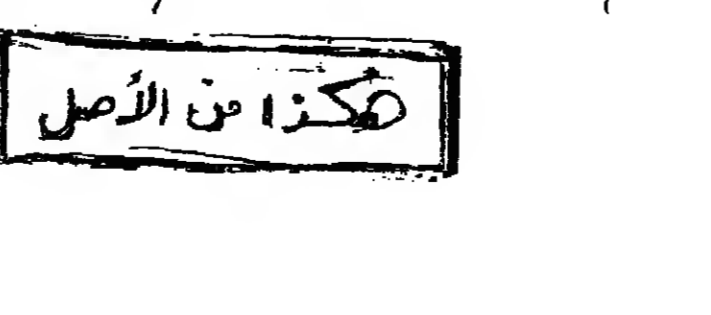
M. Gérard Gremetz, membre du bureau politique du parti communiste, a dénoncé « les abus, les fraudes et les manœuvres auxquelles on donne lieu les inscriptions des Français de l'étranger ».

« On peut se demander, a déclaré M. Delmas, si le droit peut être libéré de l'état de droit de l'inscription des Français résidant à l'étranger, et l'honnêteté d'hommes politiques intègres, sans apporter la preuve de ce qu'ils avancent. »

Le Front national rend publique une première liste de 104 candidats

- ALLEYER : Mme Brigitte André (33)
ALFES - DE HAUTE-PROVENCE : Mme Jacqueline Chevalle (10)
ALFES-MARITIMES : MM. Daniel Malgouyres (32); Jean-Paul Ripoll (8); Robert Jobin (5)
AVEYRON : M. Jean-Marc Martinuzzi (9)
BOUCHES-DU-RONE : MM. Daniel Bessonnet (3); Gérard Barrelier (7); Guy Pantalès (8); Paul Caïre (10); Yves Jacquinet (11)
CALVADOS : M. Denis Lellève (9)
CEARENTE - MARITIME : M. Palmier (4)
COTES-DU-NORD : MM. Maurice Mallange (12); Jean Babuel (6)
DORDOGNE : M. Jacques Ricard (17)
DROME : Mmes Germaine Burgaz (16); Antoinette Carpenne (3)
EURE : M. Christian Le Rick (13)
EGRE-ET-LOIR : MM. Dominique Foucault (14); Jean-Pierre Siboulet (2); Serge Palmier (3)
FINISTERE : M. Jules Laurent (4)
GARD : MM. Hervé Rabi (2); Serge Martinez (3)
HAUTE-GARONNE : M. Gilbert Siney (2)
GIRONDE : MM. Robert Blancan (12); Olin Rossignol (2); Gérard Sirgues (10)
HERAULT : M. Alain Jamet (12)
LOIRE : M. Georges Rouchouze (2)
HAUTE-LOIRE : M. Jacques Bost-Gilès (11)
LOT-ET-GARONNE : M. Roger Chauzy (3)
HAUTE-MARNE : M. Jacques Bourgeois (17)
NORD : MM. Michel Nys (8); Yves Lablouis (11)
OISE : M. Michel Chardenal (4)
ORNE : M. Jean Lamoy (3)
PAS-DE-CALAIS : MM. Lucien Lemaire (4); Rémy Delrue (7)
PUY-DE-DOME : M. Jean-Claude Valadier (17)
RHONE : MM. Michel Le Levier (12); Philippe de Salluy-Canéan (2); Charles Berthemy (3)
SARTHE : M. François Bernada (3)
SAVOIE : M. Gilles Billard (3)

Faits et... (Vertical text strip on the right side of the page)



Le Monde

Société

JUSTICE

AU CONSEIL D'ÉTAT

Un prolongement de l'affaire Audin Une si vieille histoire...

Un arrêt rendu mercredi 11 janvier par le Conseil d'État (nos dernières éditions) annule le jugement par lequel le tribunal administratif de Paris avait, le 25 février 1975, rejeté une demande d'indemnité 1400 000 francs au total présentée par Mme Maurice Audin en son nom propre et au nom de ses trois enfants.

administratif était bien compétent pour examiner cette thèse de la déchéance quadriennale, il ne l'était pas pour connaître de la demande d'indemnité de Mme Audin, justiciable des seuls tribunaux judiciaires... devant qui elle peut maintenant se pourvoir...

Le Conseil d'État estime que, si le tribunal

Le 11 juin 1957, Maurice Audin, assistant à la faculté des sciences d'Alger, est interpellé par des militaires du service des renseignements de sous-secteur de la Bouzarèche (Nord algérien). Cet enseignant, âgé de vingt-cinq ans, membre du parti communiste algérien, est emmené pour y être interrogé au centre de triage d'El Biar. Quelques jours plus tard, il y disparaît pour toujours.

Cette vérité, approuvée à force d'investigations et de témoignages, n'a jamais officiellement acquis force d'évidence. Selon le comité qui porte son nom, Maurice Audin, torturé comme tant d'autres au cours de ses interrogatoires, ne parle pas.

Tröp tard ? Tout depuis le début a toujours semblé venir trop tard.

Tröp tard ? Tout depuis le début a toujours semblé venir trop tard.

MICHEL KAJMAN.

« Officiellement » — mais il y a beau temps que l'adverbe n'impressionne plus, — la trace de Maurice Audin aurait été perdue, le 21 juin 1957, après son éviction du véhicule qui le conduisait dans les locaux où aurait dû l'entendre la police judiciaire.

Une lettre éloquent

L'épouse de Maurice Audin et le fils aîné de ce dernier ont toujours relégué cette thèse de l'événement. Il n'y eut vu qu'un mauvais scénario établi pour tenter de mettre fin aux questions embarrassantes.

Depuis, il n'a plus été question, en libération, du fond de l'affaire Audin. Ce qui n'a jamais été question que de cela. Même si, au cours d'un retour en Algérie, en 1967, un avocat put donner lecture d'une lettre éloquent. Adressée le 4 décembre 1959 par un conseiller technique du ministère de la justice à M. Edmond Michelet, alors garde des sceaux, cette lettre établissait l'authenticité de la thèse de l'assassinat de Maurice Audin.

LA RENTRÉE DU TRIBUNAL DE PARIS

- Augmentation du nombre de vols avec armes et des attentats
- Recours grandissant à la procédure du flagrant délit

L'audience solennelle de rentrée du tribunal de grande instance de Paris a eu lieu, mercredi 11 janvier, sous la présidence de Mme Simone Rozès, le siège du ministère public étant occupé par M. Louis Barbaroux, procureur de la République, en présence de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, et de Mme Monique Pelletier, secrétaire d'État auprès du ministre de la justice.

FAITS DIVERS

Un forçé à l'arsenal de Tarbes.

Un employé de l'arsenal de l'État de Tarbes (Hautes-Pyrénées), M. Florent Garrigo, quarante-deux ans, réintégré, a été grièvement blessé de plusieurs balles de pistolet, le 11 janvier, deux cadres de l'établissement avant de se retractor dans la salle des ordinateurs de l'arsenal au moment de faire sauter une charge d'explosif.

Les Chiliens du Vaudreuil.

Une centaine de personnes ont manifesté mercredi 11 janvier à Evreux (Eure), lors d'une réunion du conseil général, pour protester contre la décision du préfet de réintégrer à l'installation de trente réfugiés latino-américains à la ville nouvelle du Vaudreuil (le Monde du 23 décembre). Les manifestants ont fait irruption dans la salle.

Faits et jugements

PERTURBATIONS AUX CONSEILS DE PRUD'HOMMES

À la suite de la promulgation d'une loi créant la grande juridiction des actes de justice devant les juridictions civiles et administratives (opras au « Journal officiel » du 21 décembre 1977), les secrétaires et secrétaires adjoints des conseils de prud'hommes, qui avaient cessé de travailler entre le 2 et le 6 janvier, ont entrepris une « grève du siège » depuis le 3 janvier.

Les pharmaciens de Villejuif craignent pour leur sécurité.

Est d'entre eux ayant été victimes d'agressions à main armée, en moins de trois mois, les dix-sept pharmaciens de la ville de Villejuif viennent d'adresser une pétition au préfet du Val-de-Marne pour réclamer une surveillance accrue. Cette démarche intervient au moment où la préfecture demande aux pharmaciens de Villejuif de rétablir une permanence de nuit. Le ton de la pétition avait été abandonné et y a pris de quatre ans en raison de l'insécurité régnant à Villejuif.

Une manifestation, place Vendôme < Q.H.S. : des usines qui fabriquent des fauves >

Sous le regard vigilant des gardes mobiles et des gardiens de la paix stratégiquement placés sur la place Vendôme et ses abords, un petit attroupement s'est formé mercredi 11 janvier, vers 16 heures, devant le ministère de la Justice, place Vendôme, à Paris. Une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel du Comité d'action des prisonniers et du Comité travailleurs justice, qui organisait une manifestation pour dénoncer le système d'oppression carcérale qui s'est développé en matière de haute sécurité a en de plus haute sécurité et ainsi que dans les établissements de sécurité renforcée (« Le Monde » du 4 janvier).

ANTISÉMITISME A DIJON

Dijon. — Depuis une quinzaine de jours, inscriptions sur les vitrines de commerçants, lettres anonymes de menaces de mort et communications téléphoniques se succèdent, visant des Dijonnais israélites. L'affaire a commencé le 24 décembre 1977, lorsque les rédactions des deux quotidiens de Dijon, les Dauphines et la Bise public, ainsi que l'hôtel de police, ont reçu un appel téléphonique.

JEUNESSE

Création d'un circuit motocycliste à Tremblay-lès-Gonesse

M. Paul Dijoud, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, a annoncé, ce mercredi 11 janvier, qu'un site avait été choisi pour l'implantation d'un circuit motocycliste en Île-de-France. Ce circuit sera établi sur le domaine de Tremblay-lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis), soit à une distance d'une vingtaine de kilomètres de Paris, et sera donc parfaitement desservi par les autoroutes A1 et A15. Situé sur un terrain d'une vingtaine d'hectares, il aura l'avantage d'être isolé de toute habitation.

Une acquisition de terrain par le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, les frais d'aménagement du circuit (qui sera aménagé sur les conseils de pilotes hautement qualifiés) et de construction des équipements socio-éducatifs y sont essentiellement assurés par l'Etat et la région. Le centre moto, dont le coût est estimé à 6 millions de francs, sera financé à concurrence de 4 millions par l'Etat.

SPORTS

FOOTBALL

M. Guy Hermier : le peuple argentin craint avant tout l'isolement

M. Guy Hermier, membre du bureau politique, et responsable du sport au parti communiste, appelle le peuple argentin à ne pas abandonner la préparation de la Coupe du Monde pour dénoncer le climat de violence et de répression qui règne en Argentine. Cependant, M. Guy Hermier ne croit pas que le boycottage soit une réponse à l'attente du peuple argentin. « Car, poursuit-il, que nous demandons le peuple argentin en lutte ? Toutes forces conjuguées, il nous demande d'aller en Argentine et de l'aider. Il nous demande d'apporter un soutien politique au combat qu'il mène contre le complot qui, au sein même de l'armée et du gouvernement, tend à faire sombrer le pays dans le fascisme. Il craint par-dessus tout l'isolement, le silence et l'oubli. Il souhaite que des dizaines de milliers de visiteurs et de journalistes viennent en Argentine pour voir et commenter les matches, et aussi pour dire la vérité du pays. »

RUGBY

BASTIANI CAPITAIN DU XV DE FRANCE CONTRE L'ANGLETERRE

La commission de sélection de la Fédération française de rugby a formé comme suit l'équipe de France qui rencontrera l'Angleterre le 21 janvier au Parc des Princes en match d'ouverture du Tournoi des cinq nations : Arribas; Aguirre, trois-quarts; Gourdon, Belasrain, Bertranne, Averous; ouverture; Vivies; demi de mêlée; Gallion; avants; Skrela, Bastiani (capitaine), Rives; deuxième ligne; Imbernon; troisième ligne; Choulet; quatrième ligne; Pafou, Paparemborde.

BASKET-BALL

Le Mans a battu Roussou (Pologne) 103 à 75; Nice a battu Genève 83 à 78; Pologne (Italie) a battu Berlin 82 à 81.

L'INFORMATION SUR LA CATASTROPHE DE LIÉVIN EST TERMINÉE

Le syndicat régional des mineurs C.F.D.T. du Nord-Pas-de-Calais avait adressé à l'occasion du trentième anniversaire de la catastrophe minière de Liévin (le Monde du 17-18 janvier), une lettre au premier président de la cour d'appel de Douai, au procureur général et au président de la chambre d'accusation pour protester contre le retard important de la procédure engagée sur cette catastrophe qui a fait quarante-deux victimes le 27 décembre 1974. Le président de la chambre d'accusation vient de répondre à la C.F.D.T. Il déclare que "l'information relative à la catastrophe minière de Liévin est maintenant terminée".

SMIC à 2 400 F
FRANCAIS DE LETTE
MONTPELLIER
ACCUSE M. FRECHIER
LE DE POUVOIR

lettres étrangères

Une grande romancière japonaise de l'an mille

(Suite de la page 15.)

Sans compter l'imagination qui projette les femmes hors du temps, dans le désir et la folie de l'attente; le mélange étouffant d'une sensualité que toute la culture, toutes les visions de la beauté viennent enrichir et de l'horreur scandalisée devant la nudité; une présence obsédante de la mort et du spectral. Qui a pénétré dans ce monde où les sons sont aussi lancinants que chez Tourgeniév, la mélodie aussi haïnée que chez Frost, la musique de flûte ou de cithare aussi riche de thèmes secrets que chez Thomas Mann, les rêves aussi intégrés au récit que chez les Romantiques allemands — sera à jamais marqué par la volupté si particulière de ce texte.

et en a des centaines dans le *Genji*, viennent ajouter leur poignance à la beauté des amours éphémères, des amours regrettées, souhaitées, confuses mais toutes vécues dans la même terzifiante intensité, détruisant la blancheur qui masque les visages et la sage ordonnance des longues chevelures noires. Que de rencontres où la femme, surprise derrière un écran, dans le désordre des brocards, subit l'acte d'amour comme une éfraction ou un viol! Car cette œuvre est celle d'une femme attentive à la cruauté des mœurs et qui, dans la célèbre discussion des princes sur les femmes, se montre diaboliquement habile pour dévoiler l'égotisme des points de vue masculins qui s'en-trecroisent ici avec une maîtrise ironique digne d'un Henry James (Par exemple, nombre de personnages disent leur opinion sur un autre avant que celui-ci ait paru : Murasaki Shikibu rend dérisoire notre malheureuse obsession de « modernité » dans les techniques romanesques.)

d'Ivan Morris, la *Vie de cour dans l'ancien Japon au temps du prince Genji* (Gallimard, 1969), éclaire cette ère de paix et de beauté propice à la création féminine parce que libérée du joug des horreurs de la guerre.

Ainsi le *Genji* embrasse-t-il tous les domaines; pourtant il n'est pas seulement un roman social ni un roman historique, même s'il est le miroir fidèle d'une petite minorité privilégiée, adonnée au culte du raffinement; il est surtout un poème intemporel qu'il faudrait lire plusieurs fois pour saisir pleinement la leçon désempâtée qui se dégage à travers une savante et secrète symétrie.

Le fleuve abandonné

Car il arrivera au prince Genji la même mésaventure que celle qu'il a infligée à son père (Genji) à un fils de Fujiwara, la favorite de son père) : le fil d'Ariane de tout le livre est celui de l'inceste, la quête d'une mère bienaimée et perdue. Ainsi l'action des derniers livres du roman se déroule-t-elle sur les rives du fleuve Uji (ce terme signifie abandonné) — rivière fluctuante, coléreuse, boueuse, dont les berges désolées sont indéfiniment le théâtre de la mort — et vient-elle contredire les joutes brillantes de la cour, comme si Murasaki Shikibu avait voulu, à l'avance le prince Kôru — fils préféré de Genji — miner l'idéalisation du prince resplendissant par une vision amère et pessimiste « où tout part à la dérive avec le bruit de l'eau ».

Peu de textes posent avec autant d'acuité le problème de la traduction. René Siefert s'explique dans une préface substantielle. Il se défend d'avoir arabisé et soutient son parti pris de fidélité littéraire qui est à l'opposé de celui de Waley. (Le poète anglais, après avoir lu une page de Murasaki Shikibu, fermait les yeux puis resuscitait la magie éprouvée : il en résulte, bien sûr, des lacunes, et même de sérieuses coupures, mais l'esprit de l'œuvre ne semble jamais trahi.) On ne saurait trop engager le lecteur à consulter le merveilleux catalogue publié par Jeanette Oehler et Nelly Delay, qui irradie si bien la magie intérieure par Waley et rend perceptible, par le regard, combien les formes, les couleurs, la calligraphie étaient haussées alors au niveau d'une religion.

DIANE DE MARGERIE.

★ LE DEIX DU GENJI, de Murasaki Shikibu. Traduction intégrale du japonais par René Siefert. Presses orientalistes de France, tomes I et II (première partie : Livres I à XXXIII), 578 pages, 35 F les deux volumes. La seconde partie paraîtra assortie du « Journal » de Murasaki Shikibu.

sciences humaines

L'évangile thérapeutique de Mesmer

Un précurseur de Reich.

F RANK ANTON MESMER n'a pas fini d'intriguer. Charlatan pour les uns, il est pour les autres, le précurseur de la psychothérapie dynamique. Dans une étude en tous points remarquable, Franklin Ransky estime que non seulement Mesmer a déclenché un siècle avant Freud la première révolution thérapeutique, mais qu'en outre naît avec lui le mouvement antipsychiatrique. En effet, au moment où s'éclaire la psychiatrie et où Philippe Pinel accepte que l'allié soit l'agent de la société, de la famille et de l'Etat, Mesmer, lui, se veut exclusivement du côté du patient. Voilà qui donne envie de mieux connaître ce médecin souabe, né dans une famille plébéienne, le 23 mai 1734, au bord du lac de Constance. Protégé par les jésuites, il fera des études de théologie, de philosophie, de droit et de médecine. Viennent, en 1768, à l'âge de trente-deux ans, sa thèse relative à l'influence des planètes sur les maladies humaines.

Après Vienne, Paris. Mesmer s'y installe en 1778. Il ouvre une clinique où il accueille ce qu'il est convenu d'appeler le « prolétariat thérapeutique », c'est-à-dire les deux grandes catégories d'exclus de la médecine : d'une part, les « malades imaginaires », rejetés parce que « faux malades », et d'autre part, les « chroniques », rejetés parce que trop malades.

Des marquises et des abbés

Un de ses confrères, J.-J. Paulek, a décrit, avec une ironie mordante, l'hôtel particulier où officiait Mesmer : « ... C'est comme un temple de la divinité qui réunit tous les états ; on y voit des cardinaux bleus, des abbés, des marquises, des grisettes, des militaires, des traitants, des freluquets, des médecins, des jeunes filles, des accoucheurs, des gens d'esprit, des têtes à perruque, des moribonds, des hommes forts et vigoureux, etc. ».

Ao milieu de ce pandémonium, surgit alors Mesmer avec ses habits de soie et ses pantoufles dorées. A tous ces laissés-pour-compte de la médecine ordinaire, il préche un évangile thérapeutique révolutionnaire : point de médicaments, ni de diète, ni de chirurgie, ni de machines aux secousses électriques; rien que la circulation de « fluide » — force ineffable, mystérieuse, d'origine cosmique — pour rétablir l'harmonie.

A cette fin, deux voies s'offrent : le « magnétisme privé », qui consiste essentiellement en un système de passes à distance et d'attouchements, et le « ma-

gnétisme collectif », autour du fameux baquet. Ingrédient supplémentaire et indispensable : la musique. Utilisée dans un but thérapeutique, elle donne plus d'élan aux idées, anime les crises, accélère les processus, puis, au moment des épisodes critiques, apaise les tensions. Précurseur des formes modernes de psychothérapie individuelle ou groupale, Mesmer l'est aussi de la musicothérapie.

Comble d'audace et d'impudeur, il réserve le même traitement aux princesses et à la valetaille; il tient certes à se hisser au sommet de la pyramide, mais sans concessions, en faisant lui-même les règles de jeu.

Observateur lucide des mœurs de son époque, il écrit : « En France, la guérison d'une personne pauvre n'est rien ; quatre cures bourgeoises ne valent pas celles d'un marquis ou d'un comte ; quatre cures de marquis équivalent à peine celle d'un duc ; et quatre cures de ducs ne seraient plus rien devant celle d'un prince. Quel contraste avec nos idées, moi qui croyais mériter l'attention du monde entier, quand bien même je n'aurais guéri que des chiens. »

Décidément, ce Mesmer est insupportable. Fâcheusement impressionné par ses thérapies de groupe, le corps médical le prend à partie ; le temps de l'« écommunication » approche ; ce « aventurier cupide et sensuel » est sommé de rendre des comptes à la science. A ce propos, Franklin Ransky rappelle opportunément que de tout temps l'accusation de charlatanisme fut l'instrument d'exclusion utilisé par le pouvoir médical contre ses ennemis.

En 1785, Mesmer quitte Paris ; il mourra le 5 mars 1815 au bord du lac de Constance, à quelques kilomètres du lieu de sa naissance.

Ses limites, Franklin Ransky les mesure parfaitement. Certes, il a ouvert le chemin qui conduira avec Freud à l'hypnose ; certes, il a insisté sur la réversibilité des rôles de « patient » et de « thérapeute » ; certes, il a mis l'accent sur la rencontre de forces inconscientes ; certes, il a dénoncé le caractère pathogène de certaines structures familiales. Mais le rôle du rapport verbal tel que le préconisera la psychanalyse reste, théoriquement tout au moins, ignoré par le fondateur du magnétisme animal : il n'admettra jamais l'idée de la « parole qui guérit ». Pour lui, la vérité se trouve dans le corps, non dans la parole. C'est un marquis de Puységur, un de ses disciples, que reviendra le mérite d'avoir, le premier, découvert l'importance de la parole.

Un autre mesmérisme, le comte de Lutzelburg, remarquera également que le somnambulisme provoqué permet au malade de se confesser et, par là, de se libérer du poids du secret.

En fait si Mesmer n'a jamais vraiment admis l'idée de la « parole qui guérit », s'il est resté fixé au thème de l'hypocrisie du langage, cela tient à des raisons personnelles : ce drogué du travail physique, cet « hyperactif », maniait les mots difficilement et méprisait la théorie. Croyant à l'action plus qu'au verbe, il fut à bien des égards plus proche de Reich que de Freud.

ROLAND JACCARD.

★ MESMER OU LA REVOLUTION THERAPEUTIQUE, de Franklin Ransky. Ed. Fayot ; 261 pages, 35 F.

vingt ans après

Le 29 novembre 1957, les célèbres circonstances de la mort de Kennedy... Pour cette occasion, le livre de Robert Kennedy...

A propos de Paris

Un livre de Jacques Chateaubriand... Paris, la ville que j'aime...

Un livre de Paul Claudel... Paris, la ville que j'aime... Le chant d'un oiseau, le brame-ment des corch, le vol des oiseaux sauvages...

Un livre de Jeanne d'Arc... La légende de la Pucelle... Le livre de Jeanne d'Arc, écrit par elle-même...

JEAN YANNE l'apocalypse est pour demain ou les aventures automobiles de Robin Cruso. 224 pages - 39 F. Editions Jean-Claude Simoen.

GRAND PRIX NATIONAL D'HISTOIRE NAPOLEON Jean Tulard Fayard

SEUIL MICHEL BRAUDEAU Vaulascar. Les comètes sont rares. Presque autant que les écrivains originaux... Roman 320 pages 49 F.

L'interrogation angoissée de Louis Leprince-Ringuet. LE GRAND MERDIER ou l'espoir pour demain? 256 pages, 35 F. FLAMMARION

histoire

A côté de Clausewitz

Deux classiques de la stratégie réédités.

LONGTEMPS confinée dans les écoles militaires et les cercles d'états-majors, l'étude des stratégies et des tacticiens des dix-huitième et dix-neuvième siècles connaît, depuis quelques années, un renouveau évident.

Le comte de Guibert

« Lieutenant à trois ans, capitaine à quinze, colonel à vingt-six, amant littéraire et vite las de Julie de Lespinaise à trente et un, académicien à quarante-deux, maréchal de camp à quarante-cinq, François Apolline, comte de Guibert, publie son Essai général de tactique à vingt-sept ans.

La nouvelle conception de l'art de la guerre, stratégie de la mobilité tactique, de l'initiative des chefs et de la malléabilité des masses (c'est la théorie de la marche-manœuvre et de la « colonne à la Guibert »), exige une nouvelle économie du corps du

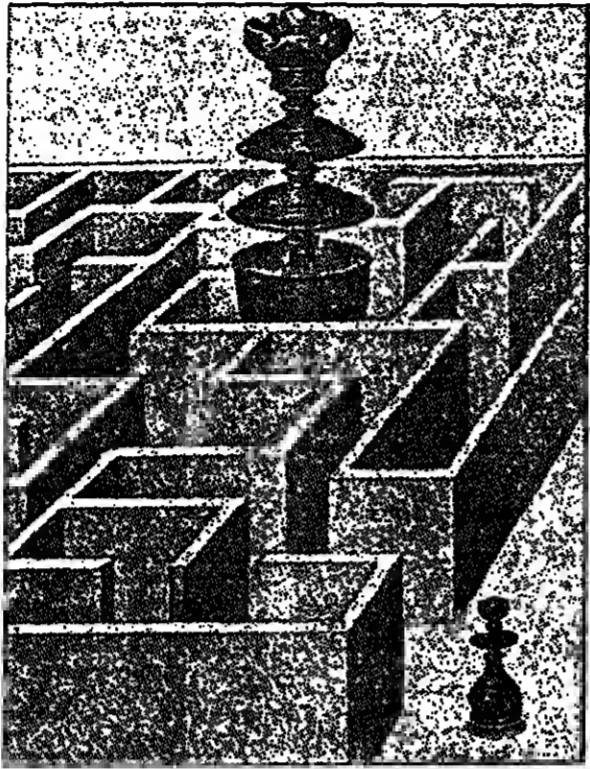


Illustration figurant sur la couverture de « L'Homme de cour » de Guibert (champs libre).

soldat. Guibert dénonce les « règles de discipline indignes et odieuses » de la caserne, fabrique de soldats-automates, pour suggérer un autre dressage qui serait effectué rationnellement dans les camps d'entraînement et sur les terrains de manœuvre.

major du maréchal Berthier pour passer au service du tsar, faute d'obtenir les épaulettes de divisionnaire chez les Français. Injustement effacé par l'ombre géante de Clausewitz (auquel il vouait une assez sordide intimité), Jomini est sans doute celui qui a le mieux digéré et expliqué les leçons des guerres de la Révolution et de l'Empire.

morales ou physiques agissent plus ou moins fort, et qu'on ne saurait réduire à de simples calculs mathématiques.

Jomini est le théoricien appliqué d'une guerre « propre », conduite par des hommes de l'art, virtuoses de la lecture de cartes et du mouvement tactique, connaissant et respectant scrupuleusement les règles du Kriegspiel.

Jomini est le théoricien appliqué d'une guerre « propre », conduite par des hommes de l'art, virtuoses de la lecture de cartes et du mouvement tactique, connaissant et respectant scrupuleusement les règles du Kriegspiel.

André Zysberg. * STRATÉGIQUES, du comte de Guibert. Introduction de Jean-Paul Charney. Coll. « Classique de la stratégie », L'Harmattan, 227 pages, 110 F. * GUIBERT, ESSAI GÉNÉRAL DE TACTIQUE, 1772-1780. Préface du général Ménerd. Collection « Nation, Armée », Copernic, 306 p., 59 F. * PRÉCIS DE L'ART DE LA GUERRE, d'Antoine-Henri Jomini. Ed. Champ Libre, 390 pages, 85 F.

Joseph de Maistre sous le regard de Cioran

LES outrances, la véhémence de Joseph de Maistre, son « génie de la provocation », « l'éloquence de ses harangues », ont su attirer et retenir Cioran, et qui en 1957, donna une préface à des morceaux choisis de ce pamphlétaire monarchiste, adversaire intraitable de la Révolution française et de Napoléon (1).

On voit ce qui attire Cioran chez de Maistre : c'est « l'expression corrosive », « la formule maurrrière », « le mot ferveur ». « Ses phrases non seulement ne nuisent pas à sa passion du tour correct et élégant, mais l'augmentent encore. »

Ce qui plaît à Cioran chez de Maistre, c'est aussi l'amour immodéré du paradoxe : « Les religions se meuvent toute de paradoxes : il le savait, ou le sentait, et, pour sauver le christianisme, il s'ingénia à y introduire un peu plus de piquant et un peu plus d'horreur. »

el d'avoir combattu avec tant d'après l'idéologie triomphante de son époque ; le pense utopique. Car celui-ci, en se réalisant, allait être dénaturalisé et servir à légitimer de nouveaux despotismes. « C'est qu'en politique, comme en tout, on ne s'accomplit que sur sa propre ruine », dit Cioran.

Certes, aux idées habiles du Progrès, de Maistre a opposé, avec tout son lanthème, une autre chimère. Mais il nous transmet un enseignement précieux et des plus actuels : il nous invite sur la « philosophie immortelle à n'importe quel régime ligé dans la terreur et les dogmes ». « L'auteur de cet essai conclut que « plus on lit de Maistre, plus on se sent étonné de la pertinence de ses idées, plus on se sent étonné de l'urgence d'un plaidoyer pour l'hérésie ».

On retrouvera, ici, le VII plaire que procure la compagnie de Cioran. C'est sans doute l'auteur moderne qui fait l'usage le plus rigoureux de notre langue. Il se garde de laisser aller comme du style ébrié. On ne verra chez lui aucune emphase, aucun pathos, ni aucune de ces obscurités à la mode qui cachent le plus souvent la faiblesse de la pensée. La clarté, la concision de ses textes, en font l'héritier de Pascal et de Chamfort. Il a su trouver, dans cet essai, d'éblouissants raccourcis comme : « La justification de la Providence, c'est le donquichotisme de la théologie. »

FRANÇOIS BOTT. * ESSAI SUR LA PENSÉE REACTIONNAIRE, par Emmanuel Cioran, Fata Morgana, 79 pages.

L'opinion publique et la guerre

Les gouvernés sont souvent plus lucides que les gouvernants.

QUELQUES images d'Épinal servent généralement à décrire l'entrée en guerre de la France en août 1914. « A Berlin ! », auraient alors scandé les mobilisés, enthousiastes, joyeux, naïfs, s'embarquant pour le front, pour quatre ans de souffrance et de mort. Jean-Jacques Becker brise net cette vision simpliste de l'histoire

naionale et de l'opinion publique. Il démontre, par une analyse rigoureuse de sources inédites — rapports de préfets et d'instituteurs, dépouillement de journaux parisiens et provinciaux — que les Français ont appris la déclaration de guerre avec surprise, pour ne pas dire stupeur, et sans grand enthousiasme.

plee ne sont pas si naïfs. L'image d'une nation belliqueuse, animée dans son agressivité, est proprement mytique. Les Français ont accepté la guerre, il semble-t-il, parce qu'ils attribuaient à l'autre la responsabilité du conflit. L'attitude du peuple allemand était sans doute symétriquement pacifique.

L'IDÉOLOGIE DU ROMANTISME

(Suite de la page 15.)

La Restauration voulut rétablir le principe d'autorité rassé sur le dogme et la légitimité monarchique la soumission des esprits ébranlés par le libre exercice de la pensée. La génération romantique, née au tournant du siècle, eut en commun, au-delà des différences idéologiques, politiques, religieuses qui la divisaient, des valeurs qui inspirèrent toute l'époque et s'incarneront dans la révolution de juillet 1830 pour se retrouver, mieux armées, dans celle de 1848 : « Liberté, progrès, sainteté de l'idéal, dignité de la science, foi dans la providence et religion de l'avenir humain. »

tation est grande d'imaginer qui, parmi les pharos présents de la pensée parisienne, tiendra ces rôles de troisième couteau dans notre inventaire futur. Le Jen serait futile. D'une autre importance est la grille de lecture qu'à travers l'étude des idées dont nous sommes les héritiers Paul Bénichou implicitement nous invite à poser sur notre temps pour mieux le déchiffrer.

Ce fonds commun apparaît, avec des dosages divers, dans les œuvres des grands créateurs romantiques, animés, dans leur inquiétude même, d'un mouvement optimiste, comme le souligne Paul Bénichou.

D'un tel livre on peut seulement indiquer ce qui en constitue le fil rouge, la préoccupation permanente. Lorsqu'il montre le libéralisme individualiste d'un Benjamin Constant confronté à l'impératif de l'organisation juridique et étatique, le néo-catholicisme d'un Lamennais issu de la contre-révolution et finissant écartelé entre le respect du dogme et la revendication de justice pour le peuple, l'utopie pseudo-scientifique des Saint-Simons, Auguste Comte et dissidents saint-simoniens, tentée en son cœur même par le dogme d'une nouvelle religion autoritaire, le credo humanitaire et populiste d'un Michelet, porteur en germe l'idolâtrie de la nation, chacune de ces familles prétendant au sacerdoce du penseur et de l'artiste, Paul Bénichou traque une seule et même chose : la contradiction entre liberté et pouvoir.

La thèse de Jean-Jacques Becker pourrait donc servir à une réinterprétation des rapports entre opinion publique et politique internationale et à montrer que les gouvernés sont souvent plus lucides que les gouvernants. En tant qu'analyse de l'opinion publique au début de la première guerre mondiale, elle n'est pas absolument neuve. Bien des témoins honnêtes et précis ont raconté à leurs enfants et petits-enfants le caractère schizophrénique de certains convois de mobilisés. Mais il est utile que les historiens liquident scientifiquement des mythes qui leur pèsent.

Sa sympathie, discrètement gardée, implicite et qui n'exclut à aucun moment la critique, le porte vers Constant et Michelet. Son antipathie, mesurée, réfléchie, se marque surtout à l'endroit du saint-simonisme. On sait ce que le socialisme scientifique de Marx doit à ce dernier : la propension totalitaire. C'est elle que ce beau livre serine et grave refuse dans le mouvement même qui le porte et qui est d'inspiration — très librement — marxiste. Avec l'exemplaire discret d'un historien qui ne se prend pas pour un philosophe et qui n'en philosophe que mieux, ce qui est à l'œuvre ici, c'est la pensée tout simplement d'un homme libre. C'est trop rare aujourd'hui pour ne pas être salué.

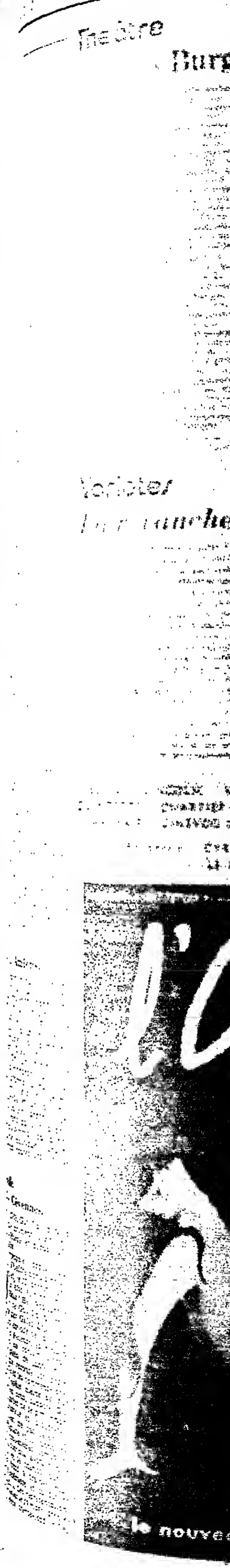
« Celui de nulle part » ROMAN « Les amours huppées d'un capitaine qui, devant un monde foloc, refuse de prendre parti », par Alain Sparto, auteur de « Manifeste pour une civilisation expérimentale ». Editions Européennes, 11 bis, avenue de la Providence, 92100 ANTONY. 38 F.

Recherches bons textes littéraires à publier. Renseignements sur simple demande. Editions Diffusion HORVATH 42100 ROANNE France.

Dans le n° 132 du magazine littéraire Dossier : ZOLA UN RÉCIT D'ÉRICH SEGAL LE « BONHOMME » STALINE ET NOUS LES ANIMAUX MALADES DU POUVOIR Roger Gilbert-Lecomte SF panorama. En vente où kiosque 7,50 F. MAGAZINE LITTÉRAIRE 49, r. des Saïnes-Pères, 75007 PARIS Tél. : 566-14-31

PRIX DE L'ÉDITION CRITIQUE 1977 Pascal Pensées tomes I et II Edition présentée, établie et annotée par Michel Le Guern folio

EMMANUEL TODD. * 1914 : COMMENT LES FRANÇAIS SONT ENTRÉS DANS LA GUERRE de Jean-Jacques Becker. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 638 pages, 226 F. (1) Macmillan Student Editions, 202 pages, (poésie).



مكتبة من الأصل

صحة من الأعمال

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Les feux de Saint-Étienne.

Dans l'ordre chronologique, la Comédie de Saint-Étienne est la deuxième œuvre dramatique nationale. Il a été créé par Jean Dasté vers 1960. Il a été écrit par Jean Dasté vers 1960. Il a été écrit par Jean Dasté vers 1960.

Guy Lauzin, codirecteur du centre avec Daniel Benoit, entend néanmoins célébrer avec éclat ses trente ans de théâtre.

Les leçons de Fénelon.

Le Mini-Théâtre est une petite salle de création permanente installée à Marseille. La compagnie qui porte son nom, y travaille, y tient ses assises, réunit des comédiens semi ou entièrement professionnels.

Claudiel à Amiens.

Du 18 janvier au 18 février, la Mission de Théâtre à Amiens présente dans une mise en scène de son directeur, Dominique Quéhen, le Pain dur de Claudiel, deuxième volet d'une trilogie qui comporte également l'Otage et le Père humilié.

Sganarelle dans les Cévennes.

Depuis 1968, Guy Vassal et sa compagnie animent le Festival d'Aigues-Mortes et, depuis 1972, celui d'Albi. La compagnie s'appelle aujourd'hui Théâtre populaire des Cévennes et, le 12 janvier, commencera à Albi les représentations de Holi Holi Sganarelle, une pièce de Guy Vassal, mise en scène par Gilles Léger, qui part d'un épisode de la vie de Molière à Pézenas, sa rencontre avec un barbier, « brave homme plein de santé, rigoureux », qui raconte les potins de la ville et les commodes avec sa philosophie pleine de bon sens.

Théâtre

« Burgou, bandit limousin »

Le filou au grand cœur mourut à Vico-sur-Breuilh non loin de Limoges, en 1896. Nati du hameau de la Nadalie, dans le canton de Rochechouart, Jean Gourtechaux se fit connaître pendant le règne de Louis-Philippe. Dans le pays, on n'a pas oublié son nom de guerre : Burgou. Ouvrier mécon de son état, la nuit il était bandit. Les Grands Gestes et petits jours de Burgou viennent d'être montrés dans diverses villes de Haute-Vienne pendant le mois de décembre. Les Tréteaux de la Terre et du Vent présentent actuellement cette création collective à Limoges, avant de repartir en tournée.

Variétés

La revanche de l'émigrant

(Suite de la première page.) Le voici de nouveau à l'Olympia, lui Charles Aznavour, le seul interprète français, depuis Maurice Chevalier, à mener une carrière véritablement internationale, le seul chanteur français aussi populaire en Australie qu'au Japon, aux États-Unis, en Europe de l'Est. Le voici faisant une entrée à l'américaine, décontracté, sobre et naturel, puis avec un abandon souverain, avec une façon de dominer le public, de régner sur lui, chantant, accompagné par son propre orchestre de vingt musiciens français et anglais, plus d'une trentaine de chansons toutes parfaitement mises en place, enveloppées avec minutie de délicatesse et de tendresse, de simplicité et d'humanité.

ÉLYSÉES LINCOLN - MONTE-CARLO - LUMIÈRE - SAINT-LAZARE PASQUIER QUINTETTE - QUARTIER LATIN - 14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE MAYFAIR - CINEVOG SAINT-LAZARE - CAMBRONNE - P.L.M. SAINT-JACQUES Périphérie : CYRANO Versailles - ARTEL Rosny - ARTEL Créteil. LE FRANÇAIS Enghien - GAUMONT Evry

Cinéma

« PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS » de Bertrand Blier

Curieux film qui ne cesse de vivre de bord, de passer de la coquetterie à la tendresse, de l'incongruité à l'émotion. Film d'aventures sentimentales où se noue et se dénoue un stépéfiant imbroglio. Film romanesque, au centre duquel une jeune femme silencieuse et secrète, nichée à demi nue dans un grand lit, attend l'amour en tricoteant.

Trois « mouvements », trois chapitres distincts. Premier chapitre : les tourments de Raoul. Raoul s'ennuie. Pourquoi Solange boude-t-elle ? Pourquoi n'est-elle plus heureuse ? Raoul l'aima tant, sa Solange, qu'il est prêt à tout pour la voir sourire de nouveau. Prêt, par exemple, à lui faire cadeau d'un autre homme. C'est pas dans une broderie. Raoul aborde un inconnu. « Voulez-vous devenir l'ami de ma femme ? » L'inconnu ne dit pas non. Solange, elle, ne réagit même pas.

L'OFFENSIVE DES CHEFS D'ENTREPRISE

Le texte de la lettre ouverte adressée à M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, par le Bureau de liaison des industries cinématographiques et publiée dans plusieurs journaux, s'échappera pas à ceux qui informent au cinéma des temps-ci. Il s'agit, en effet, d'un commentaire dit par Jean Rochefort dans le ciné-tract de Jean-Jacques Annaud (qui présente dans le programme de films célèbres) par lequel commencent la campagne d'information des producteurs (Le Monde du 12 janvier). Ce texte commence ainsi : « Monsieur le Président, nous sommes heureux de vous adresser nos salutations et les objectifs de cette campagne. Pourtant, l'exposé de M. Roger Salillard, président honoraire de la société Gaumont, président délégué du Bureau de liaison, a été un peu trop modéré à certains des membres de ce bureau, qui veulent faire connaître la colère des chefs d'entreprise du cinéma français. »

« EMMANUELLE 2 » N'EST PLUS JUGÉ PORNOGRAPHIQUE

Le tribunal administratif de Paris vient d'annuler l'arrêté classant Emmanuelle 2 dans la catégorie des films pornographiques. Les avocats des sociétés de production et de distribution avaient mis l'accent sur l'imbroglio juridique qui avait entouré la décision de M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, en janvier 1976. (Le Monde du 18 décembre 1977). Distribué à l'étranger, le film n'avait pas été projeté en France, le producteur, M. Yves Rousselet-Rouard et le distributeur, la société Parafrance, entendant protester contre cette « censure abusive » qui entraînait une pénalisation fiscale et une diffusion limitée aux salles spécialisées. Emmanuelle 2 sortira le 25 janvier à Paris et en province, avec une simple interdiction aux moins de dix-huit ans.

L'Amour Violé. CHENEZ, DESCLOZEUX, REISER, TIM ont vu et aimé "L'Amour Violé". Dès demain un dessin par jour. le nouveau film de YANNICK BELLON

de Maistre gard de Cioran... OLOGIE OMANTISME... CLAUDE FLEUTER... MATHILDE A BARDONNIE... JEAN DE BARONCELLI...

سكننا من الاجل

CITÉ UNIVERSITAIRE
 Maison de l'Allemagne
 27 c, boulevard Jourdan (14^e)
 Métro Cité Universitaire
 du 11 janvier au 5 février
Georges Bataille
 Le Bleu du Ciel
 Adaptation et mise en scène
 Serge MARTIN
 T.L. 20 h 45 et lundi et mardi
 Location FNAC et de 14 à 18 h
 589-53-93

MARIGNY
 Demain vendredi
 première
JEAN LE POULAIN
 ALAIN MOTTET
 JACQUELINE JERHANNEUF
 RENÉ CLERMONT

MIAM - MIAM
 ou
 LE DINER D'AFFAIRES
 de JACQUES DEVAL
 Mise en sc. Jean LE POULAIN
 Décor Roger HAETH
 avec
 ROBERT LE BEAL
 CYRIELLE BERNARD
 BRUNO NETTER
 NOELLE MUSARD
 Location théâtre et agences


CENTRE DRAMATIQUE DE LA COURNEUVE
 12 AU 29 JANVIER
TILL EULÉNSPIEGEL
MICHEL COURNOT
 Spectacle étonnant de virtuosité
 ... Amusant... Travail parfait dans
 son genre. (Le Monde)
MATTHIEU GALEY
 Un spectacle auquel on ne peut
 pas résister. Ça suscite la souris et
 le larme à l'œil. Franc comme l'or.
 (Quot. de Paris)
JACQUES POULET
 ... Comment échapper à cet entrain,
 ne pas être emporté par un si évident
 plaisir de jouer, une telle liberté
 des mouvements? ... (l'Humanité)
PIERRE MARCABRU
 La fête de l'amitié et du naturel.
 Ils font des merveilles. Ils rendent
 heureux. (Le Figaro)
ROBERT KANTERS
 Le plus vil, le plus libre, le plus
 heureux spectacle de la saison.
 (L'Express)
 Centre Culturel Jean HOUDREMENT
 23, avenue du Général-Leclerc.
 La Courneuve
 836.11.44

CHAMPS ELYSÉES
"LE FRANGE ELYSÉES"
 rue Quentin Banchart, 10.

BONNEFORS
"MADELEINE"
 17.

RIVE GAUCHE
"ARLEQUIN"
 19.

COLINE PRESENTE
 UNE REALISATION DE sir Iew Grade
 UN FILM DE
FRANCO ZEFFIRELLI
 2000 ACTEURS
 ET TECHNICIENS ONT TRAVAILLE
 4 ANS A CE CHEF D'OEUVRE



BAR MITZVA DE JESUS
JESUS DE NAZARETH

première partie
 robert posell dans le rôle de Jésus
 anpe bancroft valentina cortese james farentino james eazl jones jan myshane james masop
 dovald pleasece christopher plummer fernando rey peter ustipov michael york
 olivia hussey dans le rôle de Marie
 "Jesus de Nazareth" TEXTE ET PHOTOS AUX ÉDITIONS Filipacchi
 MODÈLE DE MARQUE JUTE UNE PRODUCTION DE Franco Zeffirelli POUR

RTL présente au PALAIS DES SPORTS
5 concerts exceptionnels
 avec l'Orchestre des Concerts Pasdeloup
 Direction Gérard Devos

Nom	nombre de places	prix unitaire
Alexis WEISSENBERG Liszt, Rachmaninoff (N° 2), Ravel samedi 21 janvier 1978 à 14 h 30		
Yury BOUKOFF Concertos N° 3 et 5 de Beethoven samedi 28 janvier 1978 à 14 h 30		
9 ^{ème} SYMPHONIE de BEETHOVEN Chœur Philharmonique de Cologne (190 exécutants) samedi 4 février 1978 à 14 h 30		
GERSHWIN Noël LEE, Louis Hagen WILLIAM, Vivian MARTIN venus spécialement de New York samedi 11 février 1978 à 14 h 30		
Yury GITLIS Tchaikovski, et en première mondiale, un concerto pour violon créé et dirigé par Michel LEGRAND samedi 18 février 1978 à 14 h 30		

LOUEZ VOS PLACES PAR CORRESPONDANCE
 Décomptez cette annonce en indiquant le ou les concerts auxquels vous souhaitez assister ainsi que le nombre de places et votre prix unitaire.
 Retournez ce bon au Palais des Sports, Porte de Versailles 75015 PARIS, en y joignant un chèque bancaire ou postal (3 volets) établi à l'ordre du Palais des Sports ainsi qu'une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour la réponse.
 Si vos billets ne vous parviennent pas 5 jours avant la date la plus proche choisie, réclamez téléphoniquement au Palais des Sports (250.79.80 ou 532.41.29). Aucune réclamation ne sera acceptée après la séance.


PRIX DES PLACES
 Orchestre 1^{ère} série... 65 F
 Orchestre 2^{ème} série... 55 F
 Piste... 45 F
 Balcon 1^{ère} série... 35 F
 Balcon 2^{ème} série... 25 F

NOM : _____
 Adresse : _____
 Localité : _____
 Code Postal : _____ Tél. : _____
 Désire assister au(x) concert(s) désigné(s) ci-contre, au total places pour un montant global de francs. Ce joint règlement à l'ordre du Palais des Sports.
 Signature : _____


LOGATION OUVERTE AU PALAIS DES SPORTS, DANS LES FNAC, ET TOUTES AGENCES

Un bravo inconditionnel au trio d'interprètes : Perrin, maître de l'ambiguïté, Piccoli, super patron de choc et Claudia Cardinale évadée du baigne des femmes-objet, d'une étonnante vitalité.
 PIERRE BILLARD
 LE POINT


MICHEL PICCOLI



CLAUDIA CARDINALE



JACQUES PERRIN



dans
LA PART DU FEU
 un film de
ÉTIENNE PÉRIER

Un style net, sans bavures, sans fioritures, qui va droit à l'essentiel.
 JEAN DE BARONCELLI
 LE MONDE.

après Londres et avant New York
 le **PS PALAIS DES SPORTS** présente
 du 18 janvier au 19 février
RUDOLF NOUREEV
 avec le LONDON FESTIVAL BALLET
 dans
Roméo & Juliette
 musique de Serge PROKOFIEV
 mise en scène de Rudolf NOUREEV
 orchestre des Concerts PASDELOUP

location ouverte au Palais des Sports 12 h 30 à 19 h 15 dans les FNAC et toutes Agences

Soirées à 20 h 15
 Dimanches 15 h et 20 h 15
 Relâche le lundi

LOUEZ VOS PLACES PAR CORRESPONDANCE
 Remplissez ce bon en indiquant 3 dates par ordre préférentiel car le contingent peut être épuisé pour l'une d'entre elles.
 Retournez-le au Palais des Sports, Porte de Versailles 75015 PARIS, en y joignant un chèque bancaire ou postal (3 volets) ou mandat-lettre établi à l'ordre du Palais des Sports, ainsi qu'une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour la réponse.
 Si vos billets ne vous parviennent pas 8 jours avant la date la plus proche choisie, réclamez téléphoniquement au Palais des Sports (250.79.80 ou 532.41.29). Aucune réclamation ne sera acceptée après la séance.

PRIX DES PLACES
 Orchestre 1^{ère} série... 100 F
 Orchestre 2^{ème} série... 80 F
 Piste... 60 F
 Balcon 1^{ère} série... 50 F
 Balcon 2^{ème} série... 35 F

Nom : _____
 Adresse : _____
 Localité : _____
 Code Postal : _____ Tél. : _____
 Nombre de places : _____ Cat. : _____
 Prix unit. : _____
 Indiquez 3 dates différentes si possible :
 1^{er} choix : _____ heure : _____
 2^e choix : _____ heure : _____
 3^e choix : _____ heure : _____
 Ce joint règlement de F..... à l'ordre du Palais des Sports et une enveloppe timbrée pour la réponse.
 Signature : _____

U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. ERMITAGE - U.G.C. DANTON - CAMEO
 MIRAMAR - REX - MAGIC CONVENTION - U.G.C. GOBELINS
 MISTRAL - 3 SECRÉTAN - U.G.C. GARE DE LYON - 3 MURAT
 CYRANO Versailles - ARGENTEUIL - U.G.C. POISSY - FLANADES
 Sarcelles - ARTEL Créteil - ARTEL Port-Nogent - MÉLIÈS Montreuil
 CARREFOUR Pontin - PARAMOUNT La Varenne - LES MUREAUX
 BUXY Bousy-Saint-Antoine - NORMANDY Montes

CARNET

Jeunesse pouvait...
FRANCE CULTURE
FRANCE MUSIQUE

Naissances

M. Philippe Goujon et Mme ont le 9 janvier 1978, 14, rue Charles-Clouet, Beaune.

Fiançailles

M. et Mme Daniel Peiron sont heureux de faire part des fiançailles de leur fille.

Mariages

Lydie Gansel et Thierry Naudin font part de leur mariage, célébré le 7 janvier à Saint-Hilaire-du-Harc.

Adoptions

Benoît-Marc Charpentier et Michèle, née Sok, ont le 2 janvier 1978, de leur fille.

Décès

Maurice BEGUERY, président du conseil de surveillance du « Nouveau Méditerranée ».

Remerciements

Evry, Bassia, Ghisla, Fleura-di-Verda, M. Patrick Brezener et ses enfants, Lisa et Sébastien.

Anniversaires

En ce 12 janvier, premier anniversaire de sa mort, une pensée est adressée à tous ceux qui ont apprécié et aimé.

Services religieux

Quelques semaines après la disparition du docteur Henry EX.

Soutenances de thèses

Docteur d'Etat Samedy 14 janvier, à 14 heures, Université de Paris-Sorbonne.

Le président et le comité de la Semaine de la boue ont le plaisir de faire part du décès de M. Paul MABOIS.

Le docteur Louis ROSSIGNOL, M. et Mme Daniel Giovannily et leurs enfants.

On nous prie d'annoncer le décès de Mme Paul THIERRY.

Les amis de Richard TURNER (trépassé il y a 10 ans).

Mme Stéphane de Lapière, M. et Mme Jérôme Tanon et leurs enfants.

M. et Mme Jean-Louis Andren et leurs enfants.

M. et Mme Jean-Louis Andren et leurs enfants.

M. et Mme Jean-Louis Andren et leurs enfants.

Le président et le comité de la Semaine de la boue ont le plaisir de faire part du décès de M. Paul MABOIS.

Le docteur Louis ROSSIGNOL, M. et Mme Daniel Giovannily et leurs enfants.

On nous prie d'annoncer le décès de Mme Paul THIERRY.

Les amis de Richard TURNER (trépassé il y a 10 ans).

Mme Stéphane de Lapière, M. et Mme Jérôme Tanon et leurs enfants.

M. et Mme Jean-Louis Andren et leurs enfants.

M. et Mme Jean-Louis Andren et leurs enfants.

M. et Mme Jean-Louis Andren et leurs enfants.

Samedi 14 janvier, à 14 heures, Université de Paris-Sorbonne, salle Liard.

Lundi 16 janvier, à 14 heures, Université de la Sorbonne nouvelle, salle Cocteau.

La messe annuelle de la presse sera célébrée le 24 janvier, à 11 heures, en l'église des Carmes de Paris.

Le 12 janvier, premier anniversaire de sa mort, une pensée est adressée à tous ceux qui ont apprécié et aimé.

Docteur d'Etat Samedy 14 janvier, à 14 heures, Université de Paris-Sorbonne.

Mme Stéphane de Lapière, M. et Mme Jérôme Tanon et leurs enfants.

M. et Mme Jean-Louis Andren et leurs enfants.

M. et Mme Jean-Louis Andren et leurs enfants.

15 h. 30 bis, rue Saint-Denis, Mme Rachelle ; e L'art baroque.

15 h. 15, entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Saint-Giron.

20 h. 30, 11 bis, rue Kropotkin ; e La philosophie pratique de la réincarnation.

Un geste raffiné : retournes une bouteille de SCHWEPES Bitter Lemon.

Un geste raffiné : retournes une bouteille de SCHWEPES Bitter Lemon.

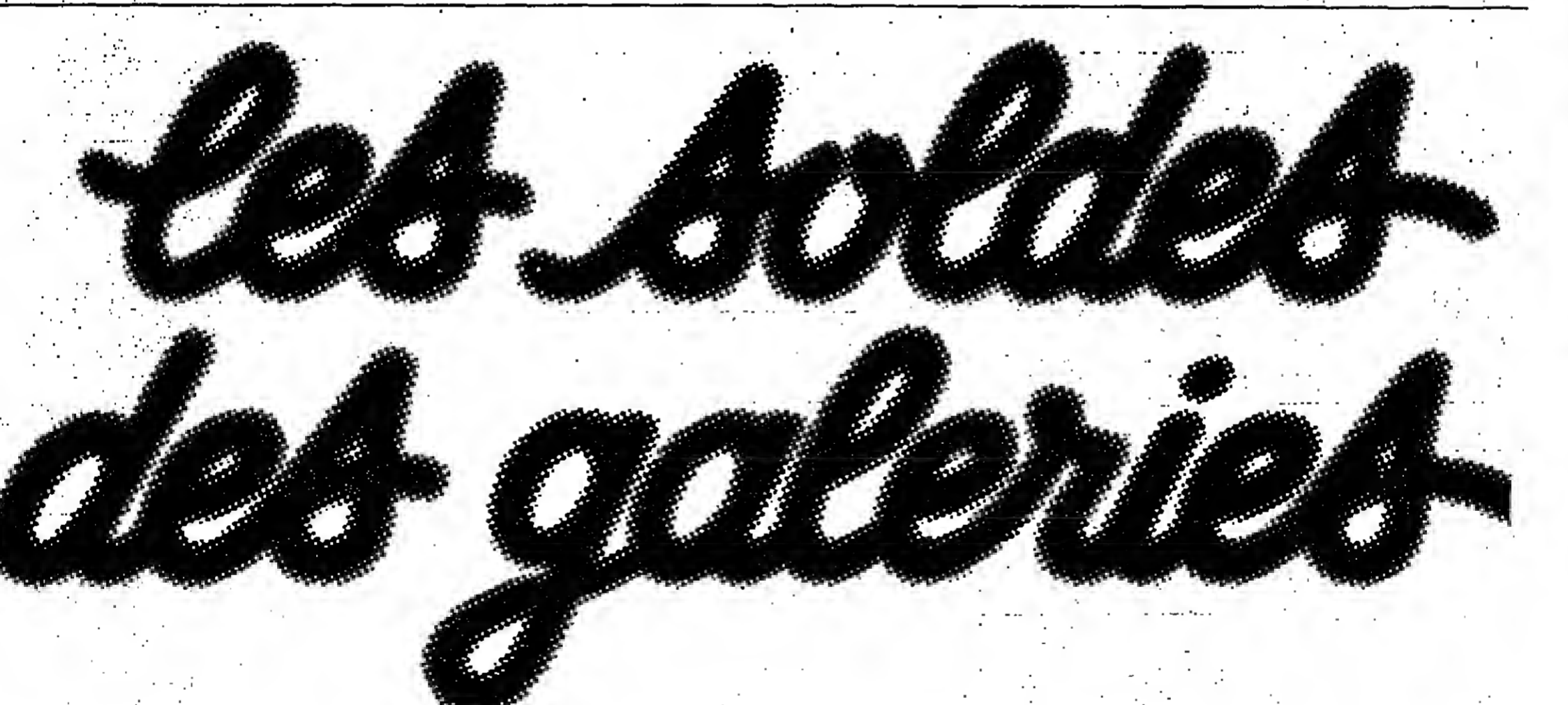
Un geste raffiné : retournes une bouteille de SCHWEPES Bitter Lemon.

Un geste raffiné : retournes une bouteille de SCHWEPES Bitter Lemon.

Un geste raffiné : retournes une bouteille de SCHWEPES Bitter Lemon.

Un geste raffiné : retournes une bouteille de SCHWEPES Bitter Lemon.

13 JANVIER
FRANCE CULTURE
FRANCE MUSIQUE



derniers jours, nouvelles démarques!

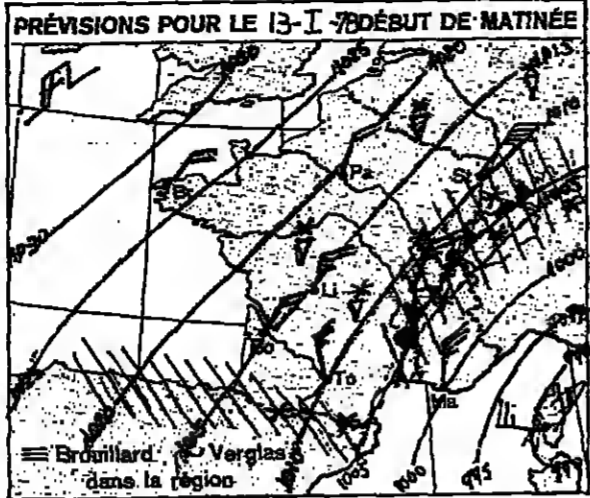
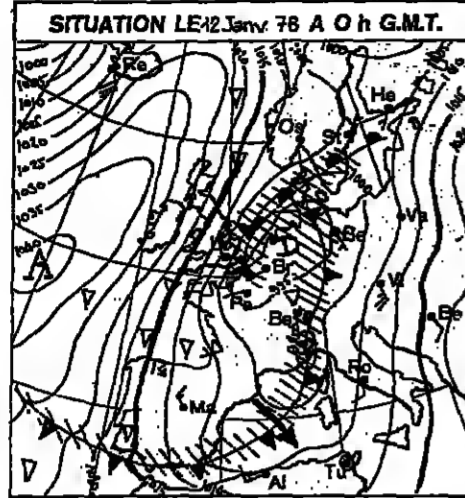
Table with 4 columns: Item description, Price 1, Price 2, Price 3. Includes items like 'Robe chasuble Peroche', 'Ensemble, pull pantalon', etc.

Galerias Lafayette

en promotion jusqu'au 17 janvier

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable de temps en France entre le jeudi 12 janvier à 8 heures et le vendredi 13 janvier à 8 heures...

Températures relevées à l'étranger: Alger, 17 et 8 degrés; Amsterdam, 5 et 3; Athènes, 11 et 7; Berlin, 4 et 0; Bono, 6 et 1; Bruxelles, 6 et 2; Casablanca, 20 et 14; Coppenhague, 4 et 0; Gênes, 6 et 1; Lisbonne, 13 et 5; Londres, 5 et 1; Madrid, 9 et 0; Moscou, -4 et -7; New-York, 2 et -4; Palma-de-Majorque, 15 et 6; Rome, 12 et 11; Stockholm, 1 et -3; Téhéran, 2 et 0.

Journal officiel. Sont parus au Journal officiel du 12 janvier 1978: DES DECRETS. Modifiant l'article 27 du décret n° 45-017 du 19 décembre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance n° 45-2590 du 2 octobre 1945, relative au statut du notariat.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Horloge des neiges: 285-72-20. ALLEMAGNE. Alpes bavaroises: Bayerischzell-Sodelfeld: 35-40; Berchtesgaden-Jauner: 20-30; Garmisch-Partenkirchen: 20-25; Oberstdorf-Nehohof: 30-35; Füssen: 20-25; Feldberg: 40; Schönbühl-Schönbach: 30. AUTRICHE. Salzbourg: Badgastein: 20-70; Seilbach: 30-110; Zell am See: 40-110; Lech-Arlberg: 75-115; Tyrol: Fiemmes: 15-40; Igls: 10-20; Ischgl: 40-80; Sölden: 25-100; Oberegurgl: 45-160; St. Anton am Arlberg: 30-220; St. Christoph am Arlberg: 150.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1969

Grid for crossword puzzle with numbers 1-9.

HORIZONTALEMENT

I. Ne demande qu'à jouer toute autre partie. Elle est pincée (épêlé). — II. Prouvait plus ou moins sa généralité. Ne peut se réprimer. — III. Est tombé (épêlé): Etres inférieurs. — IV. S'étendait parmi les cris discordants de prestresses décalées. Implicite une exception. — V. Est barré quand il est cultivé. — VI. A l'air cours; Frison. — VII. Reprend connaissance; Possessif. — VIII. A mis Rome à deux pas d'Anvers; Division topographique. — IX. Turbulent enfant de Bohème; Acte d'autorité. — X. Suppositif; Titre étranger. — XI. Donne envie de faire peau neuve.

VERTICALEMENT

1. Une façon comme une autre d'être pratique; Invite à sauter. — 2. Femme de... feu; Secouées. — 3. Elément de veine; S'envole. — 4. Pileur; Ne surent où aller (épêlé). — 5. Roi; Pis une sélection. — 6. Ent affaire à bien des vieilles filles; Reçoit plus flatteur. — 7. Américain d'origine; Séparations. — 8. Inutile lorsqu'il n'est pas solide; Quelque chose de pieux. — 9. Envoyé spécial; Braves quand elles sont bonnes.

Solution du problème n° 1968

Horizontalement: I. Estomac. — II. Maire; Ave. — III. El; Anvers. — IV. Racées. — V. Ida; Ur; UP. — VI. Ecoles. — VII. Hases. — VIII. Age; Star. — IX. Térée; Abo. — X. Narrat. — XI. Cassettes.

Verticalement

1. Emeri; Pat. — 2. Salade; Géna. — 3. Ti; Cachera. — 4. Oral; Oa; Ers (Essai). — 5. Meneurs; Ere. — 6. Termes (quartier de Paris); AT. — 7. Américain; Estail. — 8. V; U; Ur; Ab. — 9. Dôs; Patrons (cf. «singe»).

GUY BROUTY.

PRESSE

LA RESTRUCTURATION DU GROUPE HERSANT A PARIS

«France-Soir» et «le Figaro» n'ont pas paru jeudi

Un arrêt de travail observé par les employés — une quinzaine — du service de la paie de «France-Soir», mercredi 11 janvier, a entraîné — curieusement — la non-paraution de ce quotidien ainsi que du «Figaro», ce jeudi 12.

Devant les locaux de la rue Réaumur, où était réuni mercredi le comité d'entreprise de «France-Soir» (aucun participant M. Jacques Hersant, directeur de la gestio et fils du P.-D.G. du «Figaro»), plusieurs centaines de manifestants — dont de nombreux ouvriers du Livre — se sont rassemblés pour dire «non au plan de restructuration Hersant», comme le proclamait une banderole.

Répondant à l'appel du Comité intersyndical C.G.T. du Livre parisien, plusieurs centaines de personnes ont participé à la manifestation organisée à Paris mercredi 11 janvier à 14 h. 30, pour protester contre le plan de restructuration Hersant. Les manifestants se dirigeaient vers le carrefour de la rue Réaumur et de la rue Montmartre où ils allaient, pendant près de quatre-vingt minutes rester sur la chaussée devant l'immeuble de l'inspection du travail, 109, rue Montmartre, occupé symboliquement par plusieurs dizaines d'ouvriers du Livre et des employés.

Cette manifestation se déroulait sans aucun incident. A 16 h. 15, le cortège empruntait la rue Réaumur, se dirigeant vers les locaux de Hersant, où, après une brève allocution de M. Roger Lancy, secrétaire du Livre parisien, l'ordre de dispersion était donné.

Depuis plusieurs jours, on enregistrait des arrêts de travail partiels à France-Soir dans différents services, ainsi que des retards dans la sortie du journal. M. Jacques Hersant devait s'en plaindre devant les membres du comité d'entreprise.

Ce mécontentement était dû, selon les délégués syndicaux au «plan Hersant» qui prévoit le regroupement d'un certain nombre de personnels administratifs appartenant actuellement à France-Soir, pour les déléguer au «Figaro», ce qui aboutirait, à court terme, à la suppression de soixante-deux postes administratifs. C'est ainsi que le service mécanographique de la rue Réaumur, qui a été transféré au «Figaro», sera transféré et regroupé au Figaro. Sur ce point précis se sont polarisés le mécontentement et l'inquiétude d'une majorité de personnes.

Des sa prise de participation à France-Soir, en août 1976, M. Robert Hersant avait manifesté sa volonté de «synchroniser» les problèmes administratifs entre ce journal et le Figaro: un directeur unique, une modernisation de l'impression dans ses locaux actuels de la rue Réaumur. Une campagne d'information a été engagée auprès des élus du Conseil de Paris afin de souligner les avantages concrets que ce quartier de la capitale qu'imprimerait le Figaro et la Plaine-Saint-Denis.

«Globalisation» du conflit ?

Parmi les 341 postes techniques maintenus, le nombre de rotativistes ne s'élevait qu'à 135. C'est dans cette catégorie de personnels que se situent actuellement, en dehors de l'administration de la paie, la réaction la plus vive.

La rédaction de France-Soir, contrairement à certaines informations, ne se désintéresse pas du conflit: elle s'apprêtait au contraire, selon nos renseignements, à manifester rapidement sa solidarité avec ceux des autres personnels qui réclament à la direction, depuis plusieurs mois, des éclaircissements sur ses projets.

Deux organisations parallèles sont engagées avec la direction, par les personnels administratifs d'une part, les ouvriers du Livre d'autre part. Les graves problèmes concrets au projet de transfert de l'imprimerie à Saint-Denis inciteraient, semble-t-il, le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. à rechercher une solution négociée dans une «globalisation» du conflit qui concerne aussi bien les ouvriers de France-Soir que du Figaro.

Ajoutons, enfin, que le comité d'entreprise de Presse-Alliance («France-Soir») mène campagne depuis plusieurs semaines en faveur de la modernisation de l'imprimerie dans ses locaux actuels de la rue Réaumur. Une campagne d'information a été engagée auprès des élus du Conseil de Paris afin de souligner les avantages concrets que ce quartier de la capitale qu'imprimerait le Figaro et la Plaine-Saint-Denis.

Documentation

Un guide de l'ONISEP. LA SCOLARITÉ DES ENFANTS EN DEUX CENT DIX QUESTIONS. Un nouveau guide, publié par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), répond à deux cent dix questions sur «la scolarité de vos enfants». Il a été écrit à un million sept cent mille exemplaires. Dans des réponses brèves et claires, toute la scolarité est passée en revue, depuis la maternelle jusqu'à l'université, sans oublier l'enseignement agricole ni les enseignements de type particulier.

Loterie nationale Listes officielles. Table with columns for terminal numbers, final numbers, groups, and sums to pay.

L'utilisation de «Guignol» dans le titre d'un hebdomadaire lyonnais est contestée

De notre correspondant régional

Lyon. — «Aujourd'hui», la promesse est tenue. Guignol reparait. Ainsi commence l'éditorial d'un nouveau hebdomadaire «humoristique et satirique» dont le premier numéro a été mis en vente le 4 janvier sous le titre Allô, Lyon, ici Guignol. Imprimé en octet, le 4-janvier Guignol comportant douze pages et vendu 3 francs, le premier numéro de cette série ne précise pas à qui et quand la promesse de publication a été faite. Mais qu'importe.

Le Journal de Guignol est apparu à Lyon pour la première fois le 30 avril 1885. Son existence éphémère fut de courte durée, puisqu'elle cessa l'année suivante. Relancé le 10 octobre 1914 par un imprimeur lyonnais, M. Victor Lorge, maintenu et développé par le fils de celui-ci, M. Joanny Lorge, jusqu'en 1964, Guignol sombra ensuite peu à peu emporté dans un tourbillon de lyonnaiseries défilées.

Acheté le 24 novembre 1970 par le responsable d'un cabinet d'architectes et d'une agence de publicité, le J.-L. J.-Berlin, Guignol redonna de la «gueule» et de la «tavelle» — sa trique légendaire — pendant deux années encore. Mais son esprit résolument contestataire lui a valu alors les sympathies de plus de cinq mille Lyonnais — alors qu'il ne comptait plus que huit cents abonnés à la fin de l'année 1970, — ce ne fut pas suffisant pour assurer son équilibre financier.

La dernière version de Guignol fait référence à l'esprit lyonnais traditionnel, et malgré — ou à cause de — Jean Amadou, peintre-décorateur Jean Fusaro et de bien d'autres, force est de constater que c'est bien ce qui manque le plus dans cette publication. «Symbole d'honnêteté et de vérité», fleur d'honneur au bout du bâton, n'ayant pas de parti pris, sans celui du bon sens, n'étant jamais méchant, «proposant un mélange de sens et de ridicule d'où qu'il vienne.

Le Monde. Service des Abonnements. 5, rue des Saussaies. 75008 PARIS - CROIX 69. C.C.P. 4287-23. A BONNE HEURE. FRANCE - D.O.A.L. - T.O.M. 110 F 210 F 305 F 400 F. TOUS PAYS ÉTRANGERS. PAR VOIE NORMALE 265 F 300 F 375 F 450 F. ÉTRANGER (par messagerie) 360 F 400 F 475 F 550 F.

كندا من الأصل

5000000000

ANNONCES CLASSEES

Table with 2 columns: OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI. Rows include Immobilier, Automobiles, Agenda, Prop. Comm. Capitaux.

Table with 2 columns: OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI. Rows include Immobilier, Automobiles, Agenda.

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

analyses et prévisions financières

HEC, ESSEC, MINES, X, ECP DÉBUTANT option statistiques et informatique. Établissement financier d'un groupe français...

AFNOR Association Française de Normalisation recherche pour sa division Informat. et Codification UN INGENIEUR

TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE

Établissement public de l'Etat recherche d'urgence pour son Département des Etudes à ISSY-LES-MOULINEAUX UN INGENIEUR

formation professionnelle

OFFRE A 20 JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI UN STAGE DE FORMATION A LA GESTION

durée : 3 mois dont un stage en entreprise. Rémunération : 90 % du SMIC (environ 1.500 F par mois)...

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR

ayant expérience plusieurs années de Direction générale d'entreprises connues propose à

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

TECHNICON FRANCE

recherche pour sa DIVISION EXPORT INGENIEUR COMMERCIAL pour la promotion de ses appareils de contrôle utilisés en recherche et industrie.

Importante Société Industrielle BANLIEU SUD OUEST DE PARIS

recherche un chef de centralisation - Il sera responsable de la centralisation et de la trésorerie...

emploi régional

SUD-OUEST F 130.000 +

Nous sommes une société française moyennes (1 000 personnes), bien équipée et performante, leader national dans son secteur...

CHEF DE PRODUCTION

Candidat choisi, d'au moins 45 ans, sera de formation Ingénieur (Agr. ICA, IDN, CIVAM...) ou équivalent...

Importante Société Produits Chimiques PARIS (87)

recherche pour son centre de traitement de l'information de Paris équipé d'un ordinateur 370/158 de 3000 K...

Un Programmeur d'application confirmé

Expérience de 1 à 3 ans en programmation Cobol. Connaissance assemblée appréciée.

Un Programmeur d'application débutant

Niveau IUT ou équivalent. Formation complémentaire assurée. 40 heures semaine - Horaires individualisés.

UN INGENIEUR

A. et M. Contrôle en E.N.S.I - Moins de 30 ans - Nationalité française espère - Fonction : chef de projet d'études d'automatisation de gestion de la production...

10 ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMES

Expérience minimum souhaitée 2/3 ans - Formation I.U.T. ou équivalent - Connaissance des systèmes de gestion D.E.C. appréciée.

offres premier emploi

- Dans le cadre des mesures pour l'emploi et la formation des jeunes, le lycée technique de Vilgenis organise les stages suivants : 1) Un stage de formation de TECHNICIENS COMMERCIAUX...

Importante Société d'Assurance utilisant gros système en cours d'évolution

RECRUTE POUR SON SERVICE DES ETUDES INFORMATIQUES A PARIS analyste-programmeur titulaire D.U.T. Informatique, M.I.A.G.E., INSA, etc...

JEUNE ATTACHE (EE) COMMERCIAL (LE)

avant deux ans, au minimum, d'expérience de la vente de services, pour concevoir et coordonner une série d'activités commerciales ayant pour but de développer la diffusion de la musique et l'information du public en ce domaine.

CADRE COMMERCIAL

RESIDENT, ayant l'expérience des contacts à haut niveau - Anglais indispensible - Arabe souhaité.

AFNOR Association Française de Normalisation recherche :

UN COLLABORATEUR PUBLICATIONS - Il participera au sein d'une petite équipe, à la préparation des éditions :

secrétaires

SECRETARE TRILINGUE anglais-allemand

Importante industrie du meuble siège paris M° pont de neuilly Pour assister le responsable du Service Exportation.

ADC PARIS CLAUDE BOUCHE

CONSEIL D'ENTREPRISES ARCHITECTE D.E.S.A. 29 ans, ch. élève diplômé, dans agence d'architecture ou bureau d'études...

enseignant

APPRENDRE L'AMERICAIN L'AMERICAN CENTER 34, bd. Lannes (14e) 323-47-39

travail à domicile

Demande TOUT TRAVAIL DACTYLO, MAQUILLAGE, etc. 120, rue de Valenciennes, 75013 Paris

propositions diverses

ANIMATEURS FORM. P.E.C. R.P. cycle CAPASE, ch. poste (G.E., M.J., C., F.J., C.C., etc.).

TECHNICIENS COMMERCIAUX

Ce sont les hommes de carrière capables de travailler seuls.

JEUNE TITULAIRE

MATRISSE INFORMATIQUE INFORMATIQUE DE GESTION. Ecr. avec C.V. et photo, réf. 9281

SECRETARE DACTYLO

Bonnes références, espagnol courant, niveau bac, rech. situation à venir commerciale de référence quartier gare de Lyon.

ARCHITECTE D.E.S.A.

29 ans, ch. élève diplômé, dans agence d'architecture ou bureau d'études...

Archiviste Documentaliste

Ecr. n° 4138, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Fme 30 ans, DIPLOME ECOLE D'ATTACHE DE DIRECTION...

ASSISTANTE DE GESTION

ou similaire, PARIS-SUD. Ecrire n° 2388 M. 75100 MONTEAUGY

URGENT

Part. vend. coupe double emploi LANCIA COUPE 2000, 1900, bleu marine, excellent état, conduite souple, intérieur cuir, double vitrage.

8 à 11 C.V.

Part. vend. coupe double emploi LANCIA COUPE 2000, 1900, bleu marine, excellent état, conduite souple, intérieur cuir, double vitrage.

Le Monde économie-régions

La réglementation sur la concurrence est réformée par une circulaire de Mme Scrivener

Le « Journal officiel » du jeudi 12 janvier publie une circulaire de Mme Scrivener réformant, sur de nombreux points, la « circulaire Fontanet », du 31 mars 1960 (1) réglementant la concurrence et les relations commerciales entre entreprises.

On en lira l'analyse ci-dessous. Ce texte va-t-il satisfaire les industriels français en lutte depuis près d'un an contre les pratiques, jugées par eux abusives, de certains groupes commerciaux ?

En partie, certainement. Bien que les fabricants doivent renoncer au réva impossible d'un retour intégral au « bon vieux temps », où l'industriel pratiquait allègrement le prix imposé et le refus de vente. Un tel retour en arrière aurait surpris la raison d'être du commerce moderne et ses pratiques de « prix minimum », où l'industriel pratiquait allègrement le prix imposé et le refus de vente.

Des abus avaient cependant été constatés — des « grands » du commerce le reconnaissent, — qui nuisaient gravement aux industriels de l'électro-ménager fabriquant des appareils de marques connues, revendus par une publicité nationale.

Quoi de plus simple, en effet, que de pratiquer des « prix d'appel » sur de telles marques pour diriger le consommateur, alibié par la publicité, vers des appareils concurrents étrangers au prix plus élevé et sur lesquels la marge pratiquée laisse un profit plus substantiel ?

réagit contre ces pratiques en proposant à leurs clients commerçants des contrats jugés par ces derniers « léonins » (2). Un assainissement de ces méthodes injustifiées, dommageables aussi bien à l'industriel qu'au consommateur, était devenu nécessaire.

On assista aussi à un retour du pendule à la « circulaire Fontanet » de 1960 ramenant à la raison les industriels opposés à la naissance du commerce moderne (3) : la « circulaire Scrivener » tempère maintenant les excès de « grands » du commerce, qui abusent de leur puissance. Elle satisfait les industriels, comme la loi Royer avait, en décembre 1973, apaisé les petits commerçants concurrents par les grandes surfaces.

Ces dernières semaines, la hache de guerre a été d'ailleurs peu à peu antérée entre industriels et commerçants, qui ne peuvent vivre les uns sans les autres. Des accords de coopération ont été passés, verbaux ou écrits, au coup par coup, ou bien sont en cours de négociation. Certains concernant la limitation du « passage » des prix, d'autres ont trait à la répartition des marques d'un même groupe industriel entre les différents circuits de distribution ; rien n'oblige un groupe commercial à commander une marque donnée. On touche

là les limites du contrôle instauré par la circulaire. Autant les partenaires sont d'accord sur la nécessité d'une clarification des barèmes dégressifs et des remises de fin d'année, autant il serait illusoire d'espérer que « toutes » les clauses des contrats de coopération seront écrites. Depuis 1960, le commerce moderne ne s'est assaini que timidement aux articles vendus exclusivement en pharmacie (sauf à propos des « petits pots » destinés aux bébés). Il y avait là pourtant une belle possibilité d'affrontement pour le refus de vente. De la même façon, on ne voit guère comment les pouvoirs publics pourraient contrôler et sanctionner les « cadeaux » — parfois somptueux — faits depuis toujours à certains acheteurs.

Au demeurant, il reste surprenant qu'aujourd'hui, comme il y a vingt ans, des chefs d'entreprises, solides défenseurs du libéralisme économique, abusent de leur force au point d'amener leurs partenaires à demander l'intervention — dirigée — des pouvoirs publics. Singulière contradiction...

JOSEF DOYÈRE.

(1) Journal officiel du 2 avril 1960.
 (2) Le Monde des 3 août et 27 octobre 1977.
 (3) Une cascade de procès entre Edouard Lejeune, fondateur des grands magasins, et ses fournisseurs avait précédé la sortie de la circulaire.

Des pratiques discriminatoires injustifiées

La « circulaire Scrivener » ne remplace qu'une partie de la célèbre « circulaire Fontanet » d'il y a dix-huit ans. Elle ne remet en cause ni l'interdiction du refus de vente d'un fournisseur (industriel ou grossiste) à un acheteur, grand ou petit, ni l'interdiction faite à l'industriel d'obliger les détaillants à pratiquer « prix imposé » minimum. En revanche, elle précise que l'administration entend par « pratique discriminatoire de prix ou de conditions de vente », par « prix d'appel » et par « publicité trompeuse » en la matière.

Renforcement du contrôle

● **En matière de prix.** — Les barèmes de prix pratiqués par les fournisseurs (industriels ou grossistes) doivent être connus. Il est normal que ces prix soient en fonction des quantités commandées et livrées en une seule fois et en un seul point, des quantités livrées au cours d'une année, de la régularité des commandes et des livraisons, des services mutuels que se rendent fournisseurs et détaillants. Les prix qui servent de référence à la détermination de la discrimination entre deux commerçants comparables sont les prix réellement acquittés, en tenant compte de tous les avantages.

● **En matière de conditions de vente.** — Il s'agit là des délais d'exécution de la commande, des modalités de conditionnement, de livraison, de transport, de paiement, etc. « Quand il s'agit de clients achetant par mêmes quantités et présentant les mêmes caractéristiques, indique la circulaire, les mêmes prix et conditions

de vente doivent être pratiqués ». Dans tous les cas, les discriminations pratiques sont soumises à contrôle et doivent être justifiées.

Une diminution de prix limitée à une région (action promotionnelle ou lancement d'un produit décidé par un industriel) doit être de courte durée et s'appliquer indifféremment à tous les distributeurs.

● **Les marques de distribution.** — Lorsqu'un industriel fabrique, à côté de produits de sa marque, des articles sous une marque de distribution, les discriminations de prix et de conditions de vente doivent pouvoir être justifiées.

● **Aucune clause de différenciation entre les acheteurs du fait de leur seule qualité ou de leur seule qualification professionnelle ne peut être pratiquée.**

● **Les accords de coopération.** — Passés entre un industriel et un commerçant, ils doivent être écrits et préciser les services mutuels. En particulier, sont condamnés les pratiques de certains commerçants puissants ou de groupements commerciaux qui obtiennent de leurs fournisseurs des prestations abusives : droit d'entrée, primes de démarrage pour les premières commandes, primes de référencement, cadeaux d'anniversaire, subventions d'investissement, participation à la rénovation de locaux, contribution à la rémunération des salariés du distributeur, etc.

Ces accords doivent être d'une « incidence limitée » sur les prix pratiqués et ne pas priver de toute possibilité de concurrence entre circuits différents de distribution.

● **Les dons en nature ou en espèces, les prestations gratuites**

de service, les voyages d'incitation sont interdits s'ils ne sont pas offerts à tous les distributeurs clients de l'industriel.

Les délais de paiement

Equivalents à des remises, ils doivent « progressivement » des délais de paiement en rapport avec la rotation des stocks.

● **Pour les produits périssables,** ces délais ont été limités à trente jours par la loi Royer du 27 décembre 1973. Ils s'appliquent à la circulaire en donne la liste.

● **Pour les produits non périssables,** la concertation entre les partenaires est la règle, le raccourcissement des délais de paiement devant se traduire par une diminution des prix. Il ne faut cependant pas que les organisations professionnelles incitent à une uniformisation des conditions de paiement, ce qui tomberait sous le coup de la législation en matière d'ententes.

Les incitations au refus de vente

Les commerçants qui « mettent en demeure » leurs fournisseurs de pénaliser un concurrent gênant ou de cesser de le livrer tombent sous le coup de la loi.

Les prix d'appel

Après avoir rappelé les notions légales de « prix coûtant » et de « prix de vente », la circulaire précise que toute mesure de prix d'appel, généralement appliquée à des produits de grande marque, peut être pratiquée : « Sur le lieu de vente, une indi-

cation de prix ou de réduction de prix oblige le commerçant à satisfaire toutes les demandes au prix indiqué (tant que persiste la publicité). En dehors du magasin, la publicité doit indiquer la période pendant laquelle sera pratiqué le « prix d'appel » ou indiquer le « nombre précis d'articles » mis en vente dans ces conditions. Les commerçants « ne peuvent » donc faire porter leur publicité sur des produits dont ils ne possèdent que quelques exemplaires sans l'indiquer de manière claire et lisible aux consommateurs ».

Le dénigrement et le refus de vente

« Le fait (pour un commerçant) de se procurer un produit déterminé, de le dénigrer et d'orienter systématiquement les consommateurs vers d'autres produits sans que cela puisse apparaître comme un conseil fondé (...) pourrait constituer la preuve de la mauvaise foi » ; cette « mauvaise foi » depuis la circulaire Fontanet, peut justifier le refus de vente.

De la même façon, la récente loi relative à la protection des consommateurs permet aux producteurs, selon la circulaire, de « proposer la cessation de leurs marches lorsqu'elle vise à tromper le consommateur ou qu'elle est faite de mauvaise foi ».

Cet aménagement des règles de la concurrence, qui vise son assainissement et, morgue, selon la circulaire, la détermination des pouvoirs publics » de poursuivre cet effort.

MALGRÉ LES DIVERGENCES POLITIQUES

La C.G.T. et la C.F.D.T. veulent préserver un « minimum commun »

A l'issue d'une rencontre beaucoup plus longue que prévu, mercredi 11 janvier, les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont publié une déclaration commune dans laquelle ils appellent leurs organisations à multiplier les initiatives au cours des semaines à venir (...), spécialement dans les branches professionnelles. Les deux organisations, qui admettent l'existence de divergences, sont néanmoins tombées d'accord pour préserver le minimum commun qui les lie : refus de se lancer en période pré-électorale dans des « masses syndicales » en organisant une journée nationale d'action, mais affirmation, quelque peu volontariste sans doute, d'entrer toute pause ou trêve sociale d'ici au mois de mars.

Alors que la division s'accroît entre les partis de gauche et que même à droite les tensions politiques viennent leur querelle sur la place publique, les deux confédérations ouvrières de gauche ont décidé d'essayer de sauver les meubles.

Résoudre à publier une déclaration commune et se prononcer pour la poursuite et même le développement des luttes sociales, y compris lorsque la campagne électorale battra son plein, constituent une démarche assez exceptionnelle dans l'histoire syndicale. Même si le contenu de cette déclaration peut paraître flou quand il s'agit d'appeler à la relance de l'action, ou incantatoire quand il est indiqué que « les combattants ouvriers s'affirment ».

Bien sûr, les divergences profondes demeurent tant sur les modalités de l'action, comme l'ont montré les récents conflits Michelin et E.D.F. Bien sûr, les analyses sur la rupture de la gauche restent opposées et aboutissent à des prises de position très différentes puisque la C.G.T. a décidé d'appuyer, sans nuancer, le parti communiste, tandis que la C.F.D.T. continue à affirmer que le P.C. est le principal responsable de la rupture de l'union de la gauche.

Faut-il dès lors parler « d'un état de façade » comme le pense Libération ? A-t-on froissé la rupture comme l'écrit le Monde ? Plus grave ; y a-t-il une rupture de fait, même consommée », comme l'affirment les Echos ?

Il ne le semble pas, même si les réponses doivent être nuancées. MM. Séguin et Maire ont estimé qu'il y avait des problèmes entre C.G.T. et C.F.D.T. dans certaines entreprises, mais ils ont rappelé que leurs deux organisations étaient fondées sur le fédéralisme et ont insisté sur le fait qu'il ne fallait pas surestimer les divergences ; dans certains secteurs et dans de nombreuses entreprises des luttes en commun existent et ont été organisées. Et lorsque les désaccords persistent, a précisé M. Séguin, les dirigeants cégétistes et cfédétistes s'efforcent d'éviter « toute rup-

ture irréparable ». Le mot d'ordre que se sont donné les deux confédérations est, comme l'a affirmé M. Séguin, de « retiens ce qui est commun ». S'il est certain que chaque confédération maintient sa liberté totale d'appréciation et d'action politiques et que, dans les semaines à venir, la C.G.T. et la C.F.D.T. empruntent des voies opposées, les deux centrales ont réellement un minimum commun d'accord et paraissent vraiment décidées à préserver pour des raisons qui ne sont pas seulement tactiques.

Les revendications quantitatives sont les mêmes : SMIC à 2400 francs, retraite à soixante ans, lutte contre le chômage, etc. La C.G.T., qui réclame la « gestion démocratique » des entreprises, n'hésite pas à employer le mot « autogestion », comme l'a rappelé le dirigeant cégétiste. Et les deux leaders savent bien que la satisfaction de ces revendications, quelle que soit l'issue des élections, quels que soient les remèdes économiques proposés, — passe par une action unitaire dans les entreprises.

Pour la C.G.T., qui veut éviter toute grève qui heurterait l'opinion, comme pour la C.F.D.T., qui affirme vouloir avancer des revendications réalistes, c'est-à-dire immédiatement négociables, la préoccupation commune est de répondre aux exigences croissantes des travailleurs et de rester à l'écoute de la base.

Ces raisons purement syndicales ont été déterminantes dans l'attitude que viennent d'adopter la C.G.T. et la C.F.D.T. Plus jamais l'unité des deux centrales est fragile, mais plus que jamais MM. Séguin et Maire veulent la préserver. Cette position n'est certainement pas de façade. Comme certains ménages démunis qui décident de maintenir la vie commune dans l'intérêt des enfants, la C.G.T. et la C.F.D.T. veulent sauver — à la différence des partis — ce « minimum commun » dans l'intérêt des travailleurs.

JEAN-PIERRE DUMONT.

AFFAIRES

Le F.D.E.S. va prêter 20 millions de francs à Manufrance

De notre correspondant

Saint-Etienne. — C'était comme aux plus beaux jours des victoires de l'A.S. Saint-Etienne en Coupe d'Europe : « On a gagné, on a gagné », se répétaient les supporters. Le 11 janvier, à 16 h 30, plusieurs centaines de salariés de la Manufacture d'armes et cycles. Une heure auparavant ils étaient un millier, en tête M. Joseph Sanguedolce, le maire communiste, et ses adjoints, MM. Paul Chomat (P.C.) et Bruno Venin (P.S.), à rallier le centre de la ville, pendant qu'une députation de la C.G.T. et de la C.F.D.T., organisatrices de la manifestation, était reçue par M. Jean Terrade, préfet de la Loire.

A leur sortie, les délégués faisaient part de la bonne nouvelle. Le représentant du gouvernement leur avait confirmé officiellement que M. Barre venait d'autoriser le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) à débiter un prêt de 20 millions de francs en faveur de Manufrance sous réserve des apports de fonds propres auxquels le P.-D.G. M. Jacques Petit, s'est engagé, soient réalisés.

responsabilités dans la situation périlleuse que connaît Manufrance.

De son côté, l'ancien maire de Saint-Etienne, M. Duranton, radical, a affirmé que, par la faute de ses successeurs à la mairie, « le nombre des suppressions d'emplois du 1^{er} avril au 31 décembre 1977 excède 200 millions d'anciens francs par semaine, ont en effet retardé la solution de dix mois.

« Cette affaire, sauvée malgré les tentatives de la municipalité socialiste-communiste, qui n'a cessé au cours de ces derniers mois de pratiquer la politique du pire, demeure exemplaire de ce qu'il constituerait de l'économie française et l'opposition l'empêche de pratiquer la politique législative », a conclu M. Duranton.

Par ailleurs, M. Lucien Neuwirth (député R.P.R. de la 1^{re} circonscription) considère qu'« il reste encore de nombreux efforts à consentir et de concours à obtenir ». Et il se dit convaincu que « la convergence des efforts de tous permettra en fin de compte à Manufrance de retrouver son dynamisme industriel et commercial. » PAUL CHAPPEL.

Le premier ministre, qui avait reçu le matin même MM. Antoine Pinay, puis Duranton, leur avait donné la primeur de la nouvelle, ainsi que par lettre à M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la deuxième circonscription de la Loire, en précisant qu'il ne voyait qu'avantage à une intervention de compagnies d'assurance et de caisses de retraite comme investisseurs.

Dès qu'il a eu connaissance de la décision du premier ministre, le maire de Saint-Etienne, en s'adressant aux manifestants puis dans une déclaration à la presse, s'est félicité d'un succès qu'il considérait d'inscrire à l'actif des travailleurs de Manufrance et de leurs organisations syndicales. Leur action persévérante, responsable, a été déterminante (...). Je me refuse maintenant à prêter cette affaire, mais il est significatif que le gouvernement Barre ait jugé bon de communiquer d'abord sa décision à ceux-là mêmes qui ont les plus lourdes

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTE s/urench. du 1/10, après licitation au Palais de Justice à Paris, Jeudi 19 Janvier 1978, à 14 h.

UNE PROPRIÉTÉ
à FLY, Cne de Marcy (Nièvre)
Comp. Mais, hab. comm., cour, jard. et parc (2 ha 3 a 40 ca)
2 ERBS (2 a 20 ca - 2 a 20 ca) et Parc. de terre (1 ha 77 a 20 ca) à MARCY (Nièvre)
Parcelle de terre (1 a 68 ca) à VARZY (Nièvre)
Mises à Prix : 264.011 F
S'adr. M^e Cararet, avoc. Paris, 23, r. de Rivoli ; M^e Ruffin, avoc. Paris, 14, r. Rosa-Bonheur ; M^e de Swarte, avoc. Paris, 10 ter, av. Bessière ; M^e Nemou, av. Paris, 10 ter, av. Bessière ; M^e Goujat, av. 22-Ruell-Malmison, r. Réunion ; M^e Cathelin, av. Paris, 31, av. R.-Foinard.

Cabinet de la S.C.P. d'avocats BONNET, FORTINET, ROUX, 58, rue Thiers à AVIGNON, tél. 81-05-88 ; et de M^e GRAUGNARD, avocat, 31, rue Balance à AVIGNON, tél. 82-48-07 ; audience des créés du mercredi 25 janvier 1978, à 8 h, 30, au Trib. Grande Place, AVIGNON, vente aux ench. publ. d'une

TRES BELLE PROPRIÉTÉ sise à BONNIEUX (Vaucluse)
lieudit « la Ville », d'une superficie de 10 a 40 ca, au flanc du Lubéron, à 20 km de MARSEILLE, exposition sud, abritee du mistral, très ensoleillée avec vue sur un valon de vignes et cerisiers, et le Lubéron. Elle consiste en terrasses murées (1.040 m²) sous les remparts du village - Piscine de 8 m x 5 m sur la terrasse principale - maison à deux niveaux : rez-de-ch., salle de séjour, cuisine, salle de bains et wc, 2 sb., 1^{er} étage (même disposition qu'au rez-de-ch.). Et deux rangements sous le toit, murs construits en pierres naturelles et parpaings - Branchement eau, électricité et égouts de la commune - Deux cabanons sur deux terrasses bien séparées, liées par deux escaliers en pierres naturelles (avec électricité) - Jardin potager

MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 26 janvier 1978, à 14 heures EN UN SEUL LOT
2 IMMEUBLES sis à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)
77, rue des Sarins (10 a 21 ca) 77 bis à 81, rue des Sarins (3 a 99 ca)
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
S'adresser à M^e Bernard de SARRAS, avocat, 20, av. Marceau, Paris (8^e) ; M^e FERRARI, syndic, 25, rue de Rivoli, Paris (1^{er}).

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 26 janvier 1978, à 14 heures

UN PAVILLON D'HABITATION
situé à
LA VARENNE-SAINT-HILAIRE (94)
M, rue Marguerite - D'une contenance cadastrale de 3 a 12 ca
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
S'adresser à M^e Roger ENNEQUIN et J.F. MASSELIN, avocats Paris (16^e), 18, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie (tél. 120-84-56) ; 21 av. vocata près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 19 janvier 1978, à 14 heures

EN 20 LOTS
1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e lots (chaque lot comprenant)
UN APPARTEMENT
Composé de 4 pièces - 1 box - un parking et une cave
15^e lot : **UN APPARTEMENT** de 2 pièces - Parking et cave
18^e, 17^e, 16^e lot : **UN STUDIO**, 1 cave | 20^e lot : **UN PARKING**

LE TOUT DANS UN IMMEUBLE SIS A
NOGENT-SUR-MARNE (94)
4 et 6, rue Parmentier et 3 et 5, passage Sous-Château
MISES A PRIX (chaque lot) :
1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e lots : 110.000 F - 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e lots : 20.000 F - 15^e lot : 70.000 F - 16^e, 17^e, 18^e lots : 40.000 F - 20^e lot : 2.000 F
TOTAL DES MISES A PRIX : 1.502.000 FRANCS
Cab. 2a
S'adr. M^es R. ENNEQUIN et J.F. MASSELIN, avoc. Paris (16^e), de-Serbie (tél. 720-84-56) et à tous les tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRÉTEIL.

Vente sur licitat. au Palais de Justice à Paris, lundi 30 janvier, à 14 h de 5 pièces principales au 1^{er} étage, escalier C, et 2 CAVES au premier sous-sol, dans IMMEUBLE

UN APPARTEMENT
18, 40, 42, 44, RUE DES ENVERGES - PARIS (20^e)
et 25, rue du Transvaal
MISE A PRIX : 160.000 F. - S'adr. M^e Georges BERTIN, avoc. Paris (16^e), rue de Fochillière, tél. 263-24-85 ; M^e de COATOUVERE, avoc. à Paris (16^e), 46, rue des Belles-Feuilles ; sur les lieux pour visiter les ind. mercredi, vendredi de 10 h à 13 h, du 10 au 25 JANVIER 1978.

AGRICULTURE

A VANNES

Les éleveurs ont critiqué le manque de démocratie syndicale au sein de la F.N.S.E.A.

De notre correspondant

Vannes. — En rassemblant dans le calme le plus complet dix mille producteurs de lait, selon les organisateurs (huit mille selon les services de police) et, parmi eux, des délégations venues d'un peu tous les coins de France, les organisateurs de la manifestation de mercredi 11 janvier, à Vannes, ont atteint leur objectif : signifier de façon évidente leur refus de la taxe de coresponsabilité qui constitue, selon eux, « une première atteinte au système déjà trop fragile de garantie de prix obtenue par des interventions sur le marché, et qui tend encore à diminuer le revenu des plus démunis parmi les producteurs ».

La manifestation devait également servir à rassembler les divers courants qui estiment insuffisantes les possibilités d'expression que leur laisse la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). Les organisateurs — les fédérations départementales (F.D.S.E.A.) du Finistère, de Loire-Atlantique et du Morbihan, et les Centres départementaux de Jeunes Agriculteurs (C.D.J.A.) de la Mayenne et du Morbihan — ont vu se joindre à leur mouvement par délégations interposées, outre quatorze F.D.S.E.A. des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, celles de la Mayenne, du Puy-de-Dôme, du Jura, sans compter les groupes minoritaires de fédérations départementales voisines, telles les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine, la Manche.

Continuer à travailler au sein de la fédération

Le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux) de Bretagne, les paysans-travailleurs de l'Ouest et le Mouvement syndical des travailleurs-paysans participent également à la manifestation, tandis que d'autres organisations, notamment le Comité de Guéret et trois syndicats

agricoles belges, avaient expédié des télégrammes de solidarité. Au cours du meeting, la F.N.S.E.A. a été vivement critiquée. Son président, M. Debatisse, a été plus sifflé encore que le ministre de l'Agriculture. Toutefois, les différents intervenants ont tous affirmé leur volonté de continuer à travailler au sein de la fédération nationale. « L'absence de démocratie syndicale au sein de la F.N.S.E.A. a dit l'un d'entre eux, explique la manifestation d'aujourd'hui (...). Nous ne voulons pas diviser, mais nous ne voulons pas non plus que, sous prétexte de l'unité la plus grande, les intérêts des agriculteurs français des régions difficiles soient sacrifiés (...). Il faut maintenir et renforcer les contacts entre tous ceux qui se sont reconnus aujourd'hui ».

Ces propos, le nombre de manifestations et de départements concernés, confirment que la journée de mercredi à Vannes fera date dans l'histoire syndicale agricole. Ses organisateurs se sont sentis suffisamment forts et représentatifs pour réclamer au ministre de l'Agriculture des négociations directes pour « l'abandon par la France de la taxe de coresponsabilité et le démantèlement immédiat des montants compensatoires, ainsi qu'une nouvelle politique agricole fondée sur le droit au travail, sur un revenu minimum garanti et sur le plafonnement des aides publiques par exploitation selon le principe du quantum ».

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'Agriculture, a estimé mercredi que la sécurité des revenus pour les producteurs de lait passait par le prélèvement de la taxe de coresponsabilité : « C'est un message de parler du désengagement du gouvernement et du Marché commun dans le secteur laitier », a-t-il ajouté.

L'écume et la vague

(Suite de la première page.)

A l'opposé de cette vision d'une agriculture puissante, mais flanquée de pauvres, la gauche met l'accent sur la situation des hommes. « Si la misère avance dans les villes (...), elle étend ses griffes à la campagne », écrit M. André Lajoinie. Les arguments ne manquent pas au responsable du secteur agricole du P.C.F. : la faiblesse des revenus des ménages paysans, dont plus de la moitié disposent à peine de 500 francs ; la médiocrité de la formation des enfants d'agriculteurs, qui pâtissent de la dégradation de l'école à la campagne ; la vétusté des logements, dont plus de six sur dix n'ont ni douche, ni sanitaires, ni chauffage central ; l'aggravation du célibat paysan, signe inévitable de l'appauvrissement puisqu'on se marie surtout quand « on en a les moyens » ; le développement de la double activité (agriculture + salariat), qui démontre l'im-

possibilité pour les paysans à vivre du seul travail de la terre. Pour le P.C.F., il n'est pas question de « partié », mais d'« approfondissement de la crise agricole ». Le contraste est frappant entre les deux discours, qui recourent bien pourtant à la même réalité. Depuis vingt ans, les paysans se sont engagés à marche forcée sur la voie du « progrès ». Marche forcée dont on retient surtout les singularités : les « manèges de beurre », la « guerre du vin », le quadruplement du prix de la fiole, les destructions des pommes et de choux, la flambée du hiffick, la ruée sur le sucre, les cortèges de tracteurs ; ou encore, de façon positive, les statistiques montrant le triplement des rendements en blé, le quintuplement de la valeur de la production, le décuplement du nombre des tracteurs. Au total, une course moutonnée et épuisante à la production, à la mécanisation, à l'industrialisation, avec de nombreux laissés pour compte.

Une épuisante course à la productivité

Dans l'ensemble, les discours politiques mis bout à bout, donnent une bonne représentation de cette situation : un basket solide, mais défendu par une troupe quelque peu épuisée, menacée. Car l'agriculture est « minée ». Par l'exode rural d'abord, qui s'est poursuivi au rythme annuel de 5,7 % entre les deux derniers recensements (1968-1975), touchant plus durement les aînés familiaux (-10,2 %) et les femmes (-6,8 %) ; le vieux rêve d'Émile Allais — installer des usines à la campagne — ne s'est pas concrétisé. Par l'endettement paysan ensuite, qui a plus que quintuplé en vingt ans, pour financer des achats toujours plus lourds de matériels, d'engrais, d'aliments du bétail et surtout de terre, dépassant finalement la valeur ajoutée de la production.

Les agriculteurs, de moins en moins nombreux, de plus en plus débiteurs, ont été entraînés dans le « système productiviste à

France au sein de la C.E.E. ont eux-mêmes accru leur production et s'approvisionnement moins dans l'Hexagone. Candidats à l'adhésion au Marché commun, la Grèce, l'Espagne, le Portugal offrent des produits qui concurrencent directement ceux des départements méridionaux. Le flottement des monnaies affaiblit la compétitivité des exploitations, que la mécanique des montants compensatoires préserve insuffisamment. Enfin, certains pays membres de la C.E.E. menacent toujours de remettre en cause la politique agricole commune, pour peu que les cotés mondiaux des principales denrées baissent durablement ou bien que les dépenses de soutien des marchés progressent trop fortement.

Face à ces problèmes, M. Giscard d'Estaing parle de passer « d'une politique agricole à une politique alimentaire », d'organisation économique des producteurs — « condition du succès » — du « pari de l'excellence » à faire, de libération « du poids trop lourd que représente souvent l'acquisition du capital foncier ». M. Raymond Barre indique, parmi les trente « objectifs d'action », qu'il faut donner à l'exploitation familiale la responsabilité personnelle des moyens de son développement et orienter les productions en fonction des débouchés.

De son côté le parti socialiste veut s'employer à « assurer à tous les travailleurs de la terre (...) la rémunération équitable de leur activité et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail » ; il entend développer « le potentiel agricole de la France », favoriser « l'installation de jeunes agriculteurs », modifier la législation foncière pour « démocratiser les terres » ; l'expression Office foncier est sacrifiée sur l'autel de l'union de la gauche — et renforcé le contrôle des cumuls d'exploitation. Il veut enfin définir « les principaux axes de la nouvelle politique agricole commune », créer « des offices interprofessionnels pour chaque type de production », faire des coopératives agricoles « un instrument privilégié de la politique de garantie du revenu des producteurs ».

Les propositions du gouvernement et celles de la gauche sont d'essence fondamentalement différente. Pourtant elles ne constituent qu'une même alternative à l'agriculture depuis vingt ans. Le choix proposé est celui du développement agricole, avec plus de libéralisme ou bien avec plus de socialisme ; mais, pour arriver au bout du compte à une expansion de la production. Tout se passe comme si, en pleine tempête, l'équipage du navire se querrelait sur le cap à prendre, alors que la vague menace de céder. Toutes ces propositions, toutes ces promesses, sont faites comme si les paysans pouvaient compter indéfiniment sur des tracteurs plus puissants, des vaches plus productives, des couvées plus nombreuses, des crédits plus larges, des terres plus fertiles, des consommateurs plus dociles.

Des parades existent

Or, de même que les conditions générales de l'économie sont en train de se transformer, l'agriculture ne peut plus se développer sans contraintes. « Il faut imaginer une agriculture plus économique en moyens de production, quitte à ce qu'elle mobilise davantage de main-d'œuvre », estime M. Jacques Poly (1). C'est dire que, à vouloir absolument « développer », on risque tout bonnement de tuer la poule aux œufs d'or. Déjà, la monoculture des céréales entraîne des abus d'engrais, qui ont des effets dommageables sur les nappes phréatiques ; l'industrialisation de l'élevage pose des problèmes sanitaires croissants avec les overdoses d'antibiotiques. Petit à petit, le capital de production se dégrade, les sols étant pollués par la rémanence de pesticides et épuisés en matières organiques et hydrauliques.

Des parades existent : l'exploitation extensive, comme l'ont réussie les éleveurs de montons anglais ; l'utilisation de variétés de plantes capables de mieux fixer l'azote de l'air, et génétiquement résistantes aux principaux agresseurs des cultures, plus économiques en eau et nécessitant moins de chaleur ; le retour aux techniques ancestrales d'assolement des cultures ; la valorisation des 12 millions d'hectares de prairie.

Il ne s'agit pas de régresser au stade d'une agriculture archaïque et mythique, il s'agit d'utiliser les connaissances, les techniques et les découvertes accumulées. Certes, la réalisation de tels projets suppose d'engager des maintenanants des recherches fondamentales importantes. Est-ce trop demander, quand on sait que le budget de l'INRA est de quelque 70 millions de francs, soit deux fois et demi moins que le coût d'une seule plate-forme de recherche pétrolière ?

Si l'on veut une France avec des paysans, il vaut mieux exposer à ceux-ci les périls encourus que leur prodigier de beaux et belles promesses dans le déferlement électoral.

ALAIN GIROUDO.

(1) Agri-Sept du 6 janvier 1978.
(2) Le Monde des 13 et 14 septembre 1977.

COLLECTION DROIT-SCIENCES ÉCONOMIQUES

DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS

par P. GODFRIN

Cet ouvrage, divisé en trois parties, permet de compléter les connaissances de droit administratif général précédemment acquises. Il est consacré aux moyens dont dispose l'administration pour mener à bien sa tâche et illustre les transformations de notre société à travers l'évolution du droit administratif des biens. La première partie traite du domaine de l'administration. La seconde partie est consacrée aux travaux publics. Enfin la dernière partie est relative à l'expropriation. Chaque chapitre est accompagné de documents récents, d'une bibliographie, de thèmes de réflexion et de sujets d'exercices permettant à l'étudiant de tester ses connaissances et de s'entraîner à la dissertation juridique. 260 p., 58 F. (prix au 15-01-78)

DANS LA MÊME COLLECTION

Droit du travail, par H. Groulet.
Droit pénal spécial, par M. Véron.
La fonction publique, par E. Ayoub.
Économie publique, par E. Vessillier.
Droit des biens, par A. Piédolle.
Fluctuations économiques et conjoncture, par J.-J. Granelli.
Analyse financière, par M. Glais.
Pour commander l'ouvrage Droit administratif des biens par P. Godrin, 58 F (prix au 15-01-78) ou recevoir une documentation, adressez-vous à votre libraire ou retournez ce bon accompagné de votre règlement, s'il y a lieu, aux Editions Masson, 120 bd Saint-Germain, 75280 Paris cedex 06 (Commanda par correspondance : joindre 5 F de participation aux frais de port).
Nom et adresse.

MASSON


Notions fondamentales de microélectronique
M. Baillieu, responsable de la Division Physique et Microélectronique de l'ESIEE.
L'ordinateur dans la création de circuits et partage de la responsabilité de la conception
M. Lusinchi, responsable du Service Informatique à la SESCOSEM.
La relation entre le fabricant de composants et l'utilisateur industriel
Rôle de l'école
M.M. Daillant, ingénieur ESIEE - Gairol, de l'École Normale Supérieure - Jouanv, responsable des Techniques Digitales et Informatiques à la SESCOSEM - Matherat, de l'École Normale Supérieure - Presson, de l'Institut de Mathématiques Appliquées de Grenoble.

Rentabilité et domaines d'application du circuit spécifique
M.M. Henry et Rev. Ingénieurs à EFCIS-AMI Esteban et Tacussel, de la Société SME ALARM 2000.
Réalisation d'un indicateur de tableau de bord sous forme d'un circuit MOS
M. Lagorre, chef du département Semi-conducteurs à LTT.
Circuit prédiffusé : solution monochip. Exemple d'application à la commande de relais téléphoniques
M.M. Gayet, directeur de la Microélectronique à la SINTRA - Charil, adjoint au chef du Département Etudes de l'AOIP.
Circuits combinant fonctions logiques et analogiques : la solution IZL
M. Lezmi, ingénieur produit pour les circuits à la demande à RTC.

TABLE RONDE :
• Les techniques en sont-elles au stade d'une large diffusion ?
• A quelles conditions le bilan économique est-il positif ? Les pouvoirs publics favorisent-ils la création de circuits spécifiques ? L'école peut-elle vraiment aider les MPI dans ce domaine ?
avec la participation de M. Crémieux, chef de la mission pour les Circuits Intégrés au Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

Inauguration du laboratoire de microélectronique de l'ESIEE par Monsieur Jean THEVES, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS



Les circuits intégrés spécifiques sont-ils à la portée des moyennes et petites entreprises ?

mercredi 25 janvier 1978

Journée d'études organisée par l'École Supérieure d'Ingénieurs en Electrotechnique et Electronique. Présidence de Monsieur PELISSOLO, directeur des Industries Electroniques et de l'Informatique au Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

Renseignements et inscriptions : ESIEE - J.B. Tricard - 81, rue Falguière - 75015 PARIS - ☎ 567.55.54

شكرًا من الأصل

50 كذا من الاموال

SIDÉRURGIE

Inquiétude à Bruxelles sur le sort des exportations européennes d'acier vers les États-Unis

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). — Les milieux communautaires se disent préoccupés par les conséquences que risque l'absence de l'accord de prix minima de référence, récemment décidé par Washington, sur les exportations de produits sidérurgiques des neuf vers les États-Unis. Selon un haut fonctionnaire de la Commission, le dispositif américain tel qu'il est actuellement conçu pourrait entraîner « une réduction considérable » de ces exportations, de l'ordre de 50 %.

Les prix minima de référence américains ont été calculés, on le sait, en fonction des coûts du producteur le plus efficace, à savoir le Japon. Mais les prix ainsi établis sont augmentés, nous dit-on, de façon à couvrir les coûts de transport entre la côte ouest des États-Unis (où arrivent les aciers japonais) jusqu'à leur lieu de destination. Il en résulte que la côte est de la région des Grands Lacs — principale zone d'exportation de la C.E.E. — des prix de référence élevés qui, dans la plupart des cas, ne laissent

pas de « marge de pénétration » suffisante pour que les négociants communautaires aient une bonne chance de « passer ». Il n'y aurait pas de problème, cependant, pour les tôles minces à froid.

Quelle sera la réplique de la Commission à l'évidence, la Commission entend éviter des prises de position prématurées. Des explications données par les experts américains, elle a retiré l'impression que le système récemment entré en vigueur comportait un élément de souplesse important, autrement dit qu'il devait être possible dans la pratique, en jouant sur les modalités d'application, d'aboutir à des solutions qui ne pénaliseraient pas, ou à peine, les exportations de la C.E.E. La position de la Commission a toujours été, on le sait, que les pays producteurs — les États-Unis comme la Communauté — devraient mettre en œuvre des solutions qui, tout en mettant leurs marchés à l'abri des importations à bas prix, maintiendraient intacts les courants d'échange traditionnels. — Ph. L.

ADMINISTRATION

La réforme qui n'aura pas lieu

(Suite de la première page.)

Ce sont là trois cas parmi cent qui me sont signalés chaque mois par des Français et des Français désemparés ou exaspérés par l'administration.

L'Ad-mi-nis-tration... A intervalles réguliers, les plus hautes autorités de l'Etat en dénoncent la lourdeur, l'inertie, les lenteurs, les incohérences, agitent le spectre de la bureaucratie comme il ne s'était déjà incarné, et assument du même coup, comme le séducteur de la République vient d'écouter de la faire, que nous allons changer tout cela.

Dans l'ordre des bonnes intentions, il n'y en a pas qui ait moins de chances de passer dans les faits. Pour une raison simple : la protection sociale accrout, étend et se sophistiqué, plus l'Etat intervient dans les détails de la vie de chacun et dans celles des entreprises, plus la machine est compliquée et multiplie les tâches du personnel administratif.

A quoi il faut ajouter que ce personnel n'a pas la moindre raison de faire du zèle. Ce que l'entreprise privée suscite par des stimulants divers, de la promotion à l'augmentation des salaires, l'administration est dans l'incapacité de la faire à l'égard de ses employés.

Le stimulant matériel n'existe pas. Quant à la promotion, elle ne récompense ni l'efficacité ni les services rendus mais l'ancienneté ; parfois la protection particulière.

A-t-on jamais vu qu'elle honore l'initiative, l'innovation ou la lusion du travail ?

Prenez l'exemple, que je connais bien, des monuments historiques. Les architectes agréés, nombre réduit, établissent un vis de réfection. Soucieux de faire telle gouttière on tôle couronner « à l'identique » (goutte en plomb au château de Fontainebleau, cour pavée au lais de justice de Rome), rien saurait les conduire à économiser les derniers des contribuables, à remplacer le dépendant imb d'origine par le sien, par simple ou les parés de pierre, une combinaison de dalles et gazon dix fois moins onéreuse, nime ou la pratique en Grande-Bretagne.

Autre que ces architectes sont numérés au pourcentage des vœux accomplis.

seraient-ils parfaitement scrupuleux — et c'est fréquent, — et à la sainteté qu'ils devraient tendre pour réduire leur devis, que personne ne leur sera reconnaissant de l'ingéniosité de leur dépièçage en ce sens. En meublé, une réfection approximative les désigne comme impétants.

es contrôleurs sont chargés de fier devis et travaux. En nombré, c'est-à-dire débordés, que la moindre de leur intention compense dix fois leur ire. Que se passe-t-il lorsqu'ils lisent de couper dans les devis ? se font de l'architecture et des épremeurs des ennemis irréconciliables, et que repouvent-ils en repartie ? Des félicitations ? s. Une prime ? Moins encore.

Ion voudrait que tout ce

monde se mette en quatre pour réaliser des économies ?

La même observation vaut pour les dépenses en matière de santé. Qui aurait un intérêt moral ou matériel à veiller sur ces dépenses, à imaginer de meilleurs modes d'organisation ? Qui ?

Encore tout reste-t-il du domaine du gaspillage financier.

Dans les relations de chaque jour avec les personnes, l'indifférence opaque de l'administration touche au plus profond d'être des uns, colère des autres, fatigue et ressentiment de tous.

Théoriquement, les hommes de pouvoir le savent. Pratiquement, il n'y en a pas un sur cent qui ait eu à se collecter lui-même, dans sa vie personnelle, avec les règlements et ceux qui les appliquent. D'où, peut-être, leur indignation à l'écarter, éternellement stérile.

Le mal administratif est-il sans remède et destiné non pas à s'atténuer, mais à s'aggraver avec l'intervention croissante de l'Etat à tous les niveaux de la vie quotidienne ?

Il y a deux moyens, au moins, d'améliorer la situation.

Le premier consiste à supprimer tous les « plafonds de ressources » au-dessus desquels certaines prestations ne sont pas accordées. Injuste ? Nullement. Il suffit de réintégrer leur montant dans le revenu, et d'établir ainsi la nécessaire compensation par l'impôt.

Non seulement serait effacé le caractère humiliant de ces « plafonds », si pernicieux dans leurs effets que les technocrates constatent, dans leur jargon, « leurs effets de seuil qu'il faut compenser par des rattachements en bismarck », mais l'extrême complexité qui préside au calcul des prestations et à leur réajustement en fonction des changements de situation serait sensiblement allégée.

Deuxième réforme plus importante encore : le principe déclaratif.

Supposons ceci : dans toutes les matières, des employés en nombre suffisant, chargés de renseigner jusqu'à 22 heures, patiemment et complètement, chaque personne sur ses droits. Beaucoup le font avec plus de bonne grâce qu'on ne le prétend à la condition de n'être pas submergés. Une fois la situation de chacun débrouillée, chaque demandeur d'une retraite, d'une allocation, d'un permis, établit purement et simplement une déclaration indiquant : « Je demande ceci ou cela parce que fy ai droit. »

Présumé de bonne foi, il reçoit aussitôt satisfaction.

Il y aurait des fraudes ? Non, ou rarissimes, si elles sont impitoyablement sanctionnées, éventuellement par des poursuites correctionnelles. Comment les décelerait-on ? Par contrôle a posteriori, et par coups de sonde donnés au hasard des fichiers.

Mais une telle réforme supprimerait l'impossible : une modification profonde de l'état d'esprit, celui de l'administration comme celui des administrés.

C'est pourquoi elle n'aura pas lieu. Qui a donc parié de changer la vie ?

FRANÇOISE GIROUD.

Midi-Pyrénées

EN DÉPIT DE LA DÉFAILLANCE DE HUIT AGRICULTEURS

Au Larzac, la guérilla paysanne continue

De notre envoyé spécial

La Cavalerie. — A la fin du mois de novembre 1977, huit paysans du causse du Larzac (Aveyron) ont vendu plusieurs parcelles de leurs propriétés à l'armée. En tout 15 hectares. C'est peu au regard des 8 000 qui restent à acquérir, si le ministère de la Défense veut réaliser son projet d'extension du camp. Pourtant, ces huit agriculteurs avaient fait le serment, avec le fameux groupe des « 103 », le 28 mars 1972, de ne jamais céder leurs terres. Est-ce la fin de la résistance des paysans ?

Le Larzac disparaît sous une Chapelle de brume épaisse et glacée. Par ce temps bourru, les manifestants du mois d'août ne reconnaissent pas la cause. Aussi bien le saison n'est-elle plus un mouvement de loulou, mais à la diplomatie toulousaine. On vient de la voir à La Cavalerie.

Place forte des partisans du camp, un contact journalier avec les militaires, cette commune de neuf cents habitants mène la vie dure aux paysans. Cais des fermes isolées n'y mettent plus les pieds depuis longtemps. Les vingt-sept exploitants qui résident au village sont seuls à supporter le ressenti de leurs concitoyens, commerçants, fonctionnaires ou retraités.

Dans ce milieu hostile dont ils se sentaient les otages, huit paysans ont « craqué ». Ce ne sont pas les premiers. Trois autres, avant eux, avaient vendu depuis 1972. Les « 103 » ne sont plus qu'à 92. Mais les défectionnaires d'aujourd'hui ne sont

pas des moindres. Contestataires de la première heure, ils n'avaient pas hésité à « monter » à Paris sur leurs tracteurs. Tal Etienne Paloc, cinquante-sept ans, ancien vice-président de l'Association de sauvegarde du Larzac, qui, profitant d'une éclaircie, laboure son champ en bordure de la route de Saint-Affrique. « On nous regardait comme des bêtes, dit-il. Ça ne pouvait plus durer. On ne peut pas dans un village faire une guerre de trente ans. J'ai vendu 1,50 ha. Les domaines ont fixé le prix des terres labourables à 12 000 F l'hectare. Mais nous n'avons obtenu pas l'argent. Il aura versé à la SAFER de l'Aveyron, qui nous rattrapera des parcelles équivalentes au moment du remboursement. Car nous avons obtenu le remboursement. C'est ce qui a achevé de nous décider. »

Maie à La Cavalerie, le maire s'opposait au remboursement. La sous-préfète de Millau, M. Jean Buffet, est parvenue à le faire céder, et le conseil municipal a voté pour. A ce geste de bonne volonté envers les paysans, l'armée en a ajouté un autre. Consentant une « rectification de frontière », elle libère, en bordure du camp et près du village, 9 hectares de peages.

Les « huit » ont alors accepté ce qu'ils refusait de faire depuis cinq ans : céder quelques parcelles avancées dans la zone prévue pour l'extension du camp. « Ce qui ne nous empêche pas, ajoute aussitôt Etienne Paloc, d'être, comme avant, contre l'agrandissement du camp. Mais là, nous risquons de perdre gros. »

Un négociateur de talent

Il faut ajouter pour certains la lassitude d'un trop long combat, la peur de l'expropriation et même de réelles difficultés économiques. C'est le cas de Xavier Cadihauc, qui fut pourtant administrateur de l'un des groupements fonciers agricoles (G.F.A.) fondés par les paysans et

leur ami contestataire pour soulever à l'armée les terres qu'elle convoite. « Je n'avais plus assez de bâtiments pour loger mes cent quatre-vingt-dix brebis, explique-t-il. J'ai mis en chantier une bergerie. C'était ça ou partir. Or je n'arrivais pas à obtenir les prêts et subventions aux-

Faits et projets

ENVIRONNEMENT

pris une tournée aux Etats-Unis et en Europe pour défendre la chasse aux bêtes phoques, critiquée par les écologistes. (A.F.P.)

Des « entretiens » sur l'environnement ? — Le conseil d'architecture, d'environnement et d'urbanisme de Paris, mis en place par le maire de Paris en novembre dernier, a souhaité, au cours de sa dernière réunion, dispenser « d'être maison du cadre de vie » à Paris et organiser « l'équivalent des Entretiens de Bichat pour les questions d'environnement » afin de sensibiliser le public aux problèmes d'architecture et de cadre de vie.

LIMOUSIN

Exporteur en Arabie Saoudite. — Opération Marco-Polo, c'est le nom d'une exposition itinérante au Proche-Orient organisée par la chambre régionale de commerce et d'industrie Limousin-Poitou-Charentes. Le but est

de favoriser les exportations. Elle se déroulera dans trois villes de la péninsule Arabique : Djeddah et Riyad (Arabie Saoudite) et Doha (Qatar), du 8 au 28 février. Trente-cinq entreprises de la région y participeront, et quatre types de produits sont mis en avant : textiles et habillement, produits de luxe, biens d'équipement légers et produits agro-alimentaires. — (Corresp.)

LORRAINE

Les Acieries de Pompey condamnées pour pollution. — Les Acieries de Pompey, installées à 15 km au nord de Nancy, ont été condamnées à 2 500 F d'amende par le tribunal correctionnel de Nancy pour avoir pollué la Moselle, entraînant la destruction de 30 tonnes de poissons. Les 12 et 13 juillet 1977, la Société nouvelle des acieries de Pompey, en procédant à l'arrêt et au nettoyage d'un haut fourneau, avait déversé les eaux résiduaires dans la rivière, ainsi polluée par du cyanure de potassium.

colonel Gros, affirme : « Le camp se fera. Des crédits très importants vont être engagés dans la construction d'une aire pour hélicoptères et la remise en état de la voie ferrée reliant le camp à la gare de Tournemire, sur la ligne Paris-Béziers. »

L'officier — il se dit le « marchand de soupe » du camp — est bien décidé à ce que les troupes manœuvrent « se trouvent sur le plateau comme chez elles ».

La politique de conciliation a permis d'échapper à l'amiabilité environ 5.700 hectares sur les 13.700 convoités. Le camp reste une mosaïque où les terres des paysans contestataires, des G.F.A. et des communes opposées au projet — comme Millieu — s'imbriquent dans les espaces achetés par les militaires. Cette situation ne permettra pas encore les évolutions des grandes unités blindées. « Il va falloir passer à une phase de combats », dit le colonel Gros, sinon, à ce rythme, on en a encore pour cent ans ».

« C'est mon dada »

Qu'il faille employer la manière forte c'est aussi l'avis des partisans civils du camp. Leur porte-drapeau est M. Marcel Lapeyre, (proche du R.P.F.) maire de La Cavalerie depuis douze ans. Pendant trente-quatre ans, il a été lui-même employé à l'intendance. Il a donné l'exemple en cédant à l'armée, en 1976, 900 hectares de bien communautaires.

« Le camp, c'est mon dada, avoue-t-il, mais il ne se fera pas à l'amiable, ni comme par commune. » En effet, même chez lui, à La Cavalerie et après la défaillance des « huit », il reste 270 hectares que les paysans refusent de vendre.

Car les autres exploitants de La Cavalerie — une vingtaine — sont reformés dans leur opposition. Ce qui fait dire à ceux des fermes isolées et des hameaux d'alentour : « A présent tout est plus nat. L'abcès est crevé. »

Sur le plateau, la guérilla continue.

A Potence, le trouille à la main, l'un des « 92 », Léon Maillet, monte une nouvelle bergère pour quatre cents brebis sur la zone d'agrandissement du camp. Sans permis de construire, sans prêt, sans subvention. C'est l'Association pour la promotion de l'agriculture sur le Larzac (APAL), financée — comme les G.F.A. — par les souscriptions des sympathisants, qui a fourni les matériaux. Les voisins, par roulement, assurent le soin d'œuvre bénévole.

A la Toussaint de 1977, l'armée a décidé d'occuper le ferme du Pinel qu'elle avait achetée, un domaine de 150 hectares. Les militaires ont entouré les bâtiments d'une ceinture de barbelés, mais quelques semaines plus tard, le 17 décembre, les paysans sont arrivés avec leurs « blindés ». Sous le nez des soldats qui avaient mis balonnette au canon, neuf tracteurs en ligne ont labouré de leurs trente-six socs d'acier une vingtaine d'hectares autour de la ferme.

Quand on fait remarquer à Pierre Burgière, de la ferme de l'Hôpital, que la déclaration d'utilité publique du camp qui venait à expiration le 26 décembre dernier a été prorogée par le préfet, il répond : « Il y a sept ans qu'on résiste. On en reprend pour cinq ans. » En réalité, tout le monde — paysans, administration, militaires — attend le résultat des prochaines élections. Rien de décisif ne se fera d'ici là. Tout ensuite peut arriver. Le parti socialiste n'a-t-il pas condamné l'extension du camp ?

PIERRE-JEAN DESCHENES.

LA LOTERIE NATIONALE
et
EUROPE 1
au
SALON DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE
(du 12 au 23 Janvier)

A l'occasion du tirage de la Tranche de la Navigation de Plaisance, la Loterie Nationale et Europe 1 assurent à leur stand pendant toute la durée du Salon, une animation permanente avec :

- le manipulateur Jean DAVIS
- les animateurs d'Europe 1 : Denise FABRE, François DIWO, Christian MARIN et Viviane
- et des tombolas gratuites

A partir du 10 Janvier 1978

SOLDES
Jusqu'à
40%

Matériel neuf
Hi-Fi - Photo
Cinéma - Vidéo

SONY 285 1895 F STR 7035 Amplif. Tuner 2x26W efficaces PO GO FM	SONY 585 1250 F Platine Tourne-disques PS 3750. Entraînement direct semi-auto. Avec cellule.
HITACHI 285 1900 F Platine Cassette DOLBY 3 têtes D 3500	HITACHI 585 3990 F Chaîne compacte PO GO OC FM 2x30 W. Cassette DOLBY. Plat. semi-auto. 2 enc. 2 voles
VOIGTLANDER Reflex 24 x 36 cellule CDS. Obj. 1.8 de 50 mm 285 990 F	MAKINON Objectif monture Canon 2.8 de 28 mm 285 450 F

CAMERA 7 AUDITO
7 rue La Fayette - 878 37 25 416 rue La Fayette - 824 92 70
SONO CLUB OPERA
16 rue La Fayette 75009 PARIS - 246 18 85

TRANSPORTS

LA BALANCE MARITIME FRANÇAISE RESTE LARGEMENT DÉFICITAIRE

« La situation de la flotte française a continué de se dégrader et enregistrera pour 1977 des résultats d'exploitation négatifs », a annoncé, mercredi 11 janvier, à Paris, M. Pierre-Edmond Canguel, président du Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.).

Les difficultés de la flotte française sont dues aux excédents considérables de navires dans le monde et à une stagnation des trafics.

Mais il y a des difficultés propres à l'armement français. C'est par exemple le coût d'exploitation de nos navires par rapport à celui des navires de la Grande-Bretagne notamment et à celui des navires battant pavillon de complaisance. C'est aussi l'endettement considérable des compagnies maritimes, comparé à leur chiffre d'affaires.

La balance française des transports maritimes reste largement déficitaire puisqu'elle a atteint - 2,4 milliards de francs en 1976 (- 2,3 milliards de francs en 1975). Pour le premier semestre de 1977, le déficit a été de 1 milliard de francs.

« La difficulté d'établir un diagnostic », a déclaré en conclusion M. Pierre de Demandolx, délégué général du C.C.A.F. sur l'évolution du monde des transports maritimes et sur la situation de la flotte de commerce française, « peut-être de ce qu'il faut intégrer, à la fois, la crise qui dure et le changement. Il faut donc imaginer une thérapeutique de crise et d'adaptation. »

LES ÉTATS-UNIS INTERDIRONT-ILS AUX COMPAGNIES AMÉRICAINES D'ACHETER CONCORDE ?

L'administration fédérale de l'aviation américaine (F.A.A.) hésite, pour des raisons de sécurité, à autoriser l'achat de Concorde par des compagnies américaines, affirme le *New York Times*. Selon ce journal, la F.A.A. n'est pas convaincue que le système hydraulique de l'appareil supersonique puisse satisfaire les normes de sécurité américaines et donc obtenir son certificat de navigabilité aux États-Unis.

Le certificat de navigabilité de Concorde, octroyé par la F.A.A., n'est pas nécessaire pour les compagnies étrangères opérant aux États-Unis. Il est, en revanche, exigé si l'avion est commercialisé par une compagnie américaine, ce qui pourrait être le cas si Braemar International confirmait son intention d'acheter Concorde pour le mettre en service entre Dallas (Texas) et L'Europe. — (A.F.P.)

● Iran Afr à Nice. — L'achat de dix Airbus franco-allemands (dont les deux premiers exemplaires seront livrés dans deux mois) et de quatre Boeing-747 permettra à l'Iran de doubler sa capacité de transport en cinq ans et de desservir cinq nouvelles villes, vient de déclarer le vice-président d'Iran Air. Les cinq nouvelles escales seront : Los Angeles, Bangkok, Manille, Singapour et Nice. — (A.F.P.)

ÉTRANGER

Détente entre Tokyo et Washington

(Suite de la première page.)

Les bases de l'accord qui doit être signé vendredi seraient les suivantes : augmentation à l'aqu' 3 000 tonnes des quotas d'importations de viande, de jus d'orange et de peuplier (les Américains demandaient 10 000 tonnes) ; jusqu'à 45 000 tonnes des quotas d'oranges (les États-Unis demandaient une libéralisation complète pendant une certaine période de l'année). Le Japon a, d'autre part, décidé de réduire les tarifs douaniers sur trois cent douze produits (le nombre est impressionnant, mais les baisses de faible ampleur), dont les voitures, les films et les ordinateurs.

Sur le plan économique d'ensemble, le Japon s'est apparemment plié aux demandes américaines : le budget pour l'année fiscale 1978 est expansionniste, le taux de croissance prévu (7 %) proche de celui souhaité (8 %). Tokyo affirme que l'excédent de sa balance des paiements courants sera ramené de 10 milliards de dollars (finale fiscale 1977) à 6 milliards de dollars. Le seul problème, c'est que personne — à commencer par les Japonais eux-mêmes — ne croit ni à

Un rapprochement au GATT

Après plusieurs mois de tension et de négociations serrées, Washington semble se contenter de peu. Comment expliquer ce revirement ? Il est possible que Tokyo ait donné en coulisse aux Américains des assurances politiques, notamment en ce qui concerne la participation du Japon à la stabilisation de l'Asie du Sud-Est et de la Corée du Sud par le biais d'une aide économique. Une autre hypothèse est que Tokyo ait accepté le principe d'achats de biens d'équipement américains dans le cadre de sa politique de relance par les dépenses publiques.

Toutefois, le facteur déterminant dans le vote-face de Washington est, de l'avis de la plupart des observateurs, un rapprochement des positions américaines et japonaises pour les négociations du GATT. Jusqu'à présent, le Japon avait adopté une position intermédiaire entre les États-Unis et l'Iran, notamment en ce qui concerne la question de l'hormone...

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.
S. U.S.	4,6700	4,6800	+ 60	+ 80	+ 120	+ 100
S. Can.	2,3250	2,3450	+ 100	+ 120	+ 220	+ 200
Fl. (1969) ..	2,9400	2,9500	+ 110	+ 140	+ 230	+ 230
D. M.	2,2330	2,2410	+ 100	+ 130	+ 205	+ 190
Fr. S.	2,0220	2,0300	+ 40	+ 70	+ 110	+ 100
Fr. L. (1969) ..	14,4290	14,4590	+ 20	+ 30	+ 50	+ 40
Y. P.	2,3320	2,3420	+ 100	+ 130	+ 210	+ 190
L. (1 000) ..	5,3590	5,3750	+ 50	+ 80	+ 130	+ 110
I.	9,1330	9,1580	+ 140	+ 210	+ 310	+ 310

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/2		3 3/4		3 1/2		3 1/2	
	3 1/2	3 3/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4	
S. U.S.	5 1/8	5 3/8	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	
Fl.	8	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	
S. Can.	10	10 1/4	10 1/4	10 1/4	10 1/4	10 1/4	10 1/4	
Fr. S.	12	12 1/4	12 1/4	12 1/4	12 1/4	12 1/4	12 1/4	
Fr. L.	16 1/4	16 3/4	16 3/4	16 3/4	16 3/4	16 3/4	16 3/4	
Y. P.	18 1/2	18 3/4	18 3/4	18 3/4	18 3/4	18 3/4	18 3/4	

Nous donnons ci-dessous les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA RÉGIE DES CHEMINS DE FER ABIDJAN-NIGER AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Directeur général de la Régie des Chemins de Fer ABIDJAN-NIGER (R.A.N.) informe les fournisseurs qu'il recevra des offres pour la fourniture de :

- 220 wagons de types divers pour voie métrique comprenant :
 - 75 wagons tonneraux de 18 m de longueur et 40 t de charge utile dont :
 - 1 lot de 45 wagons à livrer en décembre 1978 ;
 - 1 lot de 30 wagons à livrer en mai 1978.
 - 75 wagons plates-formes de 18 m de longueur et 40 t de charge utile dont :
 - 20 wagons porte-conteneurs de 18 m de longueur et 35 t de charge utile dont :
 - 1 lot de 25 wagons à livrer en décembre 1978 ;
 - 1 lot de 50 wagons à livrer en mai 1978 ;
 - 1 lot de 25 wagons à livrer en mai 1978 ;
 - 20 wagons porte-auto de 17 m de longueur à 2 niveaux de 16 t au premier niveau et 12 t au deuxième niveau dont :
 - 1 lot de 10 wagons à livrer en décembre 1978 ;
 - 1 lot de 10 wagons à livrer en mai 1978.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au siège aux adresses ci-dessous contre remise de la somme de 50.000 F C.F.A. — REPRESENTATION DE LA RÉGIE DES CHEMINS DE FER ABIDJAN-NIGER, B.P. 1394, ABIDJAN. — REPRESENTATION DE LA RÉGIE DES CHEMINS DE FER ABIDJAN-NIGER, B.P. 102, OUAGADOUGOU. — OFFICE FRANÇAIS DE COOPÉRATION POUR LES CHEMINS DE FER ET DES MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT (OFERMAT), 38, RUE LA BRUYÈRE, 75008 PARIS.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES : 23 FÉVRIER 1978.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE LA PÉTROCHIMIE Entreprise Nationale SONATRACH

SONATRACH DIVISION COMMERCIALISATION DIRECTION MARCHÉ INTÉRIEUR AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI

L'Entreprise Nationale SONATRACH informe les Entreprises et Sociétés concernées par l'Appel d'Offres International n° 2/77 relatif au projet de 7 Installations Intégrées de Distribution I.I.D. et d'un Centre Entoufer G.P.L. que la date de remise des offres initialement fixée au 31 janvier 1978 est reportée au 28 février 1978.

Le reste sans changement.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la nouvelle adresse :

SONATRACH - DIVISION COMMERCIALISATION - D.R.I. Route des Dunes à CHERAGA (ALGER) Tél. : 52.808 DZ - 52.892 DZ - 52.893 DZ.

EMPLOI

● M. Christian Beuilac, ministre du travail, accompagné de M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle de passage à Lille, s'est félicité à l'occasion de la réussite des opérations pour l'emploi des jeunes. Il a surtout insisté sur l'utilité des stages pratiques qui, dans 80 % des cas, pourraient aboutir à une embauche définitive. C'est d'ailleurs la même formule de stages pratiques pour les femmes que Mme Nicole Pasquier, nouvelle secrétaire d'Etat, a annoncé de mettre en œuvre. « Je suis persuadé », a dit M. Beuilac, « que ces stages feront découvrir à de nombreuses femmes des emplois qui leur conviennent et qu'elles ignorent. C'est le cas par exemple du domaine de la couture dans le bâtiment, de l'électronique et même aussi de la plomberie... » — (Corresp.)

● Les statistiques de l'emploi. — Dans une lettre adressée le lundi 9 janvier à M. Christian Beuilac, ministre du travail, M. Christian Legendre, secrétaire général de la C.G.T., demande une réunion tripartite entre le gouvernement, le patronat et les syndicats, afin de définir « un système unique de calcul traduisant aussi objectivement que possible la situation réelle du chômage, mois par mois ». L'évaluation mensuelle du nombre des chômeurs faite par la C.G.T. écrit M. Seguy, « se réfère à la définition de la conférence des statistiques de l'Organisation internationale du travail. Nous avons adopté parce qu'il était la seule qui satisfaisait au caractère de cette organisation, recueillir l'accord des syndicats, du gouvernement et du patronat ».

M. Beuilac a déclaré à Lille le 11 janvier : « Cette lettre est très révélatrice. Elle confirme que la C.G.T. n'est pas sûre de ses chiffres, qui ne correspondent d'ailleurs pas aux normes de l'O.I.T. »

CONJONCTURE

LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES SE SONT ACCRUES DE 12 % L'AN DERNIER

En 1977 on a recensé 13 843 défaillances d'entreprises en France. Cette statistique, établie par l'INSEE, concerne les « jugements déclaratifs de première détermination », c'est-à-dire qu'elle ne prend pas en compte les transmissions d'entreprises.

L'Institut vient de publier sur ce sujet une intéressante étude (numéro de décembre de l'*Economiste et Statistique*) sur ces « jugements de première détermination » (le meilleur indicateur du nombre des entreprises en difficulté) intervenus au cours des dix dernières années. De 1968 (8 865 jugements) à 1974 (11 974), le rythme des défaillances d'entreprises a connu une augmentation lente et régulière. En 1976, année où la crise économique a été la plus sensible, on a enregistré en revanche une forte progression : 14 988 jugements. Si 1976 a été pour les entreprises un meilleur exercice (12 395 jugements seulement), 1977 a vu une recrudescence des défaillances d'entreprises puisque leur nombre a augmenté de 11,7 % par rapport à 1976.

● Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont augmenté de 1,5 % en décembre, l'indice se situant à 390 (300 = indice fin décembre) contre 293 en novembre. Les prix des matières premières alimentaires ont augmenté de 2,1 % et ceux des matières premières industrielles de 0,6 %.

CHER MONSIEUR STRAUSS...

« Cher Monsieur Strauss, nous tenons à vous informer que nous sommes opposés à votre politique. C'est en ces termes que commence une lettre ouverte de l'Union des coopératives agricoles japonaises, destinée au conseiller de M. Carter, publiée sur son page entière dans le « Japan Times » (en langue anglaise). Soulignant qu'une augmentation des importations de produits agricoles américains au Japon sera de 22 millions de dollars alors que l'excédent commercial japonais avec les États-Unis se chiffre à 8 milliards de dollars, la puissante organisation met surtout en garde les États-Unis contre les conséquences d'une politique qui provoquera une grave méfiance de la paysannerie, à l'égard de notre gouvernement et de parti au pouvoir et peut conduire à une adoption de la nationalité américaine. En d'autres termes, à passer du côté de l'opposition. »

Philippe Pons.

(1) Les États-Unis, partant d'une référence qui coïncidait avec une période protectionniste, ont des tarifs élevés sur les produits agricoles. Ceux-ci ne seraient qu'un peu entamés par des réductions égales pour tous destinées à Genève. C'est pourquoi l'Europe demande une harmonisation des tarifs.

● L'Union industrielle pour le développement vient d'être fondée. L'UNIDEC a pour objet de contribuer au développement industriel des régions et pays demandeurs, notamment en vue de leur développement par l'exportation du capital technique des P.M.I. françaises. Cette association groupe des techniciens dont le président est M. Philippe Flacelon, ingénieur des Arts et Manufactures, et le délégué général, M. Pierre Garrigues, président du groupe X-Coopération avec les tiers-mondes des anciens élèves de l'École polytechnique, directeur des études industrielles du groupe C.I.D.R. (Centre international de développement et de recherches, Compagnie internationale de développement régional). Adresse : 23, rue Raymond-Lafèvre, 94250 Gentilly. Tél. : 588-71-81.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UAP **SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS**

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE	ACTIF À LONG TERME DÉCLARÉ A.L.T.S.	ACTIONS SÉLECTIONNÉES	AÉDIFICANCI (UNION SÉQUANAISE-UNGAISE)	U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Actions françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
AD 31 DÉCEMBRE 1977 :				
- Nombre d'actions en circulation	620 800	646 655	580 251	1 503 893
- Actif net total (en millions de francs) récapitulatif	93,22	85,09	91,04	188,48
a) France :				
- Obligations classées et indexées	84,8 %	21,7 %	19,4 %	20,7 %
- Obligations convertibles	5,9 %	10,7 %	10,9 %	9,4 %
- Actions		36,4 %	48,8 %	21,8 %
b) Étranger :				
- Actions et obligations	néant	27,9 %	16,7 %	44,9 %
- Billets hypothécaires	4,3 %	néant	néant	1,3 %
- Disponibilités	5,9 %	3,6 %	4,4 %	2,4 %
- Valeur liquidative de l'action, en francs	150,32	131,58	150,89	126,00

Subscriptions et rabais reçus aux guichets de :

SSB SOCIÉTÉ SEQUANAISE DE BANQUE
370, rue Saint-Honoré, 75003 PARIS CEDEX 01 — Tél. 261-53
Tour ASSUR, quartier Louis-Blanc, CEDEX 14
92083 PARIS - LA DEFENSE — Tél. 766-16-10
et dans ses agences de province.

crédit universel
28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS. — Tél. 231-53-55
10, avenue Gabriel-Péri, 95100 ARGENTEUILL — Tél. 961-93-92
140, route de la Seine, 92100 BOULOGNE — Tél. 694-81-30
69, avenue Foch, 91000 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — Tél. 973-57-57
et dans ses agences de province.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. Obligations 8,50 % 1977

Les intérêts courus du 17 janvier 1977 au 15 janvier 1978 seront payables à partir du 17 janvier 1978 à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal contre détachement du coupon n° 8 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 42,9 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement forfaitaire sera de 63,7 F soit un net de 31,88 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habilités ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) et auprès des bureaux de poste.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

Subscriptions et rabais reçus :

- La SOCIÉTÉ SEQUANAISE BANQUE, 370, rue Saint-Honoré, 75003 PARIS CEDEX 01.
- TOUR ASSUR, quartier Louis-Blanc, 92083 PARIS - LA DEFENSE, Tél. 766-16-10.
- et dans ses agences de Province.
- LA BANQUE FRANÇAISE DE DÉPÔTS ET DE CRÉDIT, 4, rue Taherine, 75008 PARIS, Tél. 534-90-90.
- DU CRÉDIT UNIVERSSEL, 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS, Tél. 231-53-55.
- 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 ARGENTEUILL, Tél. 961-93-92.
- 140, route de la Seine, 92100 BOULOGNE, Tél. 694-81-30.
- 69, avenue Foch, 91000 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Tél. 973-57-57 et dans ses agences de Province.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. Obligations 8,30 % 1973

Les intérêts courus du 19 janvier 1977 au 18 janvier 1978 seront payables à partir du 19 janvier 1978 à raison de 74,70 F par titre de 1.000 F nominal contre détachement du coupon n° 5 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 83,9 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement forfaitaire sera de 124,4 F soit un net de 62,28 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habilités ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) et auprès des bureaux de poste.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

10 % INDEXÉS

VERSES PAR TRIMESTRE, d'avance — AVANTAGES FISCAUX — CAPITAL GARANTI — PAS DE PIERRE — PAS D'IMPÔT PERSONNEL

COGEVIM
Groupe COGINVEST
16, avenue de Messine, Paris 8^e
Tél. 363-11-63

L'IMMOBILIER ANCIEN RESTAURÉ

Miss ou point

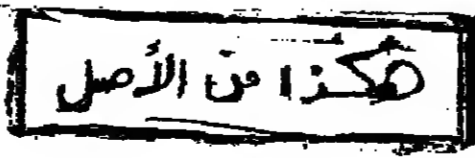
Notre texte paru dans « le Monde » du 30 novembre 1977 relatant la hausse des prix immobiliers à Paris contient un certain nombre d'imprécisions et d'erreurs que nous tenons à rectifier.

- aux cinq dernières années. Or rien ne permet d'affirmer que l'avenir sera ou non conforme à ce passé ;
- aux prix immobiliers en neuf lorsqu'il s'agit de pas de situations comparables à l'immobilier ancien, on peut seulement estimer que moins apprécié il y a cinq ans qu'aujourd'hui, l'immobilier ancien a connu une augmentation plus importante que le neuf avec de fortes variations selon l'état et la situation des immeubles considérés.

En conclusion, les chiffres publiés ne représentent qu'un exemple trop succinct pour être précis. Toute une série de facteurs sont en effet à considérer : certains négatifs tels que la remise en état ou la déperdition possible des immeubles, par exemple ;

- d'autres positifs comme l'investissement du capital amortissement d'emprunt, la fiscalité favorable, etc.

Pour une plus grande précision, les investisseurs intéressés par l'immobilier ancien devraient certainement estimer que, dans les pratiques d'investissement à venir, les prix immobiliers en neuf 75-80 qui procurent sur simple demande une étude chiffrée personnalisée.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 11 JANVIER

Repli

Décidément, le redressement aura été de courte durée à la Bourse de Paris. Après deux séances consécutives de hausse, les cours se sont en effet généralement repliés ce mercredi, dans un marché resté équilibré. En baisse de 0,45 % à l'ouverture, l'indice a finalement terminé la séance en retrait de 0,20 %.

Néanmoins, quatre compartiments seulement se sont fortement orientés à la baisse (pétroles, matériel électrique, construction mécanique et alimentation), la demande étant simplement irrégulière dans tous les autres. Ainsi, un certain nombre de titres, parmi lesquels Pierrefitte, Saclay (+ 3,5 à 5 %) et C.M. Industries, dont la cotation doit être révisée à l'avenir, ont continué de progresser. A l'inverse, Nouvelles Galeries, L'Oréal, Kléber et Téléphonie Ericsson se sont assez nettement repliés (- 5 à 6 %).

La légère recrudescence du franc et du dollar par rapport aux monnaies fortes a sans doute contribué à la baisse des actions. Mais autour de la corbeille où le remanement ministériel était absent des conversations, on craignait, en revanche, que les déclarations que M. Chirac pourrait faire après la réunion du comité de liaison de la majorité ne soient de nature à provoquer de nouvelles dissensions à l'intérieur même de cette majorité.

La persistance de la baisse à Wall Street n'a pas permis aux valeurs américaines de se redresser. Quant aux mines d'or, elles ont été nettement plus trépidantes. Sur le marché de la Bourse, le dollar est resté à peu près stable, à 268,85 francs, contre 268,80 francs, tandis que le napoleon est resté en nouveau progrès à 269,80 francs, plus exactement à 269,80 francs. Le volume des transactions s'est légèrement accru à 8 millions de francs, contre 7 millions.

LONDRES

Mieux disposé

En dépit de la nouvelle baisse de Wall Street, l'amélioration de la tendance, amorcée la veille sur l'espoir d'une reprise de travail des exportateurs, a été maintenue. Une hausse des mines d'or, en liaison avec la nouvelle avance du cours du métal.

DE (marchés) (dollars) 174 29 contre 172 15

Table with columns: VALEURS, CLÔTURE, COURS. Lists various market values and their closing prices.

(*) En dollars U.S. net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSER. Base 100 = 31 déc. 1971. 10 jan. 11 jan. 1978)

Valeurs françaises... 97,7 96,2 Valeurs étrangères... 100,2 99,2

INDICES DE CHANGEMENT

(Base 100 = 29 déc. 1961.) Indices général... 53,9 53,9

INDICES DE SOUSCRIPTION

Table with columns: VALEURS, INDICES, DROITS. Lists subscription indices and associated values.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SOLLAC. - La Commission des Communautés européennes a décliné un prêt de 350 millions de francs à la Société française de laminage rotatoire (SOLLAC), du groupe Saur-Martin-Wendel. Ce prêt contribuera au financement de la construction de la nouvelle aciérie de Sermerange.

NEW-YORK

La baisse se poursuit

Après l'échec d'une tentative de rachat, la baisse s'est poursuivie à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 5,93 points à 775,90 au plus bas depuis le 9 avril 1977. A l'ouverture, l'annonce d'une diminution du taux de chômage, revenu au niveau de 7,4 % à deux ans, avait effacé la mauvaise impression laissée la veille, après la clôture, par l'annonce du recul des ventes au détail en décembre. Mais la recrudescence du dollar, accélérée par les propos rassurants de M. Brumenthal, secrétaire au Trésor, et surtout la politique de resserrement du crédit pratiquée par les autorités monétaires, ont à nouveau effacé l'optimisme. La crainte d'une poursuite de la hausse des taux d'intérêt plus de plus belle sur les cours. De plus, de nombreux analystes redoutent une persistance de l'inflation en 1978.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le pessimisme continue à l'emporter sur l'optimisme.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: VALEURS, COURS, 10/1, 11/1. Lists New York market values and indices.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns: VALEURS, COURS, 10/1, 11/1. Lists dollar exchange rates in Tokyo.

Taux de marché monétaire

États-Unis... 7,15 %

BOURSE DE PARIS - 11 JANVIER - COMPTANT

Large table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists various stock market values and their closing prices.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier cours. Lists term market values and their previous and current prices.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier cours. Lists exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier cours. Lists gold market values and their previous and current prices.

VALEURS

Large table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various market values and their closing prices.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier cours. Lists term market values and their previous and current prices.

COTE DES CHANGEMENTS

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier cours. Lists exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier cours. Lists gold market values and their previous and current prices.

CHERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists SICAV values and their closing prices.

INDICES QUOTIDIENS

(INSER. Base 100 = 31 déc. 1971. 10 jan. 11 jan. 1978)

Valeurs françaises... 97,7 96,2 Valeurs étrangères... 100,2 99,2

INDICES DE CHANGEMENT

(Base 100 = 29 déc. 1961.) Indices général... 53,9 53,9

INDICES DE SOUSCRIPTION

Table with columns: VALEURS, INDICES, DROITS. Lists subscription indices and associated values.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SOLLAC. - La Commission des Communautés européennes a décliné un prêt de 350 millions de francs à la Société française de laminage rotatoire (SOLLAC), du groupe Saur-Martin-Wendel. Ce prêt contribuera au financement de la construction de la nouvelle aciérie de Sermerange.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns: VALEURS, COURS, 10/1, 11/1. Lists dollar exchange rates in Tokyo.

Taux de marché monétaire

États-Unis... 7,15 %

BOURSE DE PARIS - 11 JANVIER - COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists various stock market values and their closing prices.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier cours. Lists term market values and their previous and current prices.

COTE DES CHANGEMENTS

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier cours. Lists exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier cours. Lists gold market values and their previous and current prices.

VALEURS

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various market values and their closing prices.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES**
- DÉMOCRATIE** : « Décoloniser à l'intérieur », par S.-C. Kohn ; « Libéralisme et libertés », par Jean-François Kahn.
- 3. ÉTRANGER**
- Les travaux de la commission militaire au Caire.
- 4. AFRIQUE**
- La visite de M. Giscard d'Estaing en Côte-d'Ivoire.
- 5. EUROPE**
- FINLANDE** : M. Kekkonen brigue un nouveau mandat présidentiel.
- 6. ASIE**
- CHINE** : les perfidies du journal de l'armée.
- 7. AMÉRIQUES**
- « Le Brésil en démocratie relative » (III), par Jean-Pierre Clerc.
- 8 à 12. POLITIQUE**
- TRIBUNE DU 12 MAIRS** : « La faute inexcusable », par Gilbert Declercq.
- D'UNE RÉGION A L'AUTRE (VI)** : « Les pays de la Loire », par Thierry Pfister.
- 13-14. SOCIÉTÉ**

LE MONDE DES LIVRES

PAGES 15 A 18

- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Le Dément de Metz » de Jules Roy.
- Lectures étrangères : La première traduction en français de « Le Dil » de Genji.
- Un merveilleux récit de Jean Cayrol.
- Histoire : A côté de Clausewitz : Joseph de Maistre sous le regard de Clorant.

19 à 22. CULTURE

- CINÉMA** : « Préparez vos mouchoirs », de Bertrand Blier.
- THÉÂTRE** : Burgon, bendit limonin ; Barrie Kneffe, la violence du quotidien.

27 à 30. ÉCONOMIE - RÉGIONS

- ARDI-PYRÉNÉES** : Au Larzac, la généraliste paysanne continue.
- La réglementation sur la concurrence est révisée par une circulaire de Mme Scrivener.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (23)

Annouces classées (25 et 26) ; Aujourd'hui (24) ; Bulletin d'abonnement (25) ; Carnet (25) ; « Journal officiel » (24) ; Lettre nationale et Loto (24) ; Méteorologie (24) ; Mots croisés (24) ; Bourse (31).

solde

Chemises unies et rayures 65 F
Pulc lambricol 110 F
Pulc castorine 100% 220 F
Costumes flanelle 545 F
Pardessus castorine et laine 890 F
Pardessus castorine 100% 1500 F

2, boulevard de la Madeleine
Facking gratuit - 7 r. Caumartin

L'ÉTÉ PASSÉ L'HIVER AU BYBLOS

phone: (94)9700.04 / téléc: 470.235 à S. TROPÉZ

A B C D E F G

LOURDE RECHUTE DU DOLLAR

La chute du dollar, annoncée mercredi, s'est accélérée jeudi 12 janvier sur tous les marchés des changes. En fin de matinée, le cours de la monnaie américaine était revenu à Francfort de 2,15 DM à 2,10 DM, après être tombé, un moment, à 2,05 DM, non loin de son plus bas niveau historique : 2,06 DM. Le chéte était également sensible à Zurich, où le dollar, qui, la veille, avait glissé en dessous de 2 F.S., touchait le cours de 1,53 F.S. pour remonter un peu par la suite, et à Paris, où l'on était à 4,97 contre 4,71 F mercredi.

Une fois de plus, ce sont les déclarations vraiment très ambiguës de M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, qui ont alimenté la défiance des milieux internationaux et provoqué cette rechute. Surtout, en principe, de rassurer e, M. Blumenthal a déclaré

LE TAUX DE CHOMAGE AUX ÉTATS-UNIS TOMBE A 6,4 %

Le taux de chômage aux États-Unis est revenu, en décembre, de 6,9 % à 6,4 % de la population active (soit 6,3 millions de personnes). C'est le niveau le plus bas enregistré depuis trois ans.

En total, le taux de chômage américain aura donc baissé de 0,9 % en 1977. Sans doute cette diminution est-elle due à la relative hausse de l'activité économique aux États-Unis en 1977, qui se traduit dans les ventes au détail. Celles-ci ont progressé durant l'année de 18,5 % par rapport à 1976, se situant à six milliards de dollars, ces milliards pour les biens durables et 48 pour les biens non durables. Toutefois, on a relevé un renversement de tendance en décembre, les ventes au détail ayant diminué de 0,7 % par rapport à novembre. — (A.F.P.)

LES ARTISANS SE PRONONCENT POUR LA CRÉATION D'UN RÉGIME DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE

La majorité des artisans qui ont participé à la consultation générale que la Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale (CANCANA) a organisée sur la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire s'est prononcée pour cette formule (le *Monde* daté 25-26 décembre 1977). Sur 600 000 artisans consultés, 217 624 ont accepté de donner leur avis : 163 029 (74,92 %) approuvent l'institution d'un régime obligatoire ; 31 044 (14,36 %) s'y opposent, 21 862 (9,95 %) n'ont pas exprimé d'opinion et il y a eu 1 889 bulletins blancs ou nuls (0,87 %).

La participation non négligeable des artisans à cette consultation et les résultats nettement positifs devraient conforter les administrateurs de la CANCAVA, qui doivent prendre la décision finale en assemblée générale, mardi 17 janvier, avant que le gouvernement n'officialise ce choix par un texte réglementaire, au conseil des ministres du 18 janvier.

● Mme Anne Gaillard a décidé de faire appel du jugement de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris qui l'a condamnée à 1 200 F d'amende et 6 000 F de dommages et intérêts envers Mme Simone Signoret (*Le Monde* du 12 janvier).

WEEK-END A LONDRES 470F.

Remplacement, réparation, nettoyage et entretien de la République
75001 Paris Tel. 355.39.33
ou votre agent de voyage

DAIM style spécialiste du vêtement de peau H. et F.

SOLDÉS réparat. transform. nettoyage
8, place Victoire - Paris - 950.89.13

En janvier chez Old England

Costumes - vestons sur mesure au prix spécial de 2200 F

Coupés dans nos tissus anglais exclusifs : peigné, saxony, tweed, flanelle, etc.

Et aussi, importés d'Angleterre, les pyjamas... 78 F
les chemises... 52 F

Old England
12, bd des Capucines, Paris 9^e
9 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 18 h 30

MEN SPORT

Tailleur - Chemisier

solde

16, rue de Sèvres Paris 7ème

M. CHABAN-DELMAS EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

Bordeaux. — M. Jacques Chaban-Delmas, député (R.F.P.) de la Gironde et maire de Bordeaux, a été réélu, ce jeudi 12 janvier, président du conseil régional d'Aquitaine par 39 voix contre 35 à M. André Labarrère, député (P.S.) des Pyrénées-Atlantiques, maire de Pau, et candidat unique de la gauche.

Cette année, la discipline de vote, dans l'opposition, a mieux joué que l'an dernier, puisque, en 1977, M. Labarrère n'avait pas, de loin, fait le plein des voix de la gauche, M. Chaban-Delmas le devançant de 9 voix.

L'arrêté d'expulsion qui visait M. Henri Curriel est rapporté

Les arrêtés d'assignation à résidence et d'expulsion qui visaient M. Henri Curriel, réfugié politique apatride d'origine égyptienne, viennent d'être rapportés par le ministre de l'intérieur. Avant même la notification officielle de cette mesure, M. Curriel a quitté jeudi 12 janvier Digne (Alpes-de-Haute-Provence), où il se trouvait placé en résidence surveillée depuis le 25 octobre 1977 (le *Monde* du 16 décembre 1977).

La situation de M. Curriel était de nouveau examinée avec attention au ministère de l'intérieur depuis quelques jours. La commission de recours des réfugiés et apatrides siégeant au Conseil d'État avait entendu, le 13 décembre 1977, M. Curriel plusieurs fois nommé dans le corps de l'article des *guérilleros latino-américains, des fanatiques palestiniens et des gens de la Rote Armée Fraction* et son organisation d'origine et de son action.

On apprend, d'autre part, que

DEUX OUVRIERS TUÉS SUR LE CHANTIER D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE DANS L'ISÈRE

Grenoble. — Deux ouvriers du chantier de construction de la future centrale nucléaire Saint-Maurice-l'Écluse (Isère) ont trouvé la mort, mercredi 11 janvier, après le déclenchement d'une charge explosive. Depuis plusieurs jours, la Compagnie française de géophysique procédait à des sondages de terrain pour le compte d'Electricité de France. La technique, qui consiste à réaliser une série d'explosions dont les effets sont enregistrés sur un sonophone, permet de déterminer les différentes couches qui composent le terrain.

Une erreur, lors du déclenchement de l'une des explosions, serait à l'origine de la mort des deux ouvriers de la Compagnie française de géophysique, MM. Serge Bernard, vingt-deux ans, et Thierry Christophe, dix-sept ans. L'artificier aurait provoqué l'explosion du côté où la charge n'avait pas encore été enterrée.

Le président Boumediène se rend à Moscou

Damas (A.F.P.). — M. Houari Boumediène, président de la République algérienne, a quitté Damas, ce jeudi matin 12 janvier, pour Moscou. Le chef de l'État algérien, qui vient d'effectuer une tournée de près de dix jours au Proche-Orient à la tête d'une importante délégation, était arrivé mardi à Damas. Le chef de l'État algérien a eu des entretiens en tête à tête avec le président Assad et a participé à plusieurs réunions élargies avec les membres des délégations syrienne et algérienne.

Ces entretiens ont porté en particulier sur les mesures à prendre par les États arabes et les organisations palestiniennes qui

M. BARRE EN CHINE DU 19 AU 24 JANVIER

M. Raymond Barre se rendra en visite officielle en République populaire de Chine du 19 au 24 janvier, sur l'invitation du président Hua Guo-feng, premier ministre chinois, confirmé le 12 janvier, à l'hôtel Majdan.

M. Boumediène ne s'était pas rendu à Moscou depuis octobre 1977, époque à laquelle il avait effectué une visite de deux jours, à l'issue de laquelle Algériens et Soviétiques s'étaient déclarés « déterminés à contribuer par tous les moyens à la libération de tous les territoires arabes occupés par Israël ». En mai 1974, le maréchal Gromyko, alors ministre de la défense, s'était rendu en visite à Alger. Le maréchal Gromyko, chef d'état-major soviétique, a effectué, en décembre 1977, une visite officielle d'amitié en Algérie.]

DÉCÈS DU MAÎTRE BOTTIER ANDRÉ PERUGIA

André Perugia, de qui on a dit qu'il était le *Dail* de la chaussure, est mort il y a quelques jours à Cannes, à près de quatre-vingt-dix ans. Italien d'origine, il s'était installé rue de la Paix à Paris au moment des années folles et chaussa sur mesure les grands de l'époque. Ses modèles sont ogés, drôles, travaillés et brodés. On lui doit, entre autres, les formes bicolorées à bouts forcés qu'affectionne Chanel et les talons en forme de point d'interrogation des sandales du soir de Schiaparelli. André Perugia avait constitué une étonnante collection de chaussures anciennes dont certains éléments remontent au Moyen Âge. Au moment de sa retraite, dans les années 60, il en a fait don à Charles Jourdan, et elles sont maintenant exposées à Roma.

soldes ANNUELS NICOLL

La tradition anglaise au service de l'élégance masculine
29 RUE TRONCHET PARIS 8^e

VENDREDI 13 et jours suivants

APRÈS DE QUELQUES JOURS, OFFRE FAITE DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.	
COSTUMES. Un choix très important dans des laines diverses, colons, classique et mode. 890 F Soldés 680 F	COSTUMES selon exclusif, forme droite, deux boutons, boutons classiques. 1150 F Soldés 975 F
COSTUMES avec gilet, en peigné tout, fantaisies discrètes et coloris sobres. 1080 F Soldés 850 F	COSTUMES « Sélection Nicoll » exclusifs dans des draperies de très haute qualité, coupe et façon luxueuses. 1360 F Soldés 1150 F
LODÈNES. Vêtement léger, chaud, confortable, colons unis, gris, bleu ou beige. 1000 F Soldés 895 F	PARDESSUS habillés, forme vive, colorés, exclusifs dans la plus pure tradition Nicoll. 1000 F Soldés 850 F
PARDESSUS manches montées ou rigides, coloris sobres et discrets, draperie pure laine. 800 F Soldés 680 F	PARDESSUS de très grand luxe, exclusifs dans les plus nobles et les plus luxueuses draperies. 1360 F Soldés 1150 F
BLAZERS. Serge bleu marine pure laine, forme droite, deux boutons, lente médiane. 890 F Soldés 425 F	VESTONS Harris Tweed, Oppositions classiques ; chevrons, carreaux, deux à deux et unis. 890 F Soldés 530 F
VESTONS Sport. Un grand choix de colons dans des fantaisies de tradition. 800 F Soldés 500 F	VESTONS Sport exclusifs dans toute une gamme de tissus « Sélection Nicoll ». 800 F Soldés 680 F
PANTALONS. Polyester et laine, qualité éprouvée, coloris unis, gris, bleu, vert, marron. 240 F Soldés 195 F	PANTALONS. La gamme la plus étendue des serges et flanelles unies, complètes par celle des fantaisies. 240 F Soldés 240 F
IMPÉRÉCHABLES. Forme selon ou manches montées. Polyester et coton, beige ou marron. 590 F Soldés 425 F	CHEMISES. Polyester et coton, plusieurs coloris d'unis, forme classique, poignets simples. 130 F Soldés 95 F
RAYON DAMES. Mantoux, Lodens, Jupes, imprémeables, réverbères. - 20 %	CRAMON. Toute la collection Hiver soldée à des prix « pièce nette ». 90 F Soldés 85 F

Magasin ouvert tous les jours de 9 h 30 à 18 h. Le Lundi de 14 à 19 h.

كندا من الأصل

Le P.S. envisage de gouverner

RACINES

ROBERT ESCOFFIER